**Economie Internationale et Politique Economique**

**Chapitre 5 : Les relations économiques internationales**

La montée des échanges internationaux caractérise ces dernières années, ce qui rend interdépendantes les différentes économies nationales. Depuis les années 1990, le phénomène s’est accéléré, et il est entrain de se constituer une économie mondiale où les relations économiques ne sont plus appréhendées au niveau national mais au niveau mondial.

L’analyse économique s’inscrit principalement dans un contexte national. Tous les phénomènes qu’on a pu étudier jusqu’ alors, avait comme principale échelle, l’échelle nationale. Mais cette échelle nationale est relativement nouvelle. Les économies nationales se constituent qu’à partir dès 18 et 19ème siècle et que l’unification à laquelle on a pu assister à cette époque, qui ont été un facteur de cette révolution industrielle.

La France, à la veille de la révolution française en 1789, le marché était totalement morcelé avec les taxes. Dès 1789, toute les frontières économiques disparaissent et donc unification du marché national.

Fort développement des échanges internationaux à la moitié du 19ème siècle.

La crise des années 1930 constitue une régression au niveau des échanges internationaux, car une volonté des politiques économiques a été de répondre à la crise par du protectionnisme.

Cela va être une des causes de la 2nde guerre mondiale. Dès la sortie du conflit, on a conclu qu’il fallait mettre en place des institutions, qui permettent le développement des échanges internationaux sans entrave : le libre échange, et donc qui empêche le protectionnisme.

La crise des années 70 n’a pas été accompagnée d’un retour au protectionnisme.

Depuis les années 1980, ont été favorisé le développement d’accords au niveau régional : L’Europe, mais des accords de libre échange seront passé avec l’ALENA.

La crise actuelle a montré l’interdépendance des économies nationales actuelles. Mais l’approfondissement des échanges internationaux connait des difficultés depuis la fin des années 1990, notamment avec l’impossibilité des membres de l’OMC à passer un accord, qui permet d’accroitre le libre échange.

1. **L’échange international**
   1. **La balance des paiements**
      1. **Définition et modalité de construction de la balance des paiements.**

Elle retrace sous la forme d’un compte l’ensemble des interventions intervenues entre les agents économiques d’un pays, c'est-à-dire les agents économiques résidents, et le reste du monde. Le reste du monde est constituée par tous les agents économiques non résidents.

Cette balance des paiements recouvre une période donnée. Elle enregistre toutes les opérations économiques, entre les agents économiques présents sur le territoire, et les autres agents économiques.

Le territoire français : métropole et départements d’ouvre mer.

La balance des paiements est construite par la banque de France, à partir de deux sources principale :

- Les banques qui enregistrent les paiements

- Les douanes qui enregistrent tous les mouvements de marchandises.

La balance fonctionne en partie double : une même opération est inscrite deux fois dans la balance des paiements :

- Exportation d’un bien : lorsqu’il sort du territoire, on note cette sortie en exportation, mais on l’inscrira à un autre endroit, lorsque le paiement de cette exportation a lieu.

Si une même opération est inscrite deux fois, une balance des paiements est toujours équilibrée.

* + 1. **La structure de la balance des paiements.**

Balance des paiements de la France en 2006 (en milliards d’euros)

**I : Compte des transactions courantes - 22,4**

Biens - 30

Services + 8,3

Revenus + 21

Transferts courants - 21,7

**II : Compte de capital - 0,2**

**III : Compte financier + 63,8**

Investissements directs - 27, 1

Investissements de portefeuilles - 56,2

Autres investissements + 55, 2

Avoirs en réserve - 8,8

**IV : Erreurs et omissions - 41, 2**

C’est un indicateur important pour juger la situation économique d’un pays.

Deux interprétations possibles :

- Le manque de compétitivité d’un pays.

- Le fait que la consommation soit plus importante dans les pays déficitaires que dans les autres pays.

Croissance entraine une hausse des importations, mais la faible croissance des autres pays empêche la croissance des exportations.

**Dans les revenus**, il y a les salaires (travail), mais aussi les intérêts et dividendes (capital).

**Les transferts courants** : les transferts unilatéraux ou les dons fait par des agents résidents ou non résidents (les aides militaires ou dons à des organisations caritatives).

**Le solde de la balance des transactions courantes est un indicateur du besoin de financement ou de la capacité de financement.**

EN 2006, cela signifie que l’économie française a un besoin de financement qu’elle pourra satisfaire en empruntant auprès de pays qui ont des capacités de financement, c'est-à-dire des comptes de transaction courante excédentaires

Pour le déficit, on considère que le pays vit au dessus de ses moyens, alors qu’inversement en dessous de ses moyens. L’idéal est un équilibre économique.

**Le compte de capital regroupe trois types d’opérations :**

- Les transferts en capital : les transferts réalisés par les administrations publiques. Ces transferts concernent l’aide à l’investissement ce qui incluse l’aide au développement.

- Les transferts des migrants, au moment de leur changement de résidence.

- Les acquisitions d’actifs non financiers : les brevets.

**Les comptes financiers :** Ils regroupent tous les flux financiers. Le solde si le pays est importateur ou exportateur de capitaux.

- Les investissements directs : Ils recouvrent les implantations d’entreprises nationales à l’étranger, ou inversement, les implantations d’entreprise étrangères sur le territoire (sortie).

Ces implantations sont de natures diverses :

- La création d’une unité de production

- L’entrée dans le capital d’une entreprise déjà existante. Investissement direct lorsque l’entreprise détient 10 % du capital. Si c’est inférieur,

- C’est donc un investissement de portefeuille. Logique différente :

- Investissement direct : stratégie productive (Renault qui acquiert Nissan)

- It Portefeuille : accroitre son revenu, grâce au dividende perçu

- Les autres investissements : Le financement d’opérations commerciales, mais aussi les diverses opérations de prêt ou d’emprunts entre agents résidents ou non résidents.

Il faut faire attention à l’interprétation financière :

- Si positif : entrée de capitaux, cela veut dire que la confiance accordée à un pays, par les entreprises multinationales. Cela veut pouvoir dire également que l’économie du pays décolle, et qui finance ce décollage en recourant aux capitaux étrangers.

- Un déficit : peut également signifier que les entreprises résidente décident de s’implanter à l’extérieur, pour accroitre leurs compétitivités, face à la concurrence internationale.

- Les avoirs de réserve : Ils représentent la variation des réserves de change d’un pays, que détient la banque centrale en devises.

* 1. **L’évolution de la division internationale du travail**
     1. **La Notion de DIT**

La division du travail c’est la parcellisation des tâches au sein du processus productif.

La DIT implique que les économies nationales ne produisent pas tous les biens et les services dont elles ont besoin pour satisfaire les besoins économiques. Soit, parce qu’elles ne le peuvent pas, soit parce qu’il n’est pas forcément intéressant de consacrer les ressources productives pour produire tous ces biens. La conséquence est qu’il existe pour chaque économie nationale une spécialisation dans un certain nombre de productions. En principe, c’est cette spécialisation qui entraine la nécessité des échanges internationaux. Cette spécialisation donne lieu à une division internationale du travail.

Or depuis les années 70, on est passé à ce qu’on appelait une division internationale du travail traditionnelle à une nouvelle division internationale du travail.

* + 1. **De la Division internationale du travail traditionnelle à une nouvelle division internationale du travail**

La division traditionnelle est liée aux inégalités de développement, et plus particulièrement aux inégalités dans le rythme d’industrialisation. Si on regarde le processus d’industrialisation depuis la fin du 18ème, la révolution industrielle a commencé par toucher l’Europe du Nord Ouest, avec un processus de diffusion international du développement industriel. Cela commence fin 19ème en GB, puis cela se diffuse en France, au Pays-Bas, puis en Allemagne, puis les USA et le Japon.

A partir des années 50, on va distinguer deux types de pays :

- Industrialisés : échange, importation de produits manufacturés

- Sous développés : spécialisés dans les produits primaires.

Mais tout commence à changer à partir des années 60. Un certain nombre de pays dit sous développés qui vont entamer un processus d’industrialisation principalement en Asie.

De même en Amérique Latine avec les pays émergeants : Le Mexique, l’Argentine, le Brésil.

De nouveaux en 90-2000 avec la Chine et l’Inde.

Ils ont été aidés par un faible cout de la main d’œuvre ce qui va entrainer une évolution de la spécialisation des pays anciennement industrialisés : Ils vont se spécialiser dans des activités à haute valeur ajoutée, amenant ainsi une nouvelle division internationale du travail.

* + 1. **L’évolution des échanges internationaux**

Le véritable démarrage des échanges internationaux datent de la seconde moitié du 19ème siècle. Ce développement est parallèle à deux évolutions qu’on connu les économies :

- L’unification de marchés nationaux s’inscrivant dans le cadre d’Etats Nationaux.

- Le développement industriel.

**Or les échanges internationaux ont connu des évolutions dans leurs structures**. A la veille de la Première Guerre Mondiale, on échangeait principalement des produits primaires, qui représentaient 64% des échanges internationaux, alors qu’aujourd’hui ils représentent entre 20 et 25 %.

A partir des années 20-30, et surtout 1950, les échanges sont principalement manufacturés. Ils représentaient 70 % des échanges internationaux.

Depuis les années 1990, nouvelle évolution, qui concerne les services. On pense que dans les années à venir, les échanges seront majoritairement constitués de services.

**Il y a également une évolution, concernant les pays.** Jusqu’à la 1ère guerre mondiale, le 1er exportateur est la GB, car 1ère puissance économie mondiale.

Dès 1930, ce sont les USA qui deviennent le 1er pays exportateur. Cette place s’est renforcée depuis la fin de la 2nde guerre mondiale.

Il y a aussi un net déclin des pays Européens, dans les échanges internationaux.

**3ème évolution, c’est le déplacement des flux d’échanges.** Depuis les années 80, il y a un fort accroissement des échanges régionaux, au niveau d’un ensemble d’économies nationales. Ceci est lié au développement des accords régionaux, comme en Europe, en Amérique du Nord mais aussi en Asie. Les échanges intérieurs à l’UE représentent 33 à 35 % des échanges internationaux.

D’autre part, le poids des pays d’Asie, s’accroit surtout depuis les années 60-70.

Mais dans le même temps, on assiste à une marginalisation de l’Afrique et du Moyen Orient dans ces échanges.

**4ème évolution, l’accroissement de l’ouverture des économies nationales sur les échanges.** La principale cause est la très forte baisse des tarifs douaniers. Dans les années 40, ils représentaient 40 % de la valeur des produits échangés. Aujourd’hui, à peine 3%.

Mais l’autre cause du développement des échanges internationaux, c’est le développement des investissements direct, corolaires à la montée des Firmes multinationales. **En effet, la multinationalisation des entreprises, a impliqué une croissance intra firmes, c'est-à-dire le commerce entre filiales d’une même société, qui sont implantées dans des pays différents** : Renault (moteur en Espagne, boite au Portugal etc).

Aujourd’hui, le développement des échanges internationaux n’est pas fondé sur la spécialisation des économies nationales, mais sur la concurrence entres économies nationales. **Il s’échange de plus en plus des produits de même nature. C’est ce qu’on appelle le commerce intra branche.**

L’ouverture des économies nationales fait que les exportations constituent un élément déterminant de la croissance économique des économies nationales.

Et le développement du commerce intra branche, a pour effet de donner une place essentielle, à la compétitivité des économies nationales, ce qui va influencer l’action des pouvoirs publics, c'est-à-dire les politiques économiques.

1. **L’organisation des échanges**
   1. **Les théories du commerce international**

Le libre échange signifie l’absence d’entrave à la libre circulation des marchandises. Les 1ers économistes à avoir justifié la nécessité d’échange sont les libéraux.

* + 1. **Les théories traditionnelles du commerce international**

Théorie dominante durant les années 60-70.

Les classiques définissent des hypothèses identiques pour justifier les échanges internationaux. L’analyse est fondée sur des modèles pour simplifier l’analyse économique. Ces modèles reposent sur deux idées essentielles :

- L’économie nationale constitue un espace dans lequel les capitaux et le travail sont parfaitement mobiles.

- Mais, au niveau international, les facteurs de production sont immobiles.

Les 1ers théoriciens sont Smith et Ricardo

1. La théorie des avantages absolus

Théorie inventée par Smith. Pour les classiques, la valeur des biens est mesurée par la quantité de travail incorporée dans ces biens.

Pour justifier les échanges internationaux, Smith va construire un modèle avec deux pays et deux biens :

- Grande Bretagne et Etats Unis : Textile et Blé

Smith considère qu’il n’y a qu’un seul facteur de production : le travail, et que le prix des biens est proportionnel incorporé dans ce bien, direct ou indirect.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | GB | USA |
| Textile | 5 heures | 10 heures |
| Blé | 10 heures | 5 heures |

Le textile est moins couteux au GB

Le blé est moins couteux aux USA.

La GB dispose d’un avantage absolu dans la production de textile, alors que les USA idem dans la production de blé.

La GB a intérêt à se spécialiser dans la production de textile, alors que les USA, dans le blé (le travail est plus efficace….). Les pays vont échanger du textile contre du blé.

La GB va exporter son textile aux USA, et importé du blé provenant des USA. Deux conséquences :

- Les facteurs de production sont utilisés dans les branches ou elles sont les plus efficaces. Donc, grâce aux échanges internationaux, il y a une utilisation optimale au niveau mondial des facteurs de productions.

- Si on regarde ce qui va se passer après spécialisation, la GB ne va produire que du textile et ne produit plus de blé, cela veut dire que la GB dispose de 10heures de travail libre.

La spécialisation des pays va entrainer une production de textiles = **à 3 unités** (1 unité = 5 heures de travail + 10 de rabe), et idem pour le blé.

Avant spécialisation, la production de textile **: 2 unités,** idem pour le blé.

**Grâce à la spécialisation la production mondiale de textile et de blé augmente. On produit donc +, puisque les facteurs de production sont utilisés de manière optimale.**

Smith fonde la nécessité du libre échange sur la spécialisation de chaque économie nationale, dans les productions où elles sont les plus efficaces, dont elles disposent d’un avantage absolu.

1. La théorie des avantages relatifs

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | GB | USA |
| Textile | 5 heures | 30 heures |
| Blé | 10 heures | 15 heures |

C’est la GB qui dispose de deux avantages absolus. Alors que les USA disposent de deux désavantages absolus.

Donc, si on reprend la théorie de Smith, la GB n’a pas intérêt à se spécialiser que dans le textile, mais dans le textile ET le blé. Du cout, il n’y a plus d’échanges internationaux possibles.

Ricardo va démontrer que la GB à bien intérêt à produire du textile et les USA à produire du Blé. Pour les deux types de produits, il va comparer l’importance des avantages absolus. Si on regarde le textile, le travail est 6 fois plus efficace en GB qu’aux USA, alors que pour la production de blé, il n’est qu’ 1,5 fois plus efficace. Conclusion, c’est dans la production de textile que la GB dispose du plus grand avantage absolu, alors que c’est dans la production de blé que les USA dispose du plus petit désavantage absolu.

Donc, la conclusion qu’en tire Ricardo c’est que la GB est relativement mieux avantagé dans la production de textile. La GB doit donc se spécialiser dans cette production (avantage le plus important). Alors que les USA sont les moins désavantagés dans le blé, donc les USA ont intérêt à se spécialiser dans le blé, et donc les deux pays vont échanger leur production.

La conclusion, c’est qu’un pays à intérêt à se spécialiser dans la ou les productions ou il dispose soit du plus grand avantage absolu, soit du plus petit désavantage absolu.

La théorie classique a été renouvelée au 20ème siècle successivement par 3 économistes, et cela va donner le théorème HOS.

1. Le théorème néoclassique HOS (Hecksher, Omlin, Samuelson).

Pour Smith, valeur d’une marchandise fondée sur la valeur travail. Alors que les néoclassique mesure la valeur d’une marchandise par son utilité.

On ne pouvait pas d’un point de vue théorique justifier le libre échange de la même manière que Smith et Ricardo.

HOS vont justifier la nécessité de la spécialisation des échanges internationaux par la dotation relative de chaque économie en facteur de production :

Chaque type de production nécessite des quantités différentes de facteur de production :

- Des productions nécessite de plus de travail que de capital et inversement.

Donc un pays qui dispose de beaucoup de travail et de peu de capital devra se spécialiser dans la production de biens utilisant beaucoup de travail et peu de capital. Inversement, un pays qui dispose de beaucoup de travail et peu de capital doit se spécialiser dans la production nécessitant beaucoup de capital et peu de travail.

- Samuelson va démontrer que l’échange international, et la spécialisation vont permettre d’égaliser les prix de facteur de production.

- A partir des années 70, où les pays émergents qui disposaient de beaucoup de travail se sont spécialisés dans la production de bien manufacturés courant. Pour un certain nombre de pays, cette spécialisation a favorisé leur processus de développement.

- Cependant, il est important de confronter ces résultats à la réalité économique. Et, à la fin des années 1940, il y a un économiste américain, Leontiev, a voulu vérifier si le théorème HOS correspondait bien à la situation des USA. Leontiev aurait du constater que les produits nécessitait beaucoup de capital. Malheureusement il arrive au résultat inverse : Les produits incluaient beaucoup de travail. Mais c’est normal puisque les USA sont dotés de travail qualifié. Donc les Usa exportent des biens qui incorporent une grande quantité de travail qualifié.

Cette analyse est le paradoxe de Leontiev.

* + 1. **Les théories contemporaines du commerce international**

A partir des années 60-70, la théorie a été renouvelée.

Différentes auteurs partent de l’idée que les marchés ne sont pas parfaits. Sur le marché la concurrence n’est pas parfaite, il y a une concurrence monopolistique. Dans un marché de CPP, on considère que les rendements sont constants :

- lorsque les quantités produites augmentent, le cout unitaire de production ne diminue pas.

1. La différenciation des produits

Dans un marché de concurrence, la concurrence se fait par les prix. Un pays dans une certaine branche, peut avoir des prix moins élevés par rapport à d’autres pays. Le commerce international porte sur des produits appartenance à des branches d’activités différentes : du pétrole contre des automobiles.

HOS l’explique par les dotations en facteur de production. Cette spécialisation expliquerait la DIT traditionnelle. Or, cette analyse n’est plus tenable puisque le commerce international est principalement intra-branche (du même produit).

Le commerce intra branche que le commerce de produits différents, et on peut l’expliquer par de nouvelles formes de concurrence sur les marchés. La concurrence sur certains marchés se fait de moins en moins par les prix et de plus en plus par la différenciation des produits. Ce qui veut dire, que en différenciant leurs produits, les entreprises essaient d’acquérir des positions de monopoles. C’est pour cette raison qu’on va parler de concurrence monopolistique par différenciation des produits.

Finalement, les modèles de concurrence monopolistique permettent de comprendre comment les entreprises sur le marché international tentent d’obtenir une position de monopole et exportent leurs produits en fonction des gouts supposés des consommateurs.

Il y aurait donc bien spécialisation dans ce cas, mais la spécialisation ne porterait pas sur un produit global mais plutôt sur la qualité d’un produit. (Haut de gamme ou bas de gamme).

Dans ce modèle, qui n’est pas traditionnel, on explique le libre échange favorise la croissance économique, surtout parce qu’il permet de maximiser la satisfaction des consommateurs et donc d’accroitre leur bien être.

Entre deux pays, il y a à la fois un commerce intra-branche, qui vient s’ajouter à un commerce interbranche : Ex entre France et l’Allemagne.

- On importe des automobiles haut de gamme Allemande

- La France exporte des modèles moyens bas de gamme.

Mais ceci est doublé par un commerce interbranche :

- La France exporte ses parfums

- Nous importons les machines outils d’Allemagne.

Le problème qui se pose est la nature de la spécialisation : En ce moment les échanges internationaux s’effondrent ce qui pourrait d’ailleurs renforcer des tendances protectionnistes. Cette crise touche les produits. La France a une spécialisation insuffisante et très sensible à la conjoncture.

1. Les rendements croissants

Cela signifie que le cout unitaire de production baisse avec les quantités produites. Les théories contemporaines expliquent les avantages comparatifs par l’existence de ces rendements croissants, et surtout ces théories peuvent justifier la protection des industries naissantes dans un pays. Ce qui est une remise en cause du bienfait du libre échange. Les modèles incluant ces rendements croissants arrivent à deux types de conclusion :

- Dans certaines activités, le développement d’industries a commencé plus tôt que dans d’autres pays. Ces pays disposent donc d’un avantage qui est difficilement rattrapable pour les autres.

- Lorsqu’un pays développe une nouvelle industrie, il est normal que ce pays mène une politique protectionniste pour protéger cette industrie naissante jusqu’au moment ou cette industrie atteint la taille suffisante pour être compétitive au niveau international.

Ces modèles rejoignent une thèse qui a été développée au 19ème siècle par un économiste allemand LIST, qui a justifié le protectionnisme allemand au cours de la seconde moitié du 19ème siècle, et qui a pu justifier également le protectionnisme des Etats-Unis au début du 20ème siècle. Ce n’est pas une remise en cause fondamentale de la nécessité du libre échange. Le protectionnisme n’est que temporaire.

1. La politique commerciale stratégique

Pour explique cette politique, on peut prendre l’exemple de l’industrie aéronautique. Ce marché est marqué par l’existence de deux grandes sociétés qui se font concurrence : Boeing et Airbus.

Or, sur ce marché, les Etats Unis et l’Europe s’accusent mutuellement de pratiquer une concurrence déloyale en subventionnant ces deux entreprises. Or, ce que démontre cette théorie c’est que les pays ont intérêts à aider leurs entreprises, parce que :

- Cela permet de maintenir ou de créer des emplois.

- Cela empêche les situations de monopole. Si on prend l’exemple de l’industrie aéronautique, si on niveau mondial, il y a **une situation de monopole, les prix des avions seraient plus élevés** car les entreprises pratiqueraient des prix de monopoles. Donc, en subventionnant leurs entreprises, les gouvernements au niveau mondiale, favorise la concurrence et donc favorise le bien être des consommateurs.

Actuellement les théories contemporaines du commerce international permettent de mieux comprendre la situation réelle des échanges internationaux. La théorie de Ricardo ou HOS aboutissait que seule la spécialisation pouvait justifier la libre échange, or cela n’est plus le cas.

Ces théories mettent en évidence certaines situations, pour lesquelles, le protectionnisme et les politiques commerciales agressives, favorisé par l’Etat, sont nécessaires. Et, notamment ces théories peuvent justifier les politiques de rattrapage industriel, menée par les économies émergeantes, politiques qui se traduisent par du protectionnisme. Ca été le cas de la Corée, et de la Chine et du Brésil aujourd’hui.

Malgré tout, ces nouvelles théories ne remettent pas en cause fondamentalement la nécessité du libre échange.

* 1. **La Régulation des échanges internationaux**

Pour comprendre cela, il faut se replacer dans le contexte de la fin de la seconde guerre mondiale. A cette époque, on considère que l’une des causes majeures de la guerre, a été la crise des années 30, et que l’amplitude et la gravité de cette crise, s’explique principalement par le repli protectionniste des principales économies industrielles.

Donc, pour éviter le retour de telles situations, il a été souligné la nécessité de créer un cadre au niveau international favorisant le développement des échanges internationaux et donc le libre échange.

1. **Le GATT : General agreement on tariffs and trade**

Cette idée d’un accord sur les échanges internationaux favorisant le libre échange a été soumis par le président Roosevelt, dès février 1945. Les Américains présentent des propositions qui visent à libérer les échanges internationaux, de toutes pratiques restrictives.

Ils vont encore plus loin. Les USA proposent la création d’une organisation internationale du commerce, qui dépendrait de l’ONU, et qui serait chargé de mettre en œuvre les propositions permettant d’encourager le libre échange.

Au début de 1946, dans le cadre de l’ONU, un comité, va travailler à l’élaboration d’un texte pour mettre en place cette organisation internationale du commerce (OIC). La négociation commence en 1946, et finit en 1948 par la charte de La Havane.

Or, L’OIC ne va pas voir le jour, car aux USA tout accord international doit être soumis au vote du Parlement. Or, traditionnellement, le Parlement a refusé. Ce qui veut dire que le Parlement Américain a refusé l’entrée des USA dans l’OIC. Et donc les autres pays, ont considéré que c’était inutile de la créer.

**Mais pendant ce temps, d’autres négociations vont aboutir à un accord qui va durer, qui s’inscrit dans le cadre de l’OMC : le GATT. Cet accord va être passé en octobre 1947.**

On va retrouver des divergences et qui vont perdurer au cours des années suivantes :

- D’un coté les USA, puissance économique dominante. Les USA sont favorables au libre échange.

- Les pays Européens, qui pensent à la reconstruction économique. Et surtout, ces pays ne veulent pas abandonner toute protection, pour des activités qui jugent stratégiques, comme l’énergie. L’Europe dispose de colonies, et les pays européens, veulent conserver des relations privilégiées avec leurs colonies.

- Ceux qui ne sont pas encore industrialisés. Ces pays craignent les résultats du libre échange, et surtout, ils exigent une non réciprocité dans les échanges internationaux. Cela voulait dire que ces pays pouvaient librement exporter vers les pays industrialisés, mais protéger leurs marchés des produits venants des pays industrialisés.

Malgré cette divergence on va aboutir au GATT. Ces accords reposent sur 3 grands principes :

- **Le principe de libéralisation des échanges, en** réduisant les droits de douanes, et en limitant les restrictions quantitatives ou qualitatives aux échanges comme les quottas.

- **Le principe de non discrimination**. C'est-à-dire que lorsqu’un pays adhérent au GATT, accorde un avantage à un autre pays adhérent au GATT, automatiquement, cet avantage s’applique à tous les autres pays du GATT.

Ce principe fait que la clause de la nation la plus favorisée disparait.

**- La réciprocité.** C'est-à-dire que tout avantage accordé aux autres pays, devient réciproque. Si les USA baissent les tarifs douaniers sur les autos importés, obligatoirement les autres pays doivent également baisser les tarifs douaniers des autos.

Malgré tout, la mise en application de ces règles, il va y avoir un certain nombre de limites :

- Ainsi, le principe de non discrimination, ne va pas s’appliquer pour les pays ayant des colonies.

- Ce principe ne va pas s’appliquer dans le cas d’unions douanières ou dans des zones de libre échange.

Le GATT, ne signifie pas la disparition immédiate et totale des droits de douanes. **Le GATT prévoit que ces droits de douanes doivent être le seul moyen de protection des pays membres**, mais que l’ensemble des pays membres, se donnent comme objectif de les réduire progressivement.

D’autre part, **les accords du GATT prévoient des clauses de sauvegardes**, c'est-à-dire que les principes du GATT ne s’appliquent pas pour certaines activités ou pour certains produits. C’est le cas principalement de l’agriculture.

Enfin, qui dit accord, dit possibilité de conflit. **Le GATT prévoit un règlement des différents**. Il n’est pas contraignant car le GATT privilégie des accords à l’amiable. Si un accord n’aboutissait pas, les autres pays du GATT pouvaient mettre en place ce qu’on appelle des mesures de rétorsions.

Enfin, **les pays en développements, pouvaient obtenir une réduction des droits de douanes,** sur leurs produits exportés vers les pays développés. C’est ce qu’on a appelé le système de préférence généralisé.

Le GATT a eu un fonctionnement relativement particulier sous formes de négociations commerciales multi latérales. Ces négociations étaient des cycles qui avaient comme objectifs de rassembler tous les pays membres du GATT. Ces négociations devaient aboutir à des compromis entre les pays membres, afin de prendre des mesures visant à favoriser le libre échange, et donc à réduire toute les restrictions limitant ce libre échange.

Jusqu’au années 1980, ces négociations ont principalement porté sur la baisse des tarifs douaniers. Au cours de ces négociations, ont prenait produits par produits, et on fixait un nouveau tarif pour chaque produit. Cette baisse des tarifs à surtout concerné les produits industriels. Les produits agricoles vont rester en dehors des négociations ainsi que les services. Il est évident que ces négociations sont relativement longues.

**Mais dans les années 1980, une nouvelle négociation multi latérale est engagée à partir de 1986, et elle va durer 7 ans. Ces négociations aboutissent à la création de l’OMC. C’est ce qu’on a appelé le cycle de l’Uruguay.** Elles élargissent le champ des produits pour lesquels ont négocient. On y inclut l’agriculture, mais aussi les services. Ces négociations sont également importantes car depuis la crise ouverte en 1973, il y a un retour des pratiques protectionnistes et surtout il y a une multiplication d’accords bilatéraux sur les échanges internationaux. Or, la multiplication de ces accords bilatéraux remet en cause un des fondements du GATT, qui est le multilatéralisme.

En effet, on considère que les accords multi latéraux protègent mieux les intérêts des pays que l’ont peut considérer comme mineur dans les échanges internationaux, PED.

Alors que les accords bilatéraux sont les plus souvent fondés sur un rapport de force, et ce sont les pays dominants, qui ont l’avantage dans ces accords bilatéraux.

La volonté de ce cycle de l’Uruguay, est d’inclure les produits agricoles pour mettre fin aux politiques menées tant aux USA qu’en Europe, qui subventionnaient la production agricole, afin de maintenir les revenus des agriculteurs exploitants.

A l’époque il n’était pas question d’interdire toutes subventions. Il était surtout question de réglementer les pratiques nationales.

Pour conclure, sur la période 1947-1993, les accords du GATT ont permis le développement des échanges internationaux, et surtout ont limité le recours aux pratiques protectionnistes, après la crise des années 1970. Et surtout, le résultat est d’une très forte baisse de plus de 90% des droits de douanes.

1. **L’OMC (organisation mondiale du commerce).**

L’OMC a été créée au moment de la conclusion du cycle de négociation en Uruguay en 1993.

L’OMC a été opérationnelle à partir de 1995.

L’OMC reprend les principes du GATT. Cependant, entre l’existence d’un simple accord et celle d’une organisation officielle comme l’OMC, il y a des différences extrêmement importantes :

- Le GATT avait un caractère provisoire alors que l’OMC et les accords qui résultent de l’OMC sont permanents.

- L’OMC est une organisation internationale qui a donc une base juridique, ce qui veut dire que tous les membres de l’OMC doivent se conformer à cette base juridique.

- Le GATT inclus dans son action le commerce des produits industriels, et donc les marchandises, quand à l’OMC, il y a en plus les marchés mais aussi en ce qui concerne la propriété intellectuelle.

- L’OMC dispose d’un pouvoir de sanction, sur les pays qui ne suivent pas les règles de cette organisation. Ce pouvoir de sanction appartient à une institution interne à l’OMC : l’organe de règlement des différents.

- L’OMC dans ses statuts prévoit des réunions régulières entre les pays membres.

L’OMC est le seul organisme international qui s’occupe des règles régissant le commerce entre les pays. **On peut dire que l’OMC poursuit 3 objectifs principaux :**

- Favoriser autant que possible la liberté des échanges

- Poursuivre progressivement la libéralisation des échanges par voie de négociation.

- Instituer un moyen impartial de règlement des différents.

Aujourd’hui l’OMC rassemble près de 150 pays, qui représentent plus de 90% du commerce mondial. Les décisions prises par l’OMC le sont par consensus. Les décisions sont quasiment prises à l’unanimité des partis. L’OMC prévoit une conférence ministérielle, au moins une fois tous les 2 ans.

**Mais au quotidien, l’OMC est dirigée par un secrétariat** avec à sa tête un directeur général : Pascal Lamy. Il n’a pas de pouvoir de décision, mais un pouvoir de proposition, et un pouvoir pour analyser l’évolution du commerce international.

**Enfin, l’organe de règlement des différends (ORD) qui est une institution juridique,** qui statue sur les conflits entre pays membres, avec des pénalités financières importantes.

De plus une décision de l’ORD ne peut être refusée, sauf si il y a un accord unanime de l’ensemble des pays membres.

L’existence de l’ORD a certainement accéléré le règlement des conflits. En effet, l’ORD est saisie que si un pays membre porte plainte contre un autre pays.

Pour conclure, l’OMC est sans doute le seul lieu concernant les échanges internationaux qui permet de protéger les intérêts des pays les plus faibles, tant économiquement que politiquement. Le multilatéralisme est toujours plus protecteur pour les faibles que le bilatéralisme. Ce qui signifie que l’OMC reste un garde fou, limitant les accords bilatéraux.

Cependant, on peut faire un certain nombre de critiques à l’OMC :

- L’OMC **donne la priorité aux valeurs commerciales, au détriment de toutes autres valeurs**, et donc cela remet en cause au nom du libre échange, toute réglementation nationale, destinée à protéger certains intérêts comme ceux des travailleurs, ceux de l’environnement, etc, qui sont des intérêts non commerciaux. Donc, le principe de libre échange défendu par l’OMC peut rentrer en contradiction avec des valeurs morales, politiques, sociales, de certains pays.

- La volonté de favoriser le développement du commerce mondial, commerce mondial **qui peut rentrer en contradiction** avec le développement économique local.

- **L’OMC remet en cause le principe de précaution.** En effet, les règles de l’OMC empêchent les pays d’agir, pour répondre à un risque potentiel.

- L’OMC va rejeter les interdictions d’importer des biens fabriqués par des pays ou les règles de protection des travailleurs sont inexistantes, notamment les règles protégeant les enfants.

**- L’OMC, peut remettre en cause le fonctionnement démocratique, en limitant les possibilités d’actions, des gouvernements au niveau national.**

Aujourd’hui le fonctionnement de l’OMC est paralysé, par les différences d’intérêts qui s’expriment parmi les pays membres, et on peut distinguer 3 types de pays :

- les USA (intérêts propres)

- L’Europe

- Les Pays Emergeants qui considèrent que les décisions de l’OMC pourraient freiner leur développement.

* 1. **Le rôle des firmes multi nationales**

Il y avait à peu près 600 FMN à la fin des années 1960. Aujourd’hui, 70 000 FMN.

Le développement du nombre de FMN montre que la multinationalisation est l’un des aspects essentiels de l’évolution de la stratégie et de l’organisation des firmes.

Si à la fin des années 60, les FMN étaient principalement d’origine américaine et britannique, le phénomène aujourd’hui, concerne l’ensemble des pays, non seulement, les pays industrialisés, mais également les pays émergeants.

De plus, le développement des FMN, modifie la place traditionnelle des économies nationales, dans l’ensemble de l’économie mondiale.

1. **Définition des firmes multinationales**

C’est une firme qui développe une activité économique, au delà des frontières de son pays d’origine. Ce qui signifie que les FMN transforment leurs modes de gestion. On peut distinguer aujourd’hui deux types de gestion qui distingue les FMN :

**- Les FMN multi divisionnelles** : Dans ce type de FMN, il y a une division internationale, qui correspond à une fonction de l’entreprise, et cette division est chargée de gérer le réseau de filiales à l’étranger. Cette division est distincte des autres divisions de l’entreprise : finance, marketing, production, gestion des personnels.

Elle peut rencontrer des limites :

- En effet, cette organisation apparait trop centralisée, ce qui entraine des tensions entre la division internationale et les dirigeants des filiales situées à l’étranger.

- De, plus la division internationale, tend à occuper une place de plus en plus importante, dans l’activité de l’entreprise multinationale. **Si bien, que les dirigeants de cette division, peuvent échapper aux orientations stratégiques**, de la direction générale de l’entreprise. Ce qui veut dire, que cette division devient un Etat dans l’Etat.

- Cette organisation multi divisionnelle entretien un clivage entre les activités orientées vers le marché intérieur et les activités à l’étranger.

- **Les FMN globales :** Les FMN restent encore aujourd’hui peu nombreuses : une centaine. La principale caractéristique est d’avoir une vision mondiale des marchés et de la concurrence, ce qui veut dire que ces multinationales, défendent leurs parts de marché, et rentabilisent leurs activités au niveau mondial. **Ce sont donc des entreprises qui fonctionnent en réseau, en coordonnant leurs activités localisées dans un certain nombre de pays**. Ce fonctionnement en réseau, est favorisé par le développement des NTIC. Cette logique globale implique une forte mobilité des investissements de ces FMN, ce qui entraine une politique de délocalisation rapide.

Le plus souvent, ces FMN sont organisés selon une logique géographique. Leurs divisions correspondent à de grands espaces géographiques, où sont situées les filiales de la multinationale (division, Europe, Amérique latine, Afrique). **Donc la fonction de ces FMN est beaucoup plus décentralisée que**  les multidivisionnelles.

La gestion aussi peut être définie en fonction d’une logique de produits. La division au sein de la FMN va se faire en fonction des produits.

1. **Le processus de multinationalisation des firmes.**

Une FMN est une entreprise qui réalise des investissements à l’extérieur du pays d’origine. **Ces investissements correspondent à un transfert de capital,** qui est destiné

- soit à créer une entreprise qui n’existait pas

- soit à prendre une participation, qui permet de contrôler des unités de productions, en dehors du territoire national d’origine.

**Ce transfert s’appelle une IDE (investissement direct à l’étranger).** Il ne faut pas confondre IDE d’une FMN avec un placement financier dans le capital d’une entreprise étrangère. L’IDE implique le contrôle des décisions prises par la FMN. On estime que ce contrôle se fait lorsque l’investissement est de l’ordre de 10% au moins du capital de l’entreprise contrôlée.

**Lorsqu’il est à moins de 10%, c’est considéré comme un simple placement.**

**Deux caractères pour repérer un IDE :**

**- L’achat de titre correspond à une opération mettant en cause deux entreprises situées dans deux pays différents.**

**- Cet achat de titre correspond à un montant représentant au moins 10% du capital de l’entreprise concernée.**

Le Développement des IDE exprime l’idée qu’il y a une internationalisation de l’accumulation du capital. Ce qui signifie que la rentabilité du capital placé à l’extérieur est plus élevée, que la rentabilité du capital placé sur le territoire national. Dans ce sens, les IDE sont un facteur de la mondialisation des économies.

**- Depuis les années 1990, on assiste à de nouvelles formes d’internationalisation des firmes.** Ces nouvelles formes permettent au FMN de ne pas engager de capitaux. Elles peuvent prendre la forme d’accords de licences, de franchisage, de sous-traitance. Ces accords lient sur une longue durée les FMN au pays d’accueil. L’intérêt pour les FMN, est de réduire le risque puisque l’investissement est faible.

1. **Les causes de la multinationalisation des firmes.**

Le phénomène n’est pas si niveau. Les Grandes sociétés commerciales étaient déjà des FMN.

**Enfaite, on peut trouver plusieurs causes dans la multinationalisation des firmes**.

1. L’accès aux matières premières.

Les FMN recherchent un accès au sol et au sous sol, car le pays d’origine n’en dispose pas. C’était la cause la plus rependue au 19ème et au début du 20ème. Elle concerne l’extraction pétrolière, mais aussi les produits agricoles, avec les grandes plantations, notamment en Amérique Latine.

L’importance de ces FMN a diminué dès la fin des années 50, notamment du fait de la disparition des empires coloniaux, mais surtout par le développement de produits de synthèse.

1. Contourner les barrières protectionnistes.

Pour les FMN, il s’agit de continuer une stratégie de développement fondée sur l’exportation. Or les produits exportés à tout moment, peuvent être confrontés à la montée du protectionniste dans les pays acheteurs.

Donc les FMN, plutôt que d’exporter, vont décider de s’implanter dans les pays vers lesquels elles exportaient, afin d’avoir un accès direct au marché local.

Ici, les filiales des FMN se situent dans les pays, développées le plus souvent, c'est-à-dire des pays ou le pouvoir d’achat est élevé.

La construction a favorisé l’implantation de filiale américaine en Europe.

1. La minimisation des couts.

L’implantation des FMN cherche à réduire les couts, principalement des couts de main d’œuvre.

**On va retrouver ici la logique de filiales ateliers,** consistant à délocaliser la production vers des pays où le cout de la main d’œuvre est moins élevé, cette production étant destinée ensuite à être exportée.

Ces délocalisations correspondent à une stratégie globale des FMN. Elles concernent aujourd’hui principalement des pays en développement, mais aussi les pays de l’Europe de l’Est.   
Cependant, il faut relativiser. Ce n’est pas la cause principale de la multinationalisation. Les IDE concernent d’abord les pays développés.

1. **Les conséquences de la multinationalisation des firmes.**

Les années 1980 ont vu une forte croissance des IDE. Ces IDE ont dépassé les investissements locaux, c'est-à-dire sur le territoire national. Dans ce sens, **les FMN ont été depuis une vingtaine d’années, le moteur de la globalisation de l’économie.**

Or, cette globalisation est une des conséquences majeures de la crise des années 70, crise qui dans le même temps a favorisé l’émergence des NPI. Les Firmes des pays anciennement industrialisés, sont confrontées à partir des crises pétrolières, à une double évolution :

- L’apparition de nouveaux concurrents dans les échanges internationaux, concurrents provenant des pays émergeants.

- Un ralentissement de la croissance de la demande.

Le résultat est une concurrence de plus en plus vive sur le marché et la nécessité pour les entreprises d’être le plus compétitif possible.

Dans le même temps, les pays anciennement industrialisés perdent des emplois. Pour compenser cette perte, les stratégies misent en place visent à attirer les capitaux, venant de l’extérieur (les IDE).

C’est pour cette raison qu’à partir des années 80, une part de plus en plus importante des IDE, se font dans les pays les plus développées : la Triade (Amérique du Nord, Europe, Japon).

- A la fin des années 70, le quart des IDE se situait dans les pays en développement.

- A la fin des années 80, ces pays n’ont plus que 17% des IDE

De plus, les IDE dans les PED sont déséquilibrés, car 90% sont absorbés par les 4 dragons (Hong Kong, Singapour, Taiwan, Corée du Sud).

Au cours de cette période, la zone la plus attractive est l’Amérique du Nord, et principalement les USA. En effet, il y a plus d’IDE entrant aux USA qu’ils n’en sort. En effet, si les FMN les plus importantes restent des FMN américaines, il y a un fort développement des FMN Européennes et Japonaises.

Une des principales conséquences des la multinationalisation tient à l’évolution de l’attitude des pouvoirs publics, surtout dans la triade. En effet, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques, visant à attirer les IDE, en assistant sur les facteurs qualitatifs.

**C’est ce qu’on va appeler une politique d’attractivité :**

- Politique d’infrastructures, sur les transports

- Politique fiscale incitant à délocaliser

- Politique de subvention pour les sociétés décidant d’investir dans le pays.

C’est pour que la question des délocalisations est complexe :

- C’est transférer une unité de production, d’un pays à un autre. Cela signifie que les emplois perdus dans un pays sont récrés dans un autre pays.

Les délocalisations se font principalement dans les Pays développés :

- En France, les délocalisations d’entreprises qui vont s’implanter dans les pays émergeants, font perdre des emplois non qualifiés en France, car les écarts de salaires sont importants.

- Dans le même temps, la France bénéficie des délocalisations. Les FMN créent des emplois en France, comme Toyota à Valenciennes, Daewoo…

Ce qui fait que l’économie française perd des emplois, mais solde négatif peu élevé.

**Une autre conséquence est une homogénéisation de l’espace économique mondial.** En effet, une part de plus en plus importante du commerce international s’inscrit dans le cadre d’échanges, entre filiales de FMN. C’est ce **qu’on appelle le commerce Intra-Firme. Aujourd’hui, ce commerce représente plus d’1/3 des échanges internationaux :**

- On échange des produits, des technologies, mais aussi des facteurs de production.

D’autre part, si le commerce intra firme concerne 1/3, un autre tiers mets en jeu des FMN avec des entreprises locales.

Aujourd’hui, 2/3 des échanges internationaux impliquent des FMN.

La multinationalisation a modifié l’intervention des pouvoirs publics, et met en concurrence les économies nationales pour accueillir les IDE, ce qui entraine une homogénéisation des interventions publiques. Cela réduit ainsi l’autonomie des politiques économiques nationales. Les politiques économiques sont surtout libérales.

La multinationalisation touche de plus en plus d’emplois qualifiés. De moins en moins d’emplois échappent au phénomène de multinationalisation.

* 1. **Le protectionnisme**
     1. **La justification du protectionnisme**

On constate que le protectionnisme a été plus important dans le temps, que le libre échange. Ce semble une des constantes de l’intervention de l’Etat dans l’économie, est de protéger le marché intérieur.

Le protectionnisme concerne l’ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics, visant à protéger le marché intérieur, de la concurrence extérieur.

Même si les pratiques protectionnistes ont toujours existé, cela n’a pas empêché le développement des échanges internationaux. L’exemple le plus frappant est le 19ème siècle, période de développement industriel, période ou les économies nationales connaissent une ouverture grandissante sur les échanges internationaux, mais période ou le libre échange n’a concerné ces pays qu’à peu près 20, avec des accords de libre échange (1860-1870).

Cela n’a pas empêché la forte croissance des échanges internationaux.

D’autre part, un certain nombre des théories économiques ont justifié la nécessité du protectionnisme. **Ce fut le cas au 19ème siècle avec la théorie du protectionnisme éducateur,** qui a été développé par LIST, un pays qui commençait à développer son industrie, devait protéger son industrie de la concurrence extérieure.

**Cette théorie sera reprise à la fin des années 1970, par un économiste Anglais, Kaldor,** qui lui expliquait que **le protectionnisme est nécessaire et justifié pour protéger les industries vieillissantes.** Ces industries, étaient également incapables de résister à la concurrence extérieure. Ce que dit Kaldor, c’est que ces industries concernent un nombre important d’emplois. Le protectionnisme peut être nécessaire pour amortir les effets des restructurations industrielles.

Enfin, on peut trouver aussi la justification du protectionnisme par les stratégies de développement pratiquées par les NPI, notamment comme la Corée du Sud.

Le protectionnisme est associé à la crise des années 30, à la montée des régimes totalitaires, et donc à la seconde guerre mondiale.

Il est vrai que le protectionnisme a certainement aggravé la crise, favorisé la montée des tensions internationales. Mais, ce n’est pas pour autant qu’il faut renier les politiques protectionnistes qui ont été mis en œuvre au cours du 19ème et au cours de la seconde moitié du 20ème siècle.

Aujourd’hui encore, on voit avec la crise financière, que l’une des principales préoccupations est la montée du protectionnisme.

Enfin est ce que le libre échange, a des effets positifs sur l’économie ?

- Or si on regarde la situation, un certain nombre d’économistes on démontré que la croissance économique a été généralement plus vigoureuse dans les pays protectionnistes que dans les pays libéraux.

* + 1. **Le renouvellement du débat au cours de la seconde moitié du 20ème siècle**

Après la seconde guerre mondiale, au moment ou les pays se rencontrent pour créer une éventuelle OIC, le GATT, le discours politique encourage le libre échange. On peut penser que le débat protectionnisme avait été tranché. Cependant le développement des échanges internationaux depuis les années 1950, a profondément modifié le fonctionnement des économies nationales.

Ce développement a fait apparaitre un nouveau type de problèmes, que l’ont va appeler la contrainte extérieure.

1. L’apparition de la contrainte extérieure

Au cours des 30 glorieuses, le libre échange et la croissance économique, se sont mutuellement renfoncés, ce qui a eu pour conséquence d’accentuer l’interdépendance entre les économies nationales :

- A la fin des années 40, en France, Commerce extérieur représentait 10% de son PIB.

- Dans les années 90, ce commerce représentait plus de 20% du PIB.

Cette évolution signifie que la part des ventes de produits français à l’étranger et aussi la part des produits étrangers sur le marché sont de plus en plus importantes.

Et donc, que la croissance économique nationale dépend de plus en plus de la croissance économique des autres pays.

C’est ce phénomène que l’ont va qualifier de contrainte extérieure.

**La contrainte extérieure signifie que la croissance économique d’une économie nationale dépend en grande partie, de la croissance économique des autres économies nationales**

Au début des années 80, en France, politique de relance économique. Cela voulait dire accroitre la consommation intérieure, afin que les entreprises nationales locales implantées dans le pays ait plus de débouchées.

Le résultat est que la consommation s’est accrue mais principalement la consommation de produits importés.

Les emplois ont bien été crées mais dans d’autres économies nationales.

L’accroissement de nos exportations dépend de la demande des autres pays. Donc si elle est faible, les exportations n’augmentent pas.

C’est ce qui s’est passé. Il y a eu donc eu une aggravation du déficit extérieur lié au décalage entre la croissance économique en France et la croissance économique dans les autres pays. C’est une conséquence de la contrainte extérieure.

C’est pour cette raison qu’en 1983, on a changé de politique extérieure.

La contrainte extérieure était tellement forte que cela a modifié la politique économique en France.

**Le protectionnisme est donc un moyen pour desserrer la contrainte extérieure, cela peut faire baisser l’intensité**. Or les fais économiques démontrent que le protectionnisme a favorisé la croissance économique, dans les années 70 et 80, contrairement à ce que proclamait le discours libre échangisme. L’exemple le plus typique est le Japon.

1. La tentation protectionniste.

Cette tentation apparait au milieu des années 70, suite à la crise pétrolière. En effet, cette période est marquée par un durcissement de la concurrence internationale, et par un fort ralentissement de la croissance économique mondiale. Donc, le débat sur le libre échange va se renouveler. La question pour les économies industrialisées est de savoir comment amortir les effets d’un déclin inexorable de l’activité industrielle dans les pays anciennement industrialisés.

De plus, sous la pression de la crise, se développe les pratiques déloyales dans le commerce international. **Ces pratiques déloyales consistaient à détourner les interdictions concernant le protectionnisme tarifaire**, et les aides nationales pour certaines activités interdictions imposées par le GATT. Cependant le GATT permettait certaines dérogations :

- Il y avait une clause sociale, qui autorise les gouvernements à appliquer des mesures protectionnistes

- Cette clause sociale va être invoquée pour accroitre les tarifs douaniers, mais aussi pour pratiquer des mesures de limitations quantitatives des importations.

- Cette clause sociale pouvait également être invoquée pour accorder des subventions à des entreprises ou à des secteurs d’activités en voie de restructuration : sidérurgie, chantier navals.

A partir du milieu des années 70, la part des importations touchée par des mesures protectionnistes ne fait que s’accroitre. Cela concerne à peu près vers les années 1985-1990, la moitié du produit des importations mondiales.

De plus, se développe des accords d’auto limitation entre les pays. : Cela veut dire que deux pays décident de limiter leurs exportations entre eux : Accord entre Japon et Europe pour limiter les automobiles japonaises en Europe.

Cela veut dire qu’au cours des années 1980, les mesures de néoprotectionnismes vont se multiplier dans tous les pays industrialisés : USA, Europe, Japon. Avec le paradoxe que le discours officiel ventait les politiques de libre échange.

* + 1. **Les différentes formes de protectionnisme**

Les pratiques se sont multipliées malgré un cadre international qui favorisait le libre échange.

* + - 1. Les barrières tarifaires et quantitatives

**La plus ancienne concerne les taxes douanières** qui sont des taxes percutes sur les importations et qui entraine une hausse du prix des produits importés et donc une baisse de compétitivité de ces importations, par rapport aux produits nationaux. C’est à ces tarifs douaniers que ce sont attaqués les négociations multilatérales dans le cadre du GATT. Ces droits de douanes ont fortement baissé depuis la mise en place du GATT : 1947.

Mais ce type de pratique protectionniste, s’il connait un déclin, reste toujours en place, et a été remplacé par un autre type de protectionnisme, **avec les pratiques de subvention, qui vont favoriser les produits exportés.**

En effet, les subventions, le plus souvent permettent au producteur de vendre leur production à des prix compétitifs, sur le marché mondial, tout en garantissant un certain niveau de revenu pour ces producteurs : Politique agricole commune (PAC).

Mais les subventions peuvent agir également par l’intermédiaire d’aides à la production qui permettent de réduire les couts de production, permettant des prix compétitifs.

**D’autres pratiques protectionnistes se sont multipliées, de natures quantitatives, comme les politiques de quotas.** Ce sont des quotas imposés aux importateurs (pas plus de tel part de marché).

Ou alors, ils peuvent être négociés. **C’est ce qu’on appelle des accords d’auto limitation des exportations.**

En principe, ces politiques sont interdites par le GATT, mais le plus souvent sont imposés dans le cadre d’accords bilatéraux. Ces accords échappent à la logique du GATT ou de l’OMC.

**Autre accord d’autolimitation, est l’accord multifibres (AMF),** qui visait à protéger les pays anciennement industrialisés contre les exportations de produits textiles, des pays à bas couts de main d’œuvre. Ces AMF prévoyaient une importation limitée.

* + - 1. Les barrières administratives

Ces règles définies par les pouvoirs publics**, concernant la qualité des produits**, dans le but de protéger les consommateurs, comme les normes anti pollutions, ou des normes de sécurité. Or, le plus souvent le véritable objectif de ces mesures administratives est de décourager les importateurs, et encourager la consommation de produits nationaux (NF).

Autre forme de protection administratives, sont les investissements des FMN. **Un certain nombre de pays obligent les FMN à inclure un certain % de ce produit réalisé localement :**

- Une FMN Japonaise implantée en GB et vendu en Europe. Au moins 30% du produit doit être réalisé dans l’UE.

1. **Développement et Sous Développement**

**Introduction : La Notion de développement**

Ces questions sont récentes, et sont devenues une préoccupation principalement après la seconde guerre mondiale. C’est à partir de cette époque qu’on a distingué la notion de développement et de croissance économique, alors que jusqu’aux années 40, la question dominante était celle de la croissance. Or, comme on la vu, la croissance est un phénomène purement qualitatif, et peut être définit comme la variation de quantité de richesses créées.

**Le Développement est un phénomène qualitatif et donc un point complexe. Le développement n’est pas un phénomène purement économique.**

**Le Développement est l’ensemble des changements économiques sociaux et institutionnels, qui permettent d’accroitre le niveau de vie des populations.**

Malgré tout, il y a une relation entre croissance et développement. La croissance est un facteur nécessaire pour le développement, mais ce n’est pas un facteur suffisant. La croissance ne permet pas le développement, ce passage est empêché par les structures sociales du pays :

- Les pays du Golfe, peuvent connaitre une croissance importante, et pourtant ne sont pas des pays développés.

Cependant, dans le discours économique, les problèmes liés au développement ont été réduits au simple phénomène d’industrialisation. Donc, on considèrerait que les pays développés sont les pays qui ont connu le passage d’une économie rurale, à une économie industrielle. **Or cette vision du développement est réductrice**, car elle ramène les problèmes du développement à l’exemple des économies occidentales, qui ont connu le processus de révolution industrielle, à partir du dernier 1/3 du 18ème siècle.

Cette vision est ethnocentrique, dans le sens ou c’est sous entendre qu’il n’y a qu’une seule voie de développement et donc qu’un seul modèle à suivre.

Or la réalité montre que ce processus est beaucoup plus complexe, car lorsqu’un certain nombre de pays, ont voulu sortir du sous développement, en appliquant le modèle d’industrialisation des européens, ils ont connu des évolutions négatives, surtout sociales : **Par exemple, une urbanisation non maitrisée. C’est pour cette raison que pour un certain nombre de pays, on a pu parler de mal développement.**

A partir des années 1970, avec l’apparition des NPI, essentiellement en Asie, puis en 1990, le développement des pays d’Amérique Latine, ont fait penser que le problème de sous développement n’en était plus un. Cependant, la situation de certains pays, la fragilité démontrée par d’autres pays, lors des crises succédées au cours des années 1990, démontre que même dans les pays émergeants, le processus de développement reste fragile.

Les problèmes de sous développement restent donc d’actualité.

1. **La notion de sous développement**

Jusqu’aux années 60, on emploi **l’expression de pays sous développés,** ce qui veut dire que c’était des pays qui avaient un retard important, mais qui étaient empêcher de sortir du sous développement du fait des relations de domination imposées par les pays développés.

A partir des années 1970, on a utilisé **l’expression des pays en développement.** Dans le même temps apparait les notions des NPI et des pays émergeants. Cela sous entend que ces pays peuvent sortir du sous développement.

Le sous développement n’est qu’une étape pour ces pays dans un processus historique. Finalement, tous les pays à un moment donné, ont été un PED.

Mais pendant très longtemps, une autre expression : Tiers Monde

1. **Le Tiers Monde**

La notion de Tiers Monde, a été utilisée pour la 1ère fois par un économiste français qui s’appelait Alfred Sauvy.

Il utilisé cela en faisant référence à la révolution française : Au moment des Etats généraux de 1789, la société et l’organisation était structuré sous 3 ordres : noblesse, clergé, tiers état. Or la grande majorité de la population appartenait au tiers état, et ce poids était inexistant. La révolution est la prise de pouvoir par le Tiers Etat.

Et bien, Sauvy dit en 1952, qu’on connait la même situation. Il y a dans le monde, deux blocs dominants :

- Le bloc occidental, capitaliste.

- Le bloc de l’Est, socialiste.

Ces deux blocs représentent 20% de la population mondiale

Un troisième bloc composé de 80% :

- Le Tiers Monde.

Nous sommes en période de décolonisation. Si on n’y prend pas garde, ce Tiers Monde, risque de devenir le bloc dominant. Finalement, ce qui rassemble les caractéristiques communes, à l’ensemble des pays du tiers monde, sont plus importantes de ce qui les différencie.

A partir des années 1970, avec les NPI, et à partir des années 80-90 avec les pays émergeants, on a tendance à remettre en cause l’unité du tiers monde. Donc, on a tendance à accentuer les analyses sur les différences qui existent entre les différents pays du tiers monde.

On va parler des Tiers Mondes, avec des pays qui sortent du sous développement (NPI) en Asie et Amérique Latine, qui géographiquement sont importants (Brésil Chine Inde). A coté, il y aurait des pays qui ne réussiraient pas à rassembler les conditions de sortie du sous développement : Les PMA (pays les moins avancés). On retrouve principalement ces PMA en Afrique mais aussi en partie en Asie.

**Aujourd’hui, la situation est différente :**

- Le Bloc socialiste a disparu.

- Se développe de plus en plus des blocs régionaux.

- Les organismes économiques internationaux jouent un rôle de plus en plus important (OMC).

Or dans les négociations réapparait une logique de bloc. On le voit dans les négociations à l’OMC.

1. **La mesure du développement**

Phénomène complexe, avec un caractère multidimensionnel. Comment doit-on prendre en compte les différentes dimensions concernées par le développement ?

**Il serait judicieux d’utiliser le PNB, indicateur de niveau de vie. Souvent**, on tend à distinguer le niveau de développement, grâce à cet indicateur. Mais l’inconvénient est qu’il ne prend pas en compte d’autres dimensions qui caractérisent le développement.

Dans les années 70, un économiste Indien, Sen a réalisé un certain nombre de travaux qui a aboutit **à la création d’un IDH.** Or cet IDH prend en compte 3 dimensions :

- Une dimension économique mesurée par le PNB par habitant.

- Une dimension éducative mesurée par le taux d’alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation

- Une dimension sanitaire, mesuré par l’espérance de vie.

L’IDH est donc un indicateur composite. Sa valeur est comprise entre 0 et 1. Donc, plus il se rapproche de 1, plus le pays est développé et inversement.

Cet indicateur permet de mesurer les écarts de développement, mais permet aussi de comprendre le processus de développement.

**Il y a aussi un indicateur de pauvreté humaine (IPH), mais qui pause le problème de la définition de la pauvreté :**

- **Pauvreté absolue** : non satisfaction des besoins essentiels. On va définir un panier de biens et de services qui constituent le seuil de subsistance et va être considéré comme pauvre, toutes personnes qui ne consomme pas ce minimum. On a une conception biologique de la pauvreté.

- **Pauvreté relative :** Mais il y aussi un aspect sociale : on peut considérer que participer à certaines activités sociales constitue la satisfaction d’un besoin essentiel. Echapper à la pauvreté ne se réduit pas seulement à la survie biologique, mais requiert également la satisfaction de besoins nécessaire d’un point de vue social. Si on prend en compte cette dimension sociale, on considère que la pauvreté constitue un manque relativement à l’ensemble de la société. On va ainsi parler de pauvreté relative.

**Le programme des nations unis pour le développement (PNUD) a crée un nouvel indicateur : l’indicateur de pauvre humaine composite,** qui prend en compte 4 grands aspects de la vie humaine : STOP

- La capacité à vivre longtemps et en bonne santé : on mesure cette capacité par la proportion d’individus risquant de décéder avant l’âge de 40 ans.

- Le savoir, mesuré par la proportion d’adultes analphabètes.

- Les moyens économiques : Les personnes qui ne peuvent pas se nourrir régulièrement, et qui ont un revenu insuffisant pour assurer leur survie.

- Une dimension sociale, un indicateur de misère sociale qui prend en compte 3 variables :

- Le % de personne privé d’eau potable

- Le % de personne privé d’accès aux services de santé

- La part des enfants de moins de 5 ans souffrant d’insuffisance pondérale.

Cet indicateur de pauvreté humaine est moins utilisé que l’IDH pour mesurer le degré de développement, parce que son contenu est soumis à débat. **Cependant, le mérite de l’IPH est d’insister sur l’idée que le sous développement est caractérisé par des manques.**

1. **Les traits caractéristiques du sous développement**
   1. **Dualisme et désarticulation**

L’idée de dualisme signifie que dans ces pays, on retrouve deux grands types de secteurs économiques :

- **Un secteur moderne, plutôt de type industriel,** connaissant une forte productivité et dans le même temps, et créant relativement peu d’emplois. C’est un secteur monétarisé, où les échanges marchands sont généralisés.

- **Un secteur traditionnel  de type agraire**, avec une population nombreuse et peu productive. C’est un secteur très peu monétarisé et dont la production est principalement utilisé pour l’autoconsommation. C’est également dans ce secteur que l’on va retrouver l’ensemble des activités qui font parti de l’économie souterraine (pas forcément illégale).

Ce sont deux secteurs qui n’ont aucun lien entre eux. Ce qui signifie que le secteur moderne, son développement n’a aucun effet d’entrainement sur le secteur traditionnel.

Dans les pays développés, les deux secteurs se sont développés, mais ce n’est pas le cas dans les PED. Cette désarticulation freine la croissance économique, et empêche en grande partie la sortie du sous développement,

* 1. **Le poids de la démographie**

Caractéristique majeure des pays en sous développement. Cette forte expansion démographique date de la seconde moitié du 20ème siècle. Elle est caractérisée par une très forte progression de la natalité alors que la mortalité tend elle à baisser.

Processus de transition démographique :

- Passage d’un régime démographique caractérisé par un haut niveau de natalité, haut niveau de mortalité

Période 1 : Entre les deux, ont a eu une première période où on a eu une baisse de la mortalité et un haut niveau de natalité.

Période 2 : Puis une période ou la mortalité a continué à baisser, la natalité également, donc forte progression démographique, mais moins élevée qu’au cours de la période 1.

- Un régime démographique à faible niveau de natalité et de mortalité.

La natalité reste très élevée pour des causes culturelles.

Or, la progression démographique est plus élevée que la croissance économique et la croissance du revenu. Se met en place un cercle vicieux de la pauvreté, puisque le revenu par habitant tend à baisser, et surtout dans des économies agraires, la production agricole est insuffisante pour subvenir aux besoins des populations.

Cela empêche principalement dans le secteur traditionnel, la constitution d’un surplus de revenu, permettant de financer le développement industriel.

La population agricole n’arrivant pas à se nourrir exode vers les villes. Or ces villes sont incapables d’absorber le surplus de population, ce qui favoriser la création de bidonvilles, favelas.

Ce n’est qu’à partir des années 70, qu’un certain nombre de pays en développement va prendre conscience du problème démographique, et va essayer de mettre en place des mesures pour faire baisser la fécondité.

La fécondité peut être faible, mais si le nombre de femmes est élevé, la natalité va être élevée.

Cela a entrainé un ralentissement de la progression démographique, à partir des années 80. Malgré tout, encore aujourd’hui, cette progression reste importante, et est un facteur d’appauvrissement. La stabilisation de la population ne pourra pas se faire avant la fin du 21ème siècle.

* 1. **Les inégalités**

Au niveau mondial, et elles concernent les inégalités entre le monde développé et les pays en développement.

Maddison : l’Ecart entre le pays le plus riche et le plus pauvre était de 3,1 : 1820

Aujourdhui, 70 fois plus riche

Mais le plus important dans les inégalités, sont les inégalités internes aux pays en développement. Ce qui signifie qu’il y a une relation entre développement industriel et réduction des inégalités sur le long terme.

Cette relation a été mise en évidence par un économiste américain : Kuznets :

1770 1880 1920

Il y a inégalité entre relation économique et social et développement. Pour montrer le degré des inégalités dans les pays en développement, on va prendre le cas des pays les moins avancés :

- Tanzanie, les 20 % les plus riches concentrent 60 % des revenus.

A l’inverse un pays comme la Corée du sud, les 10% des plus riches, concentrent à peu près 30-40% du revenu.

**Le pouvoir appartient le plus souvent à une petite élite, urbaine**, qui oriente la production vers des produits peu adapté aux besoins de la population. Ainsi, se développe dans ces pays, un type d’industries, destiné à satisfaire les besoins de la population la plus riche, mais cette industrie est caractérisée, par un niveau de productivité élevé, ce qui entraine une faible création d’emploi.

**De plus, la consommation de cette élite urbaine, est copiée sur celle des pays développés, ce qui entraine des importations et aggrave ainsi le déficit extérieur de ces pays.**

Dans ces pays, il y a une confusion entre pouvoirs économiques et pouvoirs politiques, ce qui fait que les frontières entre ce qui est de la richesse collective et privée sont très floues. Le pouvoir politique tend à s’accaparer les riches collectives.

Ces inégalités concernent tous les domaines de la vie économique et sociale, et surtout favorise le développement de la pauvreté.

1. **Les stratégies du développement**

On s’intéresse aux mesures qui ont été prise par les pouvoirs publics pour sortir du sous développement. Ces mesures dépendent d’abord des analyses que l’ont fait du sous développement.

* 1. **Les analyses du sous-développement.**
     1. Les analyses libérales du sous développement

C’est un retard de développement, c'est-à-dire que tout pays à un moment donné de son histoire, a été sous développé, et on peut dire **qu’avant la révolution industrielle, on peut considérer que les pays étaient tous sous développés.** Ce n’est qu’au moment de cette révolution, qu’un certain nombre de pays vont sortir de ce sous développement.

En même temps, ceux qui ne connaissent pas cette révolution, restent sous développés.

**Donc, selon cette thèse, l’ensemble des pays connaitraient le même processus de développement, mais à des moments différents.**

C’est Rostow qui a soutenue cette thèse par «  les étapes de la croissances » : Tous les pays passent par 5 phases de développement :

- **La société traditionnelle** : Société agricole, pays sous développés.

**- Les conditions préalables au décollage :** Les pays restent sous développés, mais dans le même temps étape charnière, car se met en place les conditions du décollage. Variable : Croissance de l’investissement.

**- Le décollage** : Take Off, révolution industrielle. C’est le moment sort du sous développement et sont développés. C’est une question de temps, et d’autre part, il faut mettre en place les conditions au démarrage :

- Ce qui signifie mettre en place les bonnes stratégies de développement.

- Cela veut aussi dire, que si un certain nombre de pays connaissent le sous développement, c’est lié à des erreurs politiques dont la responsabilité est celle des gouvernants de pays sous développés :

- Une mauvaise insertion dans les échanges internationaux, qui jouent un rôle clé

- Une croissance trop importante du secteur public car elle engendre des dépenses publiques trop élevés et donc un déficit,

- Mais aussi un niveau trop développé de la corruption, dans le personnel politique.

- **La marche vers la maturité**

**- La société de consommation de masse.**

* + 1. Les analyses d’inspiration marxiste et tiers mondiste du sous développement

Le sous développement est le résultat de la conséquence de l’exploitation des pays sous développés, par les pays développés. On peut la voir au moment de la colonisation.

Mais même lorsqu’il acquiert leur indépendance, cette exploitation continue et passe par le commerce international :

- Les pays en développement exportent et vendent aux pays développés dans le cadre de la DIT, des produits à faibles valeurs ajoutés, et ils importent des pays développés, des produits à forte valeur ajoutée.

- Les pays sous développement sont donc condamnés à s’appauvrir, car l’échange est inégal.

Donc, grâce au commerce international, les pays développés, s’approprient sans contrepartie, une partie des richesses des pays sous développés.

- D’autre part, les échanges internationaux, favorisent la dépendance technique mais aussi financière des pays sous développés, envers les pays développés.

Cette analyse va être reprise par les tiers-mondistes, qui visent à briser la dépendance des pays sous développés, par rapport aux pays développés.

**Dans cette analyse, le sous développement est un produit du développement, et non pas un retard de développement.**

* 1. **Les différentes stratégies de développement**

Elle pose 3 questions principales :

- Celle des relations entre les secteurs d’activités

- Quel doit être le rôle de l’Etat

- Quel doit être le rôle du marché.

1. Les relations intersectorielles.

Quelle relation entre le secteur agricole et l’industrie ?

L’industrialisation est la condition préalable indispensable pour sortir du sous développement :

- La spécialisation des pays sous développés, dans le domaine des produits primaires (agricoles), rend ces pays plus vulnérables et plus dépendants. Spécialisation justifiée par la loi des avantages comparatifs. **Donc développer le secteur industriel, pour permettre une véritable indépendance économique des pays en développement, suppose** de remettre en cause, l’analyse en terme d’avantages comparatifs, afin de privilégier la diversification de l’appareil productif, et par la même privilégier, la demande du marché intérieur.

- **Si on favorise le développement de l’industrie, cela permet des gains de productivité rapide, et une meilleure qualification de la main d’œuvre.** Donc, selon cette analyse, la stratégie de développement va favoriser le développement industriel, même si c’est au détriment de l’agriculture. C’est donc un modèle de développement déséquilibré. Mais ce déséquilibre, peut être renforcé par un déséquilibre interne au secteur industriel. En effet, si on privilégie le développement de l’industrie,Une question centrale se pose :

**A quel type d’activité doivent être consacrées en priorité les investissements ?**

**-** Rareté des ressources financières disponibles, et donc suppose des choix.

- Les choix réalisés, n’ont pas que des effets économiques, mais également des effets sociaux. Si on favorise certains types d’industrie, on va favoriser certains groupes sociaux au détriment d’autres.

- Cette question d’investissement est liée aux choix technologiques, c'est-à-dire doit on privilégie les activités pour lesquelles la productivité est élevée, ou connaitre une croissance moins importante (question de l’emploi posée).

On va donc plutôt privilégier des stratégies de développement industriel déséquilibré afin d’éviter la dispersion des ressources, et donc cette stratégie a pour objectif de concentrer les investissements sur un nombre restreint de branches industrielles, et ces branches sont celles qui peuvent avoir les effets d’entrainements les plus importants, sur l’ensemble des activités industrielles.

C’est dans ce cadre que vont être privilégiés les investissements dans les industries de biens d’équipements et de biens intermédiaires.

1. Le rôle de l’Etat.

Le rôle de l’Etat est considéré comme essentiel aussi bien que dans les analyses libérales ou marxiste et tiers-mondistes. Mais il est évident que ces deux types d’analyses confèrent un rôle différent, et qu’il existe des nuances importantes dans la conception du rôle de l’Etat dans la stratégie développement :

- **Pour les libéraux, le rôle doit être limité dans le temps, et l’intervention de l’Etat doit se limiter au 1er stade de développement,** c'est-à-dire, ce qui recouvrerait la période des conditions préalables au développement.

On a pu l’observer par exemple dans beaucoup de pays asiatiques, les NPI où l’Etat va favoriser le développement d’une infrastructure économique et sociale, propice, au décollage de l’industrie, notamment avec la mise en place d’un système éducatif important, favorisant l’émergence d’une main d’œuvre qualifiée, mais aussi en incitant et en favorisant la progression de certains secteurs tournés vers les marchés extérieurs, et correspondant aux avantages comparatif de ces pays.

**Cela suppose aussi pour l’Etat de définir les règles concernant les relations sociales** comme par exemple, empêcher une trop forte progression des salaires, et donc d’empêcher l’expression des revendications des salariés, et aussi créer les conditions qui permettent d’attirer les capitaux extérieurs, afin de financer le développement de l’activité économique. Cela suppose un Etat fort, autoritaire.

**- A l’inverse d’autres pays vont opter pour une intervention prolongée de l’Etat,** en se réclamant du modèle socialiste, et notamment du modèle soviétique des années 30, ce fut le cas pour l’Algérie et d’autres pays d’Afrique. Dans ce cadre, l’Etat devient le propriétaire, des moyens de production, favorisant des industries principalement de produits intermédiaires (pétrole), et en même temps, favorisant la progression d’un groupe social, dépendant de l’Etat, bureaucratie.

**Dans ce cadre, la planification doit jouer un rôle essentiel.** De même il s’agit de protéger l’industrie émergeante de la concurrence extérieure, ce qui signifie du protectionnisme.

**L’Etat joue un rôle central d’autant plus qu’il n’existe pas de classe sociale,** susceptible d’avoir une vision à long terme du développement. Donc l’Etat se voit conférer plusieurs rôles :

- Promouvoir une politique industrielle volontariste, avec comme instrument le PLAN.

- Agir sur le financement de l’économie en contrôlant le crédit.

- Contrôler les flux de capitaux venant de l’extérieur, et même tenir le rôle de producteur grâce à un large secteur d’entreprises nationalisées, comme les produits miniers, primaires.

Dans tous les pays en développement, l’Etat a joué un rôle essentiel avec plus ou moins de réussite, mais il a toujours intervenue.

1. Le rôle du marché.

Le problème est de savoir à quel marché est destinée la production nationale : pour qui produit-on ?

A partir de là, on peut distinguer deux types de stratégies :

- **l’industrialisation par substitution d’importations :** c’est une stratégie théorisée originaire d’Amérique latine, et regroupée dans la CEPAL (commission économique pour l’Amérique Latine), qui dépend de l’ONU.

Dans ce type de stratégie, on retrouve plutôt une vision tiers-mondiste du sous développement.

Le sous développement est considéré comme un produit de la dépendance des pays du tiers monde vis-à-vis des pays développés. **Donc, il s’agit de favoriser une industrie destinée à satisfaire le marché intérieur, et donc de se substituer aux importations.** Cette stratégie va s’accompagner de barrières douanières élevées, donc de protection du marché intérieur, afin également d’attirer des capitaux étrangers, intéressés par un marché captif.

- Dans une 1ère phase, l’industrialisation doit concerner la production de biens de consommation.

- A la seconde phase, deux orientations possibles :

- Soit se tourner vers l’exportation (Asie du sud est).

- Soit pratiquer une politique de remontée des filières en développant la production de biens d’équipements, et de produits intermédiaires.

C’est une stratégie mise en place dans les années 50 par beaucoup de pays (Chili, Brésil, Corée du Sud, Taiwan, Inde, Egypte). Mais au cours des années 60, **cette stratégie d’industrialisation par substitution d’importations, est bloquée pour plusieurs raisons :**

- **Liée au Protectionnisme,** qui a favorisé l’émergence d’industries peu concurrentielles, ce qui entraine une hausse des prix sur le marché intérieur, ponctionnant les revenus agricoles, et donc cette ponction va limiter la production d’agriculture.

**- D’autres parts, le manque de compétitive de ces industries est compensée par les aides de l’Etat, ce qui entraine une augmentation des dépenses publiques, et donc un déficit public,** qui va être principalement financé par la création monétaire, créant ainsi les conditions d’une spirale inflationniste.

- **La stratégie de remontée des filières nécessite l’importation de bien d’équipements qui aggrave la dépendance extérieure.**

- Cette stratégie crée peu d’emplois et peine à absorber la main d’œuvre liée au développement démographique, ce qui a des effets sociaux et politiques :

En Algérie, jusqu’ à la fin des années 1980, le poids politique de l’Algérie dans la région s’accentue, mais la question sociale va faire voler en éclat le modèle. L’Algérie a développé depuis l’indépendance un système éducatif important, et cela permet d’éduquer une jeunesse nombreuse. Donc jeunesse sans emplois, qui va remettre en cause le pouvoir politique. Et qui va favoriser le développement de groupes intégristes.

**- L’industrialisation par promotion des exportations :** **elle vise à augmenter la production de l’industrie vers le marché mondial.** Les exportations de biens manufacturés doivent remplacer les exportations traditionnelles de biens primaires. C’est le modèle pour lequel vont opter les dragons du sud est asiatique.

Cette stratégie est donnée sur une base industrielle, héritée de la stratégie de substitution aux importations. De plus cette stratégie concerne certaines caractéristiques de la 1ère, notamment le protectionnisme.

D’autre part cette stratégie n’est pas purement libérale, car elle nécessite des mesures permettant de stimuler le développement de l’industrie comme :

- la sous évaluation des taux de change

- une politique de subvention directe et de facilité financière aux entreprises exportatrices.

Le plus souvent, **les pays qui ont opté pour cette stratégie ont été contraint** du fait de l’étroitesse de leur marché intérieur. Donc pour devenir plus compétitif, les entreprises locales doivent trouver de nouveaux débouchés, ce qui leur permet de produire plus, et donc de réaliser des économies d’échelles (plus la production augmenter, plus le cout unitaire diminue), et donc une plus grande compétitivité sur le marché mondial.

**Cependant cette stratégie connait des limites :**

**-** Le développement des industries qui exportent est dépendant de la conjoncture des pays développés, principaux clients. C’est pour cette raison, que les pays qui ont adopté ce type de stratégies, sont obligés à un moment donné, de diversifier leur système productif, c’est le cas en corée du sud.

- D’autre part, ces pays au cours des années, tendent à perdre leur avantage comparatif, notamment pour ce qui concerne le cout de la main d’œuvre, car leur processus de développement s’accélérant, ces pays arrivent à une situation de plein emploi, favorable à la progression des salaires : donc délocalisation….

* 1. **Bilan de ces stratégies**

Le bilan est mitigé, on considère, que ce sont surtout **les stratégies dites autocentrées, c'est-à-dire celles qui donnent la priorité à l’expansion du marché intérieur, qui ont échouées.** En effet, plusieurs indicateurs semblent démontrer cet échec :

- Dans la plus grande partie des pays en développement, la pauvreté persiste.

- Les inégalités sociales se sont aggravées.

- Tous ces pays montrent une grande fragilité financière, ce sont ces pays qui sont le plus touchés par la répétition des crises financières.

**Cependant ces échecs doivent être relativisés :**

- En effet, depuis une quinzaine d’années, les économies émergeantes se sont multipliées, et ces économies reposent sur un appareil productif industriel, relativement développé.

- Mais la question posée aujourd’hui, est celle du modèle de développement fondé sur l’industrie. Il semble que depuis quelques années, il y ait une certaine inflexion dans la conception du développement, et que cette inflexion tend à vouloir insister sur des modèles plus équilibrés dans les relations entre l’industrie et l’agriculture.

- Donc agriculture pas tournée essentiellement vers l’exportation mais qui soit recentrée sur la culture vivrière, c'est-à-dire destinée à satisfaire les besoins intérieurs.

**CHAPITRE 6 : LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL**

Il va compléter et équilibrer les relations économiques internationales qui portent sur les échanges de biens et de services. Si on prend deux pays de l’économie mondiale :

Pays A Pays B

Système de production nationale échanges internationaux Système de production nationale

Système monétaire nationale Système monétaire int. Système monétaire nationale

(Banque Centrale et monnaie nat)

**De même, au cours des 30 glorieuses, le SMI, a joué un rôle central. Lorsque ce SMI va s’effondrer en 1970, c’est la fin des 30 glorieuses, et donc la crise.**

**ET**

**15 aout 1971, c’est le jour Nixon, décide de suspendre la convertibilité du dollar en or.**

1. **Les fonctions d’un SMI**

Ces fonctions dépassent la fonction de paiement dans les échanges internationaux. En effet, d’une manière générale, **la fonction principale de tout système monétaire, est de favoriser les échanges de biens, de services, et de capitaux,** grâce aux 3 fonctions remplies par la monnaie :

- Unité de compte (la monnaie mesure la valeur des biens, des services et des actifs financiers susceptibles d’être échangé).

- C’est un moyen de paiement, c’est un pouvoir d’achat, qui permet d’acheter et de vendre, à tout moment.

- C’est un instrument de réserve, c'est-à-dire que la monnaie peut être conservée pour elle-même, le problème étant la perte de pouvoir d’achat que peur provoquer cette conservation.

**Le SMI est l’organisation des relations monétaires, entre les pays, selon un ensemble de règles, de pratiques, et également suppose des infrastructures, notamment le marché d’échange, mais aussi des institutions (FMI).**

1. **Assurer l’échange et la circulation des monnaies nationales.**

Le SMI doit favoriser les relations entre les monnaies nationales, ce qui pose deux types de problèmes :

**- Le problème de la convertibilité des monnaies nationales,** dans quelle mesure une monnaie nationale peut elle s’échanger contre une autre monnaie nationale.

- Cette convertibilité peut être totale : C'est-à-dire convertie en une autre monnaie quelque soit le montant et quelque soit la nature des opérations réalisées, avec cette conversion.

Les monnaies convertibles dans notre monnaie : Devise mais l’Euro n’est pas une devise pour les Européens.

- L’inconvertibilité des monnaies : C’est le cas pour les monnaies de pays pauvres.

Euro convertible en Dinar, mais par le contraire.

- **La question du régime de change,** c'est-à-dire quelles sont les règles qui définissent la fixation des taux de change entre les monnaies nationales.

**-** Soit c’est un régime de change flottant

- Soit un régime de change fixe

1. **L’ajustement de la balance des paiements**

La balance des paiements enregistre l’ensemble des opérations d’un pays avec le resto du monde. Or, tout déséquilibre durable, entre les recettes et les dépenses liées aux échanges internationaux, pose des problèmes d’ajustements : comment revenir à l’équilibre ?

Or ces problèmes, sont résolus d’une manière différente, selon les règles de fonctionnement, du SMI. **On peut distinguer 3 cas :**

* **L’ajustement automatique :**

On laisse jouer les mécanismes économiques, qui sont supposés rétablir l’équilibre extérieur. **Ces mécanismes automatiques passent par les taux de change :** C’est la valeur d’une monnaie en une autre monnaie.

**En principe, lorsqu’un pays est déficitaire**, le taux de change de sa monnaie doit baisser :

- On parle de dépréciation dans un régime de change flottant

- Soit de dévaluation dans un régime de change fixe.

**Le prix des produits importés en monnaie nationale va augmenter :**

- Les importations vont devenir moins compétitives, par rapport aux produits locaux.

- Les importations vont donc baisser.

**A l’inverse le prix des produits exportés dans le pays, vont baisser :**

- les prix sont compétitifs

- les exportations vont augmenter.

* **L’ajustement dirigé**

**Lorsque les déficits extérieurs sont durables,** des politiques d’accompagnements sont nécessaires, ce qui veut dire que la variation des taux de change est insuffisante pour rétablir l’équilibre extérieur.

Comme politiques :

- Réduire la consommation en agissant sur les revenus, afin de limiter les importations.

- Favoriser les restructurations industrielles, pour accroitre la compétitivité de l’économie nationale.

* **L’ajustement imposé**

Concerne principalement les pays déficitaires et endettés, et donc les organismes internationaux, principalement le FMI, peuvent imposer des politiques économiques, que les pays déficitaires doivent suivre, pour obtenir des crédits destinés à financer leur déficit extérieur.

1. **Le problème des liquidités internationales.**

Ce problème concerne les mécanismes et les règles qui permettent de fournir à l’économie mondiale, la monnaie nécessaire aux échanges internationaux : C’est le problème des moyens de paiement au niveau international.

Les liquidités internationales sont les réserves officielles des Etats. Elles se composent principalement d’Or, de devises, mais aussi des droits de tirages spéciaux (DTS) fournis par le FMI.

Ces réserves sont le plus souvent utilisées pour agir sur le taux de change.

Les monnaies, utilisées par les agents privés, dans leurs transactions internationales.

Concernant ces liquidités, deux types d’organisation monétaires peuvent être distingués :

- **Implique que le SMI est organisé autour d’une monnaie internationale unique,** qui se substitue aux monnaies nationales, utilisée que dans les échanges internationaux. Deux cas théoriques :

- **Le régime de l’Etalon Or**, qui a existé au 19ème siècle. Dans ce régime, toutes les monnaies nationales sont convertibles en or, et l’émission de monnaie nationale par la banque centrale, dépend du stock d’Or, détenu par cette banque centrale.

Dans ce régime, l’Or est en principe la monnaie internationale.

Dans la réalité, c’est la Livre Sterling £, qui a servi de monnaie internationale, car 1ère puissance commerciale, financière au monde

**- Le système de Clearing Union,** proposé mais pas retenu par Keynes, au lendemain de la seconde guerre mondiale. L’idée de Keynes était de créer une banque internationale indépendante, qui émettrait sa propre monnaie : Bancor. Chaque monnaie nationale, était convertible en Bancor, selon un taux de change,

L’expérience historique ce sont généralement des monnaies nationales, qui jouent le rôle de monnaie internationale. Le principal problème c’est que toutes les monnaies nationales ne peuvent pas jouer ce rôle, ce qui entraine des déséquilibres entre pays au niveau international.

1. **La Logique du SMI**
   1. **Régimes de change et marché des changes.**
      1. **Définitions**
         1. Le marché des changes

C’est l’action économique par laquelle on échange des monnaies de différentes nations. Le plus souvent, ce sont des opérations que portent sur de la monnaie scripturale.

A la différence des marchés boursiers, le marché des changes n’a aucune localisation géographique. Cela veut dire qu’il n’y a qu’un seul marché de change dans le monde. On peut réaliser des opérations n’ importe où. C’est très important. La seule règlementation est la convertibilité. C’est un marché qui s’auto régule.

Les opérations de change, sont concentrées sur quelques places financières, principalement le Royaume Uni, les USA (NY), le Japon. Opérations concentrées sur quelques places financières, et quelques monnaies comme le dollar $ (80%).

C’est un marché qui peut donner lieu à spéculation. En effet, il y a deux causes principales pour ce qui concerne, le marché des changes :

- Réaliser des paiements internationaux.

- La spéculation : elle a comme fondement les anticipations des agents économiques sur l’évolution des taux de change.

* + - 1. Les taux de change

C’est le prix d’une monnaie en termes de la monnaie d’un autre pays. En principe, comme c’est un prix, le taux de change est déterminé par les opérations réalisées sur le marché des changes. Donc, lorsque l’offre d’une monnaie nationale sur le marché des changes, tend à augmenter, le taux de change va baisser, et inversement.

On peut distinguer deux types d’opérations :

- Les taux de change au comptant : l’opération de change est réalisée pour un paiement immédiat, et une transaction immédiate.

- le taux de change à terme : le prix pour une transaction qui interviendra à un moment défini d’avance dans l’avenir. (acheter les $ today et l’opération n’aura lieu que dans un mois, dans cette opération, elle est réalisée au taux de change du jour. Ce sont ces opérations à terme qui donnent lieu à la spéculation. C’est le cas pour 60 % des transactions.

* + 1. **Les régimes de change**

C’est un ensemble de règles, qui déterminent l’intervention des autorités monétaires (banques centrales), sur le marché des changes. Cest règles vont avoir des effets, sur l’évolution des taux de changes. On peut distinguer deux types extrêmes de régime de change :

- Les changes flottants

- Les changes fixes

1. Le système de changes flottants ou flexible.

Ce régime est un système dans lequel il n’existe pas de parité officielle, entre les différentes monnaies. Donc, pour définir la valeur d’une monnaie, on ne se base pas sur une valeur étalon, **mais sur un taux de change, qui varie librement, sur le marché des changes, en fonction, de l’offre et de la demande.**

C’est le régime sur le plus courant, c’est le cas entre l’Euro € et le Dollar $.

Il y a deux causes principales qui vont faire varier l’offre et la demande :

- L’offre et la demande sont liées aux échanges internationaux de biens et de services. Un déficit extérieur entraine une baisse du taux de change, c’est ce qu’on appelle une dépréciation.

- Les mouvements de capitaux. Au niveau international, les mouvements de capitaux ont deux causes principales :

- Soit ils répondent à une logique productive (IDE).

- Soit ils répondent à une logique spéculative : Soit sur les taux de change, soit sur l’évolution de la valeur des actifs financiers.

Dans un pays, tout entrée de capital implique une augmentation de demande de la monnaie nationale, et donc le taux de change augmente.

Inversement, toute sortie du capital, entraine une baisse du taux de change.

Aujourd’hui il n’y a plus aucune limite aux mouvements de capitaux = globalisation financière.

Una baisse du taux de change est appelé dépréciation, et une hausse du taux de change est appelé appréciation. On va dire que l’€ s’apprécie ou se déprécie par rapport au $.

Il existe plusieurs degrés de flottement :

- On considère qu’on est dans **un système de change flottant pur, lorsqu’il n’y a aucune intervention des autorités monétaires nationales**, sur le marché des changes. Il est considéré **comme impur, lorsque les autorités monétaires interviennent pour agir sur le taux de change,** donc sur le marché des changes.

On peut considérer qu’au niveau international nous somme dans un système de change impur, car le taux de change est un instrument de politique économique.

La logique dans l’utilisation des taux de change a évolué dans le temps. La dépréciation rend plus compétitive les exportations et renchéri les importations, et inversement pour l’appréciation.

**Une période 1950-1970** : On utilise le taux de change pour améliorer la compétitivité de l’économie. Dépréciation du taux de change = amélioration de la compétitivité.

Cette logique a une limite : En effet, toute économie nationale, a des importations incompressibles : de produits intermédiaires, liée à la consommation. Et le prix de ces importations va augmenter :

- Pour les consommations intermédiaires : Le cout de production augmente.

- Pour les produits de consommation, cela augmente le prix des produits consommés.

Une dépréciation du taux de change, peut donc être à l’origine d’une inflation, et du cout réduire ou annuler l’amélioration de la compétitivité due à la dépréciation du taux de change.

**Depuis les années 1980,** la tendance est plutôt à lutter contre l’inflation, et donc à essayer de maintenir un taux de change élevé. C’est ce qu’on appelle une politique de monnaie forte.

Le principal instrument est l’utilisation des taux d’intérêts. Un fort taux d’intérêt va accroitre la demande de monnaie et donc apprécier le taux de change.

1. Le système de changes fixes

Un système de changes fixes, **implique la définition d’une parité** (taux de change officiel qui peut exister entre les monnaies liées à ce régime de change fixe). En principe, les autorités monétaires, **sont obligées de maintenir**, cette parité sur le marché des changes.

Cependant, il y a la réalité du marché des changes. Or, les autorités monétaires doivent défendre la parité lorsque les taux de changes sur le marché, tend à s’éloigner, de la parité officielle.

Si la parité de l’Euro était de 1$.

Si sur le marché des changes, la demande de $ tend à augmenter, cela signifie que l’Euro tend à se déprécier sur le marché des changes, par rapport au $.

Donc la banque centrale doit intervenir, pour que le taux de change revienne au niveau de la parité. **Donc, elle doit vendre des $ et acheter des €.**

Dans ce cas l’intervention de la banque centrale ne peux pas être infinie, car pour vendre des $ il faut en détenir. Il y a donc un moment où la banque centrale ne peut plus défendre la parité. Elle va donc changer sa parité. Dans le cas présent, **la parité sera moins élevée, c’est qu’on appelle une dévaluation.**

Dans la réalité, c’est quasiment tout le temps les autorités monétaires de la monnaie faible, qui intervenait.

**Dans ce système de taux de change fixe pur** : il ne peut y avoir de changement de parité, et donc le taux de change de marché doit être tout le temps continuellement à la valeur de la parité.

**Le plus souvent, ce sont des systèmes impurs**, avec possibilité de changement de parité, dévaluation ou réévaluation.

Sur le marché le taux de change peut varier autour de la parité, selon un certain % déterminé d’avance : Ce fut le cas pour Bretton Woods ou dans le Système monétaire européen.

**La défense de la parité doit être accompagnée de mesures économiques :**

- Lorsque le Franc se dépréciait par rapport au Deutschemark, pour éviter les dévaluations on freinait les importations (**en agissant sur les revenus**).

- **Augmenter les taux d’intérêts.**

* 1. **Du Système de Bretton Woods aux changes flottants.**
     1. **Le système de Bretton Woods (1945-1971).**
        1. Les origines du système de Bretton Woods

Ces accords on été signé en juillet 1944. C’est l’aboutissement de négociations qui avaient commencé dès 1942, notamment entre Britanniques et Américains. Ceci signifie bien que la définition d’un nouveau SMI est une priorité, pour les pays alliés.

En effet, à l’époque on considère que l’effondrement du SMI au cours des années 1930 est un facteur de la dépression qui a suivi le crack boursier de 1929. Justement, de cette expérience des années 1930, on en tire plusieurs leçons :

- Le flottement des taux de change est néfaste en période de crise économique grave.

- Les dévaluations compétitives favorisent la montée du protectionnisme, ce qui est un facteur aggravant de la crise.

- Un système monétaire international ne peut être stable qu’avec un seul pôle dominant. En effet, au cours de l’entre deux guerres, la concurrence de deux devises à statut international (£ et $), est jugée responsable de l’instabilité de l’ancien SMI.

- Le pays dont la monnaie est dominante au niveau international, doit respecter certaines contraintes macro économiques, notamment des politiques budgétaires équilibrées, et une monnaie ni sous évaluée, ni sur évaluée.

- Les banques centrales doivent être indépendantes du pouvoir politique.

**C’est à partir de ce constat que va se construire le nouveau SMI**. Cependant, le système de Bretton Woods, ne va pas remplir les conditions définies par l’expérience des années 1930, car les intérêts nationaux restent prédominants pour trouver un accord. Or, il faut trouver un compris, ce qui veut dire que le système de Bretton Woods n’est pas parfait et contient les conditions de sa disparation.

Au cours de ces négociations deux types de propositions, par les USA d’abord par White, et des Britanniques par Keynes. Entre ces deux plans, des divergences importantes, qui concernaient :

- Les obligations imposées au pays

- Le degré de flexibilité des taux de change

- Le degré acceptable de mobilité des capitaux.

Ces divergences s’expliquent par des priorités économiques différentes des deux pays.

- Pour le RU, la priorité est le retour à la croissance économique et au plein emploi.

- Pour les USA, les priorités sont le retour au libre échange et à l’essor du commerce mondial.

**C’est le plan White qui sera adopté**, alors que le Keynes était plus contraignant. A la fin de la Guerre, le RU n’avait pas les moyens politiques et économiques pour imposer ses vues aux USA.

* + - 1. Les principes de fonctionnement du système de Bretton Woods

Le Nouveau SMI s’articule autour de **4 grands principes :**

- Un régime de change fixe, mais avec une marge de fluctuation de plus ou moins 1%.

- Interdiction du contrôle des changes, et des tarifs douaniers protecteurs.

- **Officiellement** toutes les devises étaient définies par rapport à l’OR. Mais dans la réalité, en 1945, les USA détenaient 70% des réserves d’OR mondial, ce qui explique pourquoi dans les faits, même si l’Or est un étalon de référence et une liquidité internationale, seul le $ sera convertible en OR, alors que les autres monnaies sont convertibles en $. Et donc, le bon fonctionnement du système reposait sur la capacité des USA à défendre la parité officielle, du $ par rapport à l’OR, **et cette parité officielle est de 35$ pour 1 once d’OR.**

- **Création d’une institution de contrôle et de régulation : le FMI.**

- Le FMI garantie le système de taux de change fixe. Cela signifie qu’il fallait l’accord du FMI pour changer la parité.

- D’autre part, le FMI gère des ressources, constituées par les dépôts des pays membres afin de les prêter en pays en difficultés. Chaque paye pouvait recevoir sous forme de prêt un montant équivalent à 125% de ses dépôts.

Cependant, le FMI pour accorder ces prêts peut imposer aux pays demandeurs des conditions de politiques économiques, ces dernières visant à rétablir les grands équilibres macro-économiques.

Les décisions sont prises proportionnellement au poids des pays dans les réserves gérées par le FMI. Cela implique un droit de VETO des USA sur les décisions du FMI.

* + - 1. Les contradictions du système de Bretton Woods : Le paradoxe TRIFFIN.

La principale difficulté pour ce système est de tenter de concilier deux objectifs contradictoires :

- Le 1er qui porte sur le régime de change OR, reposait sur la capacité des USA à défendre la parité OR du $. Or, cette capacité à défendre, impliquer **une stricte discipline monétaire des USA.**

- Comme le $ devient la principale liquidité internationale, les USA devaient alimenter le monde en $, pour favoriser le développement des échanges internationaux, principalement par un déficit extérieur. Or, un déficit extérieur implique sur le marché des changes, **une dépréciation des taux de changes.**

**Dans les années 1950, pas de problèmes,** l’économie mondiale et surtout européenne, est alimentée en $ grâce au plan Marshall : Plan prévoyant des prêts à un taux faible.

- Il y a donc une masse de $ dans l’économie mondiale suffisante pour alimenter les échanges internationaux.

- D’autre part, ces $ reviennent immédiatement aux USA, tout simplement parce que la reconstruction nécessitait pour les pays Européen d’importer des biens et des services provenant des USA.

**Cependant, durant les années 1960,** le déficit extérieur des USA s’accroit principalement du fait des sorties de capitaux américains. Donc, dans l’économie mondiale, il y a un afflux de $, à un moment où les réserves d’OR des USA tendent à diminuer. Au cours des années 1960, se pose la question de la parité du $ par rapport à l’OR, et de la capacité de l’économie américaine à défendre la parité de leur monnaie.

La France va entrainer les autres banques à échanger leurs avoir contre de l’OR. La seule solution pour les USA était de limiter la création monétaire, ce qui était difficile pour deux raisons :

- Il faut financier l’intervention au Vietnam.

- Limiter la création financière risquait de freiner la croissance économique aux USA.

Donc, soit ils privilégient le rôle monétaire dominant du $, mais au détriment de la croissance interne.

Soit ils privilégient la croissance interne, mais au détriment de la stabilité du régime de change.

Les USA vont choisir la seconde solution, d’où un mouvement de spéculation contre le $, qui rend de plus en plus difficile le maintient de la parité officielle, car les réserves d’OR des USA deviennent de moins en moins importantes. **C’est pour cette raison que le 15 aout 1971, le président Nixon décide de suspendre la convertibilité $ - OR, mettant fin au Système de Bretton Woods.**

**La fin officielle sont les accords de la Jamaïque en 1976, qui entérine le régime de change flottant, et qui met fin au pouvoir monétaire de l’OR.**

* 1. **Du Système Monétaire Européen à la Monnaie Unique.**
     1. **Les caractéristiques actuelles du SMI**
        1. Multiplicité des régimes de change

Le système défini à Bretton Woods a été annulé en deux étapes, 1973 puis 1976. Or, **actuellement les pays les plus riches ont entre eux des taux de change flexible.** C’est le cas du $, de l’€, et le Yen. Cela veut dire que les taux de change varient continuellement en fonction de l’offre et de la demande.

Pour les autres pays, la situation est variable. Certains pays comme la Chine, affichent une politique de taux de change fixe à l’égard du $ : **Lorsque le $ varie, le Yuan varie en même temps**. C’est une politique de taux de change délibérée menée par les autorités monétaires chinoises. **De plus la monnaie chinoise n’est pas totalement convertible**, il existe un contrôle des changes. Les autorités chinoises ont décidé de conserver une certaine autonomie dans leurs politiques monétaires. Ce qui n’est pas sans poser problème.

**Puisque le taux de change ne s’apprécie pas (alors qu’il devrait), on peut dire que la monnaie chinoise est sous évaluée.** Cela rend plus compétitif les exportations chinoises, et donc leur commerce extérieur.

**Conserver une monnaie sous évaluée, est un facteur de protectionnisme.**

* + - 1. Liquidité internationales

Le système de Bretton Woods a mis fin à l’existence de l’OR comme moyen de paiement. L’Or n’est plus de la monnaie.

Et aujourd’hui, ce sont principalement les monnaies des pays les plus puissants d’un point de vue économique, qui jouent le rôle de liquidité internationale.

La principale monnaie utilisée est le $. Cela va entraine une dissymétrie.

* + - 1. Le caractère dissymétrique du SMI.

Cela veut dire que tous les pays ne sont pas placés au même niveau :

**- Exemple : Le Brésil a une monnaie :** Le Réal, n’est pas une monnaie internationale. C'est-à-dire qu’elle n’est pas utilisée comme moyen de paiement, dans les transactions internationales.

- En supposant que seul le $ existe en monnaie internationale, l’économie Brésilienne, va vendre à l’étranger des biens mais aussi des titres financiers, et ces ventes vont entrainer une entrée de $. De même les Brésiliens achètent des titres financiers en $.

- Si le Brésil achète + qu’il ne vend, dans ses échanges il y a déficit. Comme tout se fait en $, c’est la BC Brésilienne qui va financer le déficit en utilisant ses réserves en $.

- Si ses réserves sont épuisées, pour financer le déficit, la BC Brésilienne, a qu’une seule solution : émettre des titres financiers, qu’elle va vendre à l’extérieur. L’économie Brésilienne va donc s’endetter par rapport à l’extérieur.

- Le Problème se pose si aucun agent économique étranger, ne veut acheter ces titres. L’économie est dans une réelle situation de faillite, elle ne peut plus rembourser ses dettes.

**- Le problème c’est qu’aujourd’hui le SMI ne prévoit rien face à une telle situation.**

**Exemple concret : Que peut faire le Brésil ?**

- Soit le Gouvernement décrète un moratoire, sur sa propre dette : Repousser les échéances de sa propre banque. En même temps, les agents économiques du Brésil décident de se débarrasser de leur monnaie, car les agents économiques veulent obtenir leur $. Résultat : Forte dépréciation du Réal. Ce qui a comme conséquence d’aggraver l’endettement de l’économie Brésilienne.

Cependant, la dépréciation du Réal a une fin. En effet, lorsqu’il s’est suffisamment déprécié, les biens et les titres Brésiliens deviennent bon marché. La Réal va donc s’apprécier à nouveau quand on redemandera du Réal. Le problème c’est qu’entre temps, de nombreuses entreprises auront fait faillites.

- Le Gouvernement Brésilien se tourne vers le SMI, en demandant au FMI de lui prêter des $. Avec ces $, l’économie Brésilienne rembourse sa dette. Cependant, lorsque le FMI accorde un prêt, il impose toujours des conditions, afin d’éviter les défauts de paiement de l’économie Brésilienne. Ces conditions visent à rétablir l’équilibre extérieur du Brésil, c'est-à-dire qu’il doit moins importer, et doit consacrer une parte plus importante de leur production pour les exportations.

**Deux remarques :**

- La crise de l’endettement **peut être le résultat d’anticipations auto réalisatrices,** car dans l’économie mondiale, il y a un volume très important de capitaux mobiles. On va se débarrasser des titres Brésiliens, pour acheter des titres en $. Le $ augmente, l’offre de Réal baisse, le Réal se déprécie sur le marché des changes.

- Le rôle du FMI : la question qui se pose dans cette situation, est-ce que les besoins de liquidité du brésil est temporaire (conjoncturel) ou est-ce que ces besoins sont l’effet d’une crise structurelle de l’économie Brésilienne.

**Est-ce que l’économie Brésilienne est structurellement insolvable ?** Essentiel, car les conditions imposées par le FMI au Brésil dépendra de la réponse :

- Si la crise est structurelle, les conditions imposées par le FMI seront plus dures, et donc les effets pour les Brésiliens seront plus importants, par rapport aux conditions imposées sur le FMI pendant que la crise n’était que conjoncturelle.

**Est-ce que cela peut arriver aux USA ?**

- Il faudrait que les agents économiques résidants aux USA désirent acheter plus de bien et de titres à l’étranger. Or, le déficit va être financé par la création de $, par la BC des USA. Cela veut dire que les USA n’ont pas à constituer de réserves, car c’est leur propre monnaie qui sert de réserve.

C’est pour cette raison que les pouvoirs publics Américains veulent conserver la suprématie du $, mais c’est aussi pour cette raison que les Européens voudraient renforcer le rôle international de l’ €.

Le résultat : Puisqu’il y a 3 grands liquidités internationales, ces liquidités rentrent en concurrence, et c’est cette concurrence entre l’€ et le $, qui entraine de fortes fluctuations des taux de change entre ces deux monnaies, ce qui reste un argument pour avoir un € fort.

* + 1. **Les principes du Système Monétaire Européen (SME).**

La forte instabilité des taux de change freine les échanges extérieurs. Donc le risque des taux de change flottent au sein de l’Europe, était de freiner les échanges entre les économies européennes, alors que depuis 1958, l’objectif de la construction européenne, était d’accroitre ces échanges, car l’analyse économique démontre que le développement des échanges extérieurs est un facteur d’accroissement des échanges économiques.

Or la crise pétrolière va être suivie d’un fort ralentissement de la croissance qui va toucher les économies européennes.

**A la fin des années 1970, la création du SME, qui va entrer en vigueur en mars 1979.**

1. Parités fixes mais ajustables

**Chaque monnaie va avoir un cours pivot par rapport à une unité de compte, l’Ecu**. Or, le taux de change peut varier dans une marge de plus ou moins 2,25%, ce qui fait que la marge de variation peut être de 4,5%.

A partir de l’Ecu sont déterminés les taux de change entre les monnaies européennes. De plus, est mis en place un système d’avertissement, lorsqu’une monnaie tend à atteindre soit son cours plafond, soit son cours planché. A ce moment là, les autorités monétaires du pays concerné doivent intervenir pour défendre le Cours Pivot.

Cependant, dans la réalité les taux de change peuvent être modifiés principalement du fait de la spéculation, qui anticipe soit une dévaluation, soit une réévaluation d’une monnaie. En 14 ans, il y a eu 16 réajustements des cours pivots.

1. L’ECU : European Currency Unit

Ce n’est pas une monnaie, mais la base de calcul de parité dans le SME. Mais c’est aussi une unité de compte, au sein de la communauté européenne. Pour que ce soit une monnaie, il manque une caractéristique : le moyen de paiement.

Ce n’est pas une monnaie car il aurait fallu créer une BC au niveau européen, qui aurait eu le monopole de l’émission de l’ECU, or à cette époque les pays de la CE ne sont pas prêt pour abandonner leur souveraineté monétaire.

Chaque monnaie ayant un certain poids d’ECU, correspondant à l’importance de l’économie nationale, dans les échanges.

Malgré tout, l’ECU a favorisé une certaine convergence dans la situation des économies des pays membres de la CE, et il a favorisé le développement des échanges entre ces pays.

Cependant, le SME n’a pas permis de supprimer toute instabilité, mais surtout il a favorisé le développement d’une dissymétrie, entre les pays et les monnaies nationales, car à la fin des années 80, et au début des années 90, le système monétaire européen était devenu une véritable zone Mark. Ce qui veut dire que les fluctuations des taux de change dépendaient avant tout des fluctuations du Mark, et donc de la politique monétaire menée par les Allemands.

Dès lors, l’Europe n’avait que deux solutions :

- Soit abandonner le SME et revenir à une forte instabilité des monnaies dans la CE, ce qui était devenu impossible avec la mise en place du grand marché, décidé en 1986. Cela veut dire qu’il n’y a plus de limites à la circulation des marchandises, des capitaux et des êtres humains au sein de l’UE.

- Le passage à la monnaie unique, et donc la construction de l’Union économique et monétaire.

* + 1. **L’Union Economique et Monétaire**
       1. La nécessité de l’Union Monétaire

Pour un certain nombre d’économistes et de politiques, le marché unique implique que l’union monétaire devient une obligation, car le marché unique entraine une libre circulation des capitaux, dans l’espace financier européen.

De plus, le grand marché intérieur, a comme effet de multiplier les flux de devises, du fait des échanges, ce qui accroit la pression sur les pays déficitaires. Donc, s’il n’y a pas de monnaie commune, il y aura une tendance à développer les mesures protectionnistes pour les pays déficitaires.

Deux solutions :

- Soit les pays de la communauté Européenne continuait à suivre des politiques autonomes tout en maintenant le SME, il fallait alors renoncer au grand marché unique.

- Soit on conserve le grand marché, et il faut éviter une trop grande volatilité des taux de change : La Monnaie unique.

* + - 1. Les avantages de la monnaie unique

Réduction des couts de transaction, car la diversité des monnaies implique 3 types de couts :

- **Lié à l’information,** s’il n’y a qu’une seule monnaie l’information est plus transparente pour les entreprises pour comparer.

**- Lié aux commissions de changes** qui prennent des commissions

- Liée aux risques de changes, leur taux.

Les ajustements de la balance extérieure : Les échanges entre les pays de la communauté représentent plus de 50% des échanges extérieurs de chaque pays. Mais, tout les pays n’ont pas la même situation de leurs échanges extérieurs :

- **Certains pays sont déficitaires** : Quand le déficit est structurel, les déficits ont des effets sur la politique économique, notamment, pour réduire le déficit, il faut limiter les importations. Or les importations d’un pays sont les exportations d’un autre pays. Donc cela va freiner la croissance économique au sein de la communauté européenne. Or, la création de la monnaie unique supprime les problèmes liés aux financements du déficit.

**La monnaie unique permet d’ajuster les déficits extérieurs, sans freiner la croissance économique.**

- D’autres sont excédentaires.

* + - 1. Le Traité de Maastricht

Dès 1970, un rapport présenté par le Président de la Commission Européenne, Werner, préconisait pour 1979, la création d’une monnaie unique.

**Jacques Delors va jouer un rôle dans ce traité, et ce traité va instituer la monnaie unique en 3 étapes :**

- Une 1ère étape destinée à accroitre la convergence des politiques économiques. L’objectif étant une convergence des grands indicateurs économiques comme l’inflation, l’emploi, la situation des échanges extérieurs. Cette étape est destinée à rapprocher les économies nationales adoptant la monnaie unique.

- La 2ème étape consistait à créer un système européen des banques centrales, qui rassemblait les différentes banques centrales des pays adhérent à la monnaie unique, et dirigé par un institut fédéral : Eurofed, qui n’est pas une banque, mais qui a comme principal objectif de rapprocher les politiques menées par les banques centrales.

- 3ème étape : les parités entre les monnaies nationales deviennent fixes d’une manière irrévocable, et créer la monnaie unique.

Ce traité est le résultat d’un compromis. En effet, il existe dans la CE de fortes divergences entre les différents pays**. Il y a 3 positions :**

- **Celle de la France**. C’est le pays à l’époque qui a le plus intérêt à la monnaie unique. En effet, la France a perdu son autonomie monétaire, car le Franc est de plus dépendant du Mark. L’économie française n’a plus la maitrise de sa politique monétaire. La France n’a donc rien à perde à remettre sa souveraineté monétaire à une banque centrale européenne.

Et surtout, la monnaie unique permet d’alléger la contrainte extérieure que connait la France.

- **Le Royaume Uni** : le plus hostile au passage à la monnaie unique. En effet, le gouvernement Anglais veut redonner un rôle leader à la place financière de Londres : La City. Donc pour redonner ce rôle Leader, le R-U doit mener une politique monétaire autonome, ce que ne lui permet pas le passage à la monnaie unique. Les britanniques vont présenter un projet différent :

- Ils proposent une monnaie commune, ce qui veut dire que chaque pays de la communauté aurait deux monnaies : sa monnaie nationale et la monnaie commune.

- D’autre part, il n’est pas proposé la création d’une BC européenne, ils ne veulent pas de BC ayant le monopole de l’émission monétaire. Ils proposent donc une concurrence entre les différentes BC.

**- L’Allemagne :** Le problème posé est que si ils abandonnent le Mark de l’Est, à quel taux de change doit se faire cet abandon. Si on avait suivi les principes économiques, la valeur du Mark de l’Est, était équivalente à la moitié de la valeur du Mark de l’Ouest. Donc la réunification monétaire impliquait qu’1 mark de l’ouest valait 2 mark de l’Est. Donc décision impossible car cela divisait par 2 le pouvoir d’achat des allemands de l’Est.

La seule solution était d’assurer l’unification avec un taux 1 pour 1, décidé par Helmut Kohl. Décision avec des conséquences économiques :

- **Inflation monétaire, donc inflation tout court.** La réunification de l’Allemagne avait donc un cout supporté par l’ensemble des pays européens, car pour freiner l’inflation, la BC Allemande, a mené une politique de taux d’intérêts élevés, ce qui a entrainé les autres autorités monétaires européennes, à mener également des taux d’intérêts élevés. **Donc ralentissement de la croissance économique.**

Passer à la monnaie unique était d’abandonner le rôle central que jouait le Mark dans la Communauté Européenne.

De plus, la BC Allemande, dès 1960, a une politique monétaire ayant quasiment comme seul objectif limiter l’inflation. Ils avaient peur du laxisme européen et de la France. **Ce qui veut dire que pour accepter le passage à la monnaie unique, l’Allemagne a posé ses conditions :**

- La principale condition, est de créer une banque centrale européenne, qui soit indépendante des pouvoirs politiques.

- Deuxième condition : la politique monétaire menée par la BCE ne doit avoir qu’un seul objectif : limiter l’inflation.

**Le traité de Maastricht impose 5 conditions pour qu’un pays puisse adhérer à la monnaie unique :**

- Le déficit budgétaire ne doit pas dépasser 3% du PIB.

- La dette publique doit être inférieure à 60% du PIB.

Pourquoi ?

- La déficit favoriser l’inflation

- Un endettement trop élevé va limiter l’action des pouvoirs publics.

- L’inflation, visait à rapprocher les taux d’inflation.

- Même chose pour les taux d’intérêts.

- Le taux de change de la monnaie nationale devait rester pendant au moins 2 ans dans la bande de fluctuation du SME.

Le traité de Maastricht a été adopté par les 12 pays qui constituaient l’UE sauf 3 pays :

- Royaume Uni

- Le Danemark

- La Suède

* + - 1. Le Traité d’Amsterdam

Signé en 1997, qui a pris le nom de pacte de stabilité de croissance.

L’objectif de ce pacte est de **limiter le déficit budgétaire de la Zone Euro**, et **de prévenir les dérapages budgétaires**, pour certains pays, car ces déficits seraient préjudiciables pour l’ensemble des pays de la zone euro.

Ce pacte va comprendre 2 volets :

- **Chaque Etat adhérent à la zone Euro doit définir un programme de stabilité,** c'est-à-dire, définir une stratégie sur plusieurs années pour que les finances publiques se rapprochent de l’équilibre ou soient en excédents. En principe tous les pays devraient avoir soit l’équilibre ou l’excédent budgétaire.

- Sauf circonstances exceptionnelles (récession d’au moins 2%), le déficit public d’un Etat, de la zone Euro, ne doit pas dépasser 3% du PIB.

Dans le même temps, un Etat qui dépasse ce déficit, peut être soumis à une procédure qui est initié par la Commission Européenne, qui peut aboutir à la condamnation à verser une amende pour le pays déficitaire.

**CHAPITRE 7 : LA MONDIALISATION**

**INTRODUCTION**

Tous les changements qu’a connu l’économie internationale ont eu comme effet la création d’un marché global, aussi bien en ce qui concerne le travail, les capitaux, mais également les biens et les services. On parle de Mondialisation depuis les années 1990, mais ce n’est pas un phénomène nouveau. Il y a eu, au cours de la seconde moitié du 19ème siècle, ce qu’on appelle une 1ère mondialisation, mais cette 1ère mondialisation s’est interrompue avec la 1ère guerre mondiale.

L’actuelle mondialisation, même si elle s’est accélérée depuis les années 90, **est la conséquence de la régulation des échanges internationaux,** dont on trouve les origines dans les accords de Bretton Woods en 1944, et le GATT en 1947. Mais ces accords avaient comme objectif de développer les échanges de biens et de services. Or, la mondialisation va au-delà du simple commerce international, car il s’est étendu au secteur financier, et on tente de l’étendre au marché du travail.

De plus, la constitution d’un marché global, a été rendu possible par la forte baisse des couts de communication et des couts de transports internationaux.

Donc, on peut considérer que **la mondialisation est l’aboutissement d’un processus qui a rendu de plus en plus interdépendant les économies nationales.**

Cependant, la **mondialisation est principalement un processus économique**, sans qu’il est ai pour autant une mondialisation politique, c'est-à-dire la définition de moyens de régulation, permettant d’organiser ce marché global.

**On peut considérer que la mondialisation est aussi la généralisation d’un système économique : le capitalisme.** La mondialisation est alors la conséquence de l’effondrement des économies socialistes symbolisées par la chute du Mur de Berlin en 1989.

Même si aujourd’hui il existe des économies communistes (Chine), la mondialisation a incité ces pays à s’ouvrir et à adopter un fonctionnement économique de type capitaliste.

**La mondialisation concerne également les PED, notamment en Afrique et en Amérique Latine.**

Mais avec la mondialisation, le capitalisme comme système économique, connait une mutation qualitative. En effet, c’est un système qui s’est construit à partir des 17 ème -18 ème siècles, dans le cadre de l’Etat National Moderne. Or la création d’un marché global, dépasse les logiques nationales, qu’a connues le capitalisme à son origine. **C’est pour ça que la mondialisation est une véritable transformation, mutation, de nos systèmes économiques**, et non pas comme la simple continuation de l’intégration des économies nationales dans un système mondial. **D’un point de vue politique et économique, les Etats Nations, sont entrain de perdre une partie de leurs attributions essentielles (comme la monnaie).**

On est passé d’une économie mondiale fondée sur la complémentarité des économies nationales, à **une économie mondiale, dans lequel se met en place une véritable concurrence, entre économies nationales,** même si la logique nationale reste encore une logique importante dans les mécanismes économiques.

1. **La mondialisation : un phénomène multidimensionnel**
   1. **Les différents aspects de la mondialisation**
      1. **Les indicateurs de la mondialisation**
         1. Mondialisation économique et financière

Un 1er indicateur est **la part de plus en plus importante prise par les exportations et les importations dans le PIB d’un pays** : l’ouverture d’une économie nationale sur l’extérieure.

Un 2ème indicateur **concerne le développement des FMN,** et les parts de marché qu’occupent ces firmes.

Un 3ème indicateur est **les flux financiers, qui représentent une part de plus en plus importante dans le PIB mondial**, ainsi que les IDE.

Un 4ème, **l’accroissement du nombre de pays adhérant à l’OMC.**

* + - 1. Mondialisation politique

Un des indicateurs principaux est la place de plus importantes prises par les **organisations non gouvernementales (ONG),** qui ont un caractère international.

**La création de nouvelles organisations internationales**, comme l’organisation mondiale de l’environnement.

**L’extension des pouvoirs des institutions internationales**, comme l’ONU, l’OMS. Ces organisations réalisent un nombre de réalisations de plus en plus élevées.

**La création d’un espace judiciaire mondial,** avec la Cour Pénale Internationale.

* + - 1. Mondialisation culturelle

On entend une uniformisation des modes de vie et des types de consommation.

Forte diffusion de la presse internationale

* + 1. **Les dimensions de la mondialisation économique et leurs interdépendances.**

**La mondialisation englobe 3 dimensions :**

**- Celle qui concerne les échanges de biens et de services** : Caractérisé par les flux d’importations et d’exportations. Ces flux sont enregistrés dans la balance des transactions courantes.

- **Les IDE :** Mondialisation productive, réalisé par les FMN. Ces Investissements entrainent la mobilité des activités de production, que l’on désigne sous l’expression de délocalisation. (Au sens strict, la délocalisation est le transfert d’une unité de production d’un pays à un autre).

- **La circulation des capitaux financiers :**

Il ne faut pas confondre les IDE avec les placements financiers.

- IDE : Partie ou totalité du capital social d’une entreprise locale, qui peut être soit nouvelle ou déjà existante.

- Dans les placements financiers, l’objectif n’est pas de contrôler, ou de gérer directement l’entreprise, mais d’accroitre le revenu distribué par l’unité de production, par l’entreprise.

La différence est importante car la volatilité des placements financiers est plus importante, car ces transferts obéissent à une logique de rentabilité.

La mondialisation n’est pas la simple addition de ces 3 dimensions. Les différentes activités interfèrent les unes sur les autres, ce qui veut dire qu’elles sont complémentaires, mais non substituables.

**- La croissance des exportations va avoir un effet d’entrainement sur les flux d’IDE, et sur les mouvements de capitaux**. En effet, la décision par une FMN de s’implanter dans un pays donné s’explique par la volonté de prolonger l’expansion de ces exportations vers ce pays.

- **Or l’importation industrielle exige des financements**. Ces financements vont être effectués par la maison mère, soit sous forme de capitaux propre ou sous forme de prêts aux filiales, et l’autre partie sera financée par les marchés internationaux et locaux, soit par les banques d’investissements, soit sous la forme d’emprunts, d’obligations…

- Mais le mouvement continu : **en effet la multinationalisation implique de nouveaux flux commerciaux**. Ces flux commerciaux concernent des biens d’équipements pour les filiales, ou concernent la fourniture de biens intermédiaires, nécessaire à la production de ces filiales. Très souvent, ces flux commerciaux sont internes à la FMN. (Commerce intrafirme). Ce qui veut dire que les IDE ont un impact sur la balance des opérations courantes des pays, à la fois des pays hôtes, mais également des pays d’origine.

- **Mais cela a aussi des effets sur la balances des capitaux** : Les FMN rapatrient les dividendes produits par l’activité des filiales. On peut dire ainsi que les Ide vont favoriser l’émergence de marchés financiers surtout pour les pays en voie de développement, car cela entraine pour ces pays une entrée de capitaux, qui va participer au financement de la croissance de l’économie locale.

- Mais dans le même temps, l’interdépendance des dimensions permet d’expliquer comment la fuite de capitaux liée à une crise financière, pourra avoir des effets négatifs, sur la croissance des économies émergeantes.

* 1. **Les 3 configurations de la mondialisation**

Pour définir une configuration, on détient 4 critères :

- Quelle est la dimension dominante ?

- Quelle est la logique économique dominante ?

- Quelle sont les interdépendances entre les 3 dimensions ?

- Quels sont les acteurs qui détiennent le pouvoir économique, et le territoire pertinent sur lequel s’exerce ce pouvoir ?

1. **La configuration internationale**

- Dans cette configuration**, la dimension dominante** est celle des échanges de biens et de services entre les pays.

**- La logique économique dominante** est la spécialisation internationale. Cette spécialisation dépend des différences de productivité, entre les pays suivant les secteurs d’activités.

- Dans cette configuration, **les autres dimensions de la mondialisation** ne jouent pas un rôle important :

- C'est-à-dire que les IDE ont comme seul objectif d’accroitre les échanges, et donc des IDE ne suivent pas une logique productive.

- Quant aux mouvements de capitaux, ils sont déterminés par le règlement des transactions courantes

**- Enfin les acteurs qui détiennent le pouvoir économique :**

- Les marchands dans le cadre de l’Etat Nation.

- L’Etat est donc un acteur essentiel dans cette configuration, notamment au travers de sa politique commerciale

1. **La configuration multinationale**

- Dans cette configuration, **la dimension dominante** est celle des IDE.

**- La logique de cette configuration** est guidée par la volonté de compétitivité des firmes. En effet, dans cette configuration, au niveau mondial, la concurrence s’exerce principalement entre quelques grands oligopoles. Cette compétitivité sera mesurée en part de marché mondiale.

**L’acteur principal de cette configuration** sera la FMN, ce qui veut dire que nous restons toujours dans le cadre d’économie nationale, mais l’Etat n’est plus l’acteur principal. Le rôle de l’Etat sera de rendre plus attractif le pays, pour attirer les IDE.

1. **La configuration globale (actuelle)**

**- La dimension dominante**, est la dimension financière.

**- La logique de cette configuration** est celle de la rentabilité financière des capitaux : Return on equity : Retour sur investissement.

- **Logique autonome**, ce qui veut dire que la logique financière devient indépendante de l’économie réelle. Et donc la circulation des capitaux est déterminée, par les différences de taux sur les marchés financiers, et sur les marchés des changes.

- Dans cette configuration, **les acteurs dominants** sont les institutions financières privées : Fonds de pensions, d’investissement, les compagnies d’assurance, les hedge funds.

**Cette logique répond à des causes spéculatives** : les mouvements de capitaux vont dépendre des anticipations sur les taux d’intérêt, et les taux de change.

Or dans cette logique d’anticipation, il y a des effets d’imitation. C’est pour cette raison que la spéculation va favoriser la création des bulles financières (tout le monde anticipe la même chose aux mêmes moments).

Il y a disparition des logiques nationales, et cette évolution a été favorisée par le développement des NTIC.

**Avec la configuration globale, du point de vue économique, l’Etat n’a plus aucun rôle à jouer.**

Le mouvement initié par la configuration multinationale aboutit à la disparition de la dimension nationale des économies.

1. **Les conséquences de la mondialisation**
   1. **Mondialisation et action de l’Etat Nation**

La mondialisation rend plus difficile l’autonomie de l’action de l’Etat. En effet, l’Etat ne peut pas règlementer différemment des autres nations, car il y a un risque d’éviction de l’économie nationale, des mouvements des changes :

- Un Etat dans le cadre d’échange de biens, qui règlemente la qualité des produits, différemment des autres pays. Ces produits risquent de ne pas être exportés.

- Un règlementation fiscale trop sévère risque de provoquer la fuite des acteurs vers d’autres territoires. (aussi pour la protection sociale).

**La mondialisation entraine l’expansion continue du marché et de la logique de marché.** De plus en plus nous sommes dans une logique de confrontation entre le marché et l’Etat, alors que jusqu’au années 1970, nous étions dans une logique plutôt de complémentarité. C'est-à-dire que cette confrontation a comme effet soit de réduire l’action de l’Etat, soit de réduire l’action du marché.

Il n’y a donc plus de possibilité de formation d’économie mixte, c'est-à-dire une économie ou interviennent à la fois les mécanismes du marché et l’action des pouvoirs publics.

**- De plus, la problématique des privatisations** : En effet, depuis 20 ans, de plus en plus d’entreprises publiques ont été privatisées. Or, il y a de plus en plus d’entreprises qui satisfaisaient un service d’intérêt collectif qui deviennent des entreprises privées. : FT, EDF, La Poste.

- Privatisations, car c’est la logique du marché qui l’emporte et donc même pour des activités d’intérêts général, on considère que le meilleur moyen d’utiliser les ressources, c’est la concurrence. Cela veut dire que le service public, en tant qu’unité de production, dans le cadre de la mondialisation n’est plus pertinent. D’une manière générale, on assiste à une véritable déréglementation de l’activité économique.

- Le problème est que l’Etat était un moyen de régulation qui complétait la régulation du marché, or aujourd’hui, il n’existe pas de moyens de régulation collectif au niveau mondial.

* 1. **Mondialisation et emploi**

**- Il est fréquent de considérer que la mondialisation dans les pays industrialisés est un facteur de chômage.** Le plus souvent, on rend responsable la concurrence des pays en voie de développement. Il est vrai que dans les échanges internationaux, la part des produits manufacturés dans les exportations des PED a fortement augmenté :

- Cette part représentait 20% des exportations des PED, en 1980

- Aujourdhui, + de 60%

Il y a donc depuis une vingtaine d’années, un changement fondamental qui a eu lieu dans la structure du commerce international, entrainant une nouvelle division internationale du travail.

- **D’autre part, la mobilité des capitaux a favorisé les délocalisations**. Une partie de ces délocalisations ont comme objectif de réduire les couts de main d’œuvre ce qui se traduit par un transfert d’activité, notamment industriel, vers les pays ou le cout de la main d’œuvre est moins élevé.

- **Le problème est de savoir si ce mouvement de délocalisation est un facteur de chômage.** Or, un certain nombre d’études, ont eu des effets relativement contradictoires :

- Les délocalisations ont eu des effets sur les emplois peu qualifiés.

- Mais dans le même temps, les délocalisations ont modifié la spécialisation des pays développés, vers des activités utilisant des technologies plus avancées (haute VA).

Cela signifie que c’est surtout la nature des emplois qui a été modifié : donc + effet qualitatif que effet quantitatif.

D’autre part, les délocalisations favorisent les pays développés, c'est-à-dire que les FMN s’implantent dans ces pays, ce qui est créateur d’emploi.

Finalement, même si il reste très difficile de mesurer les effets de délocalisation sur l’emploi, il ne semble pas que d’un point de vu quantitatif les délocalisations aient des effets fortement négatifs sur l’emploi.

Mais les délocalisations ont des effets sur la nature des emplois crées :

- Des emplois plus qualifiés

- La nature des emplois : la délocalisation a favorisé le développement d’emplois précaire (flexibilité).

* 1. **Mondialisation et inégalités**
     1. **Qu’entend-on par inégalité économique ?**

On peut envisager le problème des inégalités sous 3 angles :

**- Les inégalités entre les pays** : C’est ce qu’on appelle les inégalités internationales. Elles sont mesurées par les écarts entre les indicateurs de niveau de vie moyen. Or on observe que la mesure de ces inégalités peut être très différente selon leur mode de calcul :

- Par exemple, lorsqu’on mesure le PIB par habitant, pour pouvoir les comparer il faut utiliser une unité monétaire commune : $. Ce qui veut dire que lorsque l’ont va mesurer le PIB par habitant, il faudra convertir la monnaie en dollar. Quel taux de change prendre ?

- D’autre part, lorsque l’on compare des PIB par habitants, on compare des moyennes sans prendre en compte les inégalités intérieures. On peut donc avoir des PIB par habitant équivalent, mais cette égalité recouvre des réalités économiques très différentes.

**- Les inégalités internes à chaque pays :** Pour mesurer cela, on utilise des indicateurs mesurant les écarts de revenu. Et la mesure le plus souvent utilisé est le rapport inter décile, D9/D1. Cela ne prend pas en compte les inégalités de patrimoine.

- **L’inégalité mondiale :** On considère que la population mondiale forme un tout, et on va mesurer les inégalités de revenu, de la même manière que l’on mesure les inégalités internes à chaque pays :

- On pourra au niveau mondial, mesurer un rapport inter décile : D1 du monde et D9 des ménages du monde.

* + 1. **Les inégalités mondiales**

D’un point de vue historique, on considère que l’inégalité mondiale est presque exclusivement déterminée par l’inégalité internationale.

- Au cours du 19ème siècle, l’inégalité mondiale croit rapidement.

- Elle stagne au cours de la 1ère moitié du 20ème siècle, en raison d’une forte réduction des inégalités internes.

- Mais à partir de 1950, l’inégalité mondiale reprend sa progression.

**Enfaite, les inégalités internationales s’accroissent, les inégalités internes également, donc la somme de ces deux inégalités rend plus importante l’inégalité mondiale.**

- La mondialisation tend à accroitre les inégalités mondiales entre les extrêmes. Mais c’est essentiellement du au développement des inégalités internes.

- Aujourd’hui, on considère qu’avec la mondialisation, le problème des inégalités économiques **ne doit plus être traité au niveau national, mais elle doit donner lieu à une régulation au niveau mondial**. En effet, la mondialisation tend à multiplier les situations d’exclusion, et donc à développer dans un certain nombre de pays les situations de pauvreté.

* + 1. **Les inégalités internationales**

Sur l’évolution des inégalités internationales**, cette évolution peut être très différente suivant les moyens que l’on emploi pour mesurer ces inégalités.**

En effet, on observe que si certaines inégalités internationales s’accroissent, d’autres deviennent moins importantes :

- Depuis les années 60, le rapport entre le PIB par habitant des 20 pays les plus riches et celui des 20 pays les plus pauvres, est passé de 17 à 40 au 21ème siècle.

- Mais les 20 pays les plus pauvres, ne représentaient que 5% de la population mondiale, alors que c’était près de 20% avant.

- D’autre part, on constate surtout dans les décennies 80-90, **un rattrapage des pays asiatiques**. C'est-à-dire que depuis 20 ans, les pays asiatiques connaissent une croissance plus rapide de leurs revenus. Or ce continu représente plus de la moitié de la population mondiale.

- A l’inverse, un ensemble de pays s’appauvrissent : C’est le cas des PMA qui sont concentrés sur le continent africain. Certain d’entre eux ont vu leur revenu diminuer.

**Quel est le rôle de la mondialisation dans ces évolutions ? Les interprétations sont divergentes :**

- Une étude de la banque mondiale a montré que les pays en développement les plus fortement intégré dans la mondialisation sont ceux qui ont connu la croissance la plus rapide.

- Mais d’autres études ont démontré que pour l’ensemble des pays en développement, on ne trouve pas de corrélation vraiment significative, entre ouverture commerciale et croissance économique.

On peut donc en conclure que la mondialisation peut être un facteur favorable pour réduire les inégalités, si un certain nombre de facteurs structurels sont réunis :

- Le niveau d’éducation des populations

- Le niveau d’inégalité intérieur à chaque pays

- Le taux d’épargne.

**Si ces facteurs ne sont pas réunis, il apparait que la mondialisation représente un obstacle à la croissance économique des pays en développement**. En effet, une ouverture trop rapide aux capitaux externes, entrainent des crises financières, qui ont tendance à se multiplier, et qui ont d’importants effets récessifs :

- Cela concerne les pays africains

- Mais aussi des pays d’Amérique du sud.

- Certains pays d’Asie.

On peut dire que la mondialisation peut être un facteur favorable au rattrapage des pays en développement, pour ceux qui en savent tiré parti. **Ce sont surtout ceux qui disposent d’un Etat fort, légitime,** qui maitrise le processus d’ouverture aux échanges internationaux, et qui l’accompagne de politiques internes.

Pour ceux qui ne disposent pas de ces avantages, la mondialisation peut entrainer une trappe à la pauvreté, c'est-à-dire que la mondialisation n’engendre aucun processus automatique de développement, et surtout la mondialisation peut contribuer à maintenir ces pays, dans une situation de sous développement.

**De plus en plus d’économistes parlent d’un phénomène de file d’attente :**

- En effet, l’ouverture et la taille des marchés des pays développés ainsi que les flux d’IDE qui en proviennent ne sont pas illimités.

- De plus, **l’effet d’entrainement que peut provoquer l’ouverture internationale pour les PED n’est pas réparti d’une manière équitable** : C’est le cas de la Chine aujourd’hui : L’économie chinoise se fait essentiellement au détriment d’autres pays en développement. Ce qui veut dire que ces pays peuvent connaitre un processus de stagnation et d’appauvrissement. Ce n’est que lorsque l’économie chinoise sortira du Sous-développement, que ces autres économies pourront bénéficier de la mondialisation : file d’attente.

* + 1. **Les inégalités internes**

D’une manière générale, on peut constate que depuis une vingtaine d’années, il y a un accroissement des inégalités internes. Cependant, les évolutions par pays sont relativement contrastées.

* + - 1. Les inégalités internes dans les PED

On peut constater que les inégalités sont généralement supérieures aux pays développés. Mais la situation peut être très différente d’un pays à un autre, même pour des pays qui sont des environnements économiques proches :

- Entre le Brésil et le Mexique : Les inégalités ont fortement diminué au Brésil en 80-90, alors qu’au Mexique, les inégalités ont fortement augmenté.

- En Asie, les pays d’Asie ont contribué en grande partie à la réduction des inégalités internationales. Mais, les inégalités internes se sont accrues dans un certain nombre de pays, et c’est particulièrement vrai pour la Chine. En effet, la Chine a connu une croissance économique rapide, une réduction de la pauvreté absolue, mais dans le même temps, les inégalités se sont accrues, aussi bien en milieu rural qu’urbain. Or dans ce cas la mondialisation joue un rôle essentiel. En effet, le processus d’ouverture économique a été inégalement réparti entre les provinces chinoises et les chinois eux-mêmes.

On peut considérer que ce creusement des inégalités est la conséquence de choix politiques intérieurs. En effet, le processus de rattrapage en Chine est la conséquence d’expériences pilotes, mise en œuvre par le pouvoir chinois, expérience pilote qui ont été géographiquement localisé.

Cela signifie que d’une manière spontanée, la mondialisation va en même temps favoriser la croissance économique, et engendré des illégalités. Cela signifie que l’état des illégalités dans les PED dépend de l’action des pouvoirs publics et de la volonté de réduire des inégalités. Or, il apparait qu’à un certain stade de développement, si la croissance économique doit se poursuivre, le marché intérieur doit se substituer à la croissance tirée par les exportations. Cela implique une hausse des revenus sur le plan intérieur, et une réduction des inégalités de revenu, c’est ce qui s’est passé en Corée du Sud ou Taiwan.

**Quel est le rôle des inégalités dans le processus de développement ? Ne risque-telle pas si elles sont importantes, d’entraver le processus de développement ?**

- De trop fortes inégalités empêchent les plus pauvres d’avoir accès au crédit, et donc de pouvoir développer des activités qui contribueraient à accélérer la croissance économique.

- De plus, les inégalités favorisent l’économie souterraine, qui est considérer comme une économie moins efficace, que l’économie légale, parce qu’elle entraine un gaspillage des ressources productives.

* + - 1. Les inégalités internes dans les pays riches

Dans les pays développés, les évolutions sont contrastées. En effet, longtemps on a considéré que la mondialisation produisait une augmentation des inégalités salariales dans les pays où le marché du travail était plus flexible comme les USA ou la Grande Bretagne, mais que dans les autres pays, pour lequel le marché du travail est moins flexible, la mondialisation favorisait la montée du chômage.

Les études empiriques ont démontré que les pays les plus flexibles comme la GB, USA, ont connu une forte croissance des inégalités à partir de la fin des années 1970. Mais cette évolution va toucher la plupart des pays développés, à partir de la fin des années 1980. **Cet accroissement des inégalités dans les pays développés est surtout du à une croissance plus rapide des revenus les plus élevés.**

Mais ce que l’on constate surtout c’est que les inégalités touchent essentiellement les revenus primaires, directement tiré de l’activité productive, et que la différence entre les pays s’explique principalement par le poids des revenus de transferts. C’est une tendance à long terme.

**En ce qui concerne la période actuelle, on peut mettre en évidence un certain nombre de résultats :**

- L’inégalité des revenus individuels disponibles est aujourd’hui moindre que celle des années 60. Réduction effectuée en 70.

- Cependant, depuis les années 90, il y a un retour de la croissance des inégalités.

- Les revenus de transferts continuent à jouer un rôle essentiel dans la maitrise des inégalités.

- Enfin, les inégalités de revenus disponibles, sont un indicateur insuffisant pour saisir la réalité des inégalités économiques.

D’autres facteurs doivent être pris en compte, comme les inégalités dans l’accès à l’emploi, la précarité des statuts salariaux, ainsi que la réduction de la mobilité salariale.

* + - 1. Le débat sur les causes des inégalités internes dans les pays développés.

**Il apparait que la mondialisation est un facteur de l’accroissement des inégalités, car la mondialisation entraine une concurrence accrue entre les firmes** qui doivent à la fois être plus compétitive en ce qui concerne les prix, mais également plus compétitive en ce qui concerne la qualité des produits.

Or, la nécessité de la compétitivité prix a comme effet de réduire les couts et principalement les couts salariaux, qui sont les couts que maitrise le mieux les firmes :

- Cette volonté de maitriser les couts a favorisé les inégalités salariales, notamment les écarts entre les salaires des emplois ayant le + de responsabilité, et les moins qualifiés.

- De plus, la maitrise des couts salariaux a favorisé la montée du chômage.

**Mais la nécessite de la compétitivité produit, a fait évoluer la structure des emplois au détriment des emplois les moins qualifiés**, c'est-à-dire ceux dont la productivité est la moins élevée.

Or la mondialisation n’est pas seulement la concurrence entre firmes, c’est également la mise en concurrence des territoires nationaux par les FMN. C'est-à-dire que **les FMN suivant la nature de leur activité, vont s’implanter dans des territoires offrent soit la main d’œuvre la moins couteuse, soit la main d’œuvre la plus productive**. Cette mise en concurrence des territoires a également entrainé un accroissement des inégalités salariales.

**Enfin la logique financière a favorisé le revenu du capital au détriment des revenus salariaux,** or le plus souvent, les revenus du capital sont perçus par des actifs qui ont les revenus salariaux les plus élevés, ce qui accroit les inégalités de revenus primaires.

**- Un autre facteur de l’accroissement des inégalités lié à la mondialisation, est la flexibilité des emplois :**

- La mondialisation a favorisé un processus de plus grande flexibilité du marché du travail dans les pays riches. **Or cette flexibilité produit des inégalités de revenus**, puisqu’elle favorise le dualisme du marché du travail :

- Avec l’existence d’un marché d’emplois stables qualifiés, avec des salaires élevés

- Et l’existence d’emplois précaires, peu ou pas qualifiés.

**- Cependant, la mondialisation n’est pas la seule cause de l’accroissement des inégalités économiques :**

- En effet, ces inégalités internes **dépendent également de l’action des pouvoirs publics.** Dans le cadre de l’ALENA, on constate que les 3 pays ont des marchés du travail qui fonctionnent de la même manière. Or, l’évolution des inégalités est très différente suivant les pays :

- Accroissement des inégalités au Mexique et aux USA, mais on ne constate pas cela au Canada, car il y a une plus forte correction au Canada des inégalités de marché, grâce aux revenus de transferts.

**C’est le cas aussi en France, avec une stabilité des inégalités, et ceci est lié aux revenus de transferts.**

La mondialisation n’a certainement pas réduit les inégalités. Aujourd’hui, les inégalités économiques restent importantes. Cependant, la différence de situation suivant les pays, **montre que malgré la mondialisation, il est possible d’agir sur ces inégalités :**

- S’agissant des inégalités internes, les politiques menées par les pouvoirs publics restent primordiales. La mondialisation n’a pas totalement privé les états de tous moyens d’intervention, même pour les pays les plus engagés.

**- Malgré tout, il reste la question des inégalités internationales, qui est un facteur de l’illégalité mondiale.** Il n’existe pas au niveau mondial, de moyens de régulation pouvant permettre la réduction des inégalités internationales. **C’est la question de la régulation de la mondialisation.** Cette régulation existe au travers de grandes organisations internationales, comme les FMI, la Banque Mondiale, l’OMC.

Mais jusqu’à la période actuelle, ces grands organismes ont eu comme principal objectif de développer la logique du marché, dans les relations économiques internationales, ce qui est un frein à la réduction des inégalités économiques internationales, et dans le processus de développement des pays les plus pauvres.

C’est pour cette raison qu’un certain nombre d’économistes proposent un certain nombre d’idées pour aider les pays les plus pauvres à sortir du sous développement :

**- Eviter une ouverture trop rapide de ces pays aux capitaux extérieurs,** sauf pour ce qui concerne les IDE, car la mondialisation financière a aggravé l’instabilité financière, facteur de crise, qui touche les pays les plus pauvres.

- **Réintroduire dans le cadre de l’OMC, les mécanismes du traitement spécial différencié**. Ce mécanisme permet aux PED de bénéficier de l’ouverture aux échanges internationaux des autres pays, tout en maitrisant leur ouverture.

- **Accroitre fortement l’aide publique au développement :** Concentrer l’aide sur les activités essentiellement motrice pour le développement des Pays bénéficiaires :

- L’éducation

- La santé

- Les services publics

- **Aide les pays les plus pauvres à développer une administration compétente,** car on considère qu’il n’y a pas de développement possible sans intervention publique légitime.

* 1. **L’émergence d’un nouveau capitalisme**

Le capitalisme est un système économique ancien, fondé sur 3 caractéristiques fondamentales :

- Economie de marché

- La liberté des agents économiques

- Propriété privée.

On annonce sa disparition depuis 2 siècles, or il n’a pas disparu, du fait de sa capacité à s’adapter aux évolutions structurelles des sociétés. **Donc, on peut dire que le capitalisme est caractérisé par une forte instabilité, qui est la conséquence d’un développement dont les modalités changent au cours des périodes**.

A partir des années 80, la logique économique dominante devient une logique financière, et c’est dans cette évolution que va s’inscrire l’émergence et le développement d’un nouveau capitalisme.

1. **Les nouvelles logiques de l’entreprise**
   1. Les retours des propriétaires ou la nouvelle gouvernance des entreprises.

Dans une entreprise, il y a 3 types d’acteurs :

- Les propriétaires (actionnaires)

- Les dirigeants

- Les salariés

Or, ce nouveau capitalisme est caractérisé par le rôle central joué par le marché financier, car l’évolution salariale depuis les années 1980, marqué par la rigueur (faible croissance des salaires), a permis une évolution de la répartition de la valeur ajoutée, favorable au revenus du capital. Cette évolution a incité les entreprises pour financer leurs activités d’avoir recours soit à leurs fonds propres, c'est-à-dire la part du profit consacré au financement des investissements (autofinancement), ou alors à l’émission d’actions.

A partir de ce moment là, le rôle des actionnaires dans l’entreprise va être de plus en plus importante, alors que jusqu’ aux années 1980, la gouvernance des entreprises reposait sur une relation étroite entre managers et salariés. Ce sont surtout les managers qui détenaient la réalité du pouvoir dans l’entreprise.

Ce pouvoir des actionnaires qui devient prédominant s’est développé grâce à la gestion de l’épargne par l’intermédiaire d’investisseurs institutionnels, grandes compagnies d’assurances, fonds de pensions, et ceux-ci vont posséder plus de la moitié du capital dans les pays industrialisés.

Ces Investisseurs qui gèrent une épargne provenant des salaires vont exiger en tant que propriétaires, une forte rentabilité de leurs classements. Et surtout, ils n’hésitent pas à déplacer leurs capitaux qui sont gérés en fonction de la valorisation du capital des entreprises. **Ces investisseurs vont exiger également un contrôle plus étroit dans la gestion des entreprises : c’est la gouvernance.**

Cette gouvernance s’effectue en fonction des intérêts des actionnaires, ce qui a pour effet principal une gestion visant à réduire le plus possible les couts de production, de 2 manières :

- En agissant sur le cout salarial, ce qui baisse les effectifs

- En externalisant une partie de l’activité (downsizing) : Capitalisme actionnarial

* 1. Un nouveau discours managérial.

Jusqu’au années 80, il y avait une façon de gérer les ressources humaines, qui reposait sur la capacité des cadres, des ingénieurs à pouvoir inciter les salariés à accroitre leur productivité, et la contrepartie étaient qu’une partie des gains de productivité profitait aux salariés sous formes de hausse salariale.

De plus, l’Etat jouait un rôle central grâce au développement de l’Etat providence.

Or, avec les années 80, et le poids de plus en plus important de l’actionnariat dans la gestion des entreprises, **apparait un nouveau discours managérial ou le savoir être va se substituer au savoir faire : On ne demande plus aux salariés d’être qualifié mais on va lui demander d’être un véritable collaborateur au service de l’entreprise, et polyvalent.**

Du cout les salariés moins nombreux vont percevoir des salaires élevés et surtout vont être interchangeable, c'est-à-dire que va se développer un turnover important, et ces nouveaux cadres sont plutôt jeunes.

**L’objectif est de diluer et d’individualiser les responsabilités c'est-à-dire que si l’entreprise n’atteint pas les objectifs fixés**, c’est du fait de la responsabilité du salarié, ce qui pour la gestion de l’entreprise a comme principal effet de casser le collectif du travail.

1. **Nouveau capitalisme et régulation**

Cette régulation s’inscrit dans le cadre de la mondialisation**. Ce qui veut dire que le marché joue un rôle de plus en plus important dans la régulation, et que les Etats qui restent cantonnés au niveau national, ont une emprise de moins en moins forte sur l’économie**, et donc de moins en moins capable de pouvoir réguler l’activité économique.

Est-il possible d’avoir une régulation mondiale ou ce qu’on pourrait appeler une gouvernance mondiale ?

- Tout un mouvement de contestation (altermondialiste), remet en cause le fonctionnement des organisations économiques internationales, comme le FMI ou l’OMC.

La question est de savoir si ces organisations internationales peuvent créer une nouvelle gouvernance mondiale ? Peut-on dans un cadre mondialisé, déterminer des règles de fonctionnement de l’activité économique, pouvant s’appliquer à l’ensemble des pays ?

**Il émerge deux conceptions de la gouvernance mondiale :**

- **La 1ère revient à définir des règles stables,** afin d’assurer la coordination de l’action des Etats, ainsi que l’action des agents économiques : Compromis entre les Etats (politiques économiques menées au sein de l’UE).

- **Définir des objectifs communs** et on met en place un véritable exécutif économique mondial, disposant d’une autonomie d’action.

Ces deux logiques existent :

- Une logique de coopération au sein de l’OMC

- Il existe aussi des autorités indépendantes, comme la BCE.

- Il existe aussi des logiques de droit sans Etat.

- Il existe aussi une autorégulation privée avec la définition de normes comptables.

**Malgré la question d’un nouvel ordre économique international reste toujours posé.** Or sur quels fondement peut elle reposer ?

- Sur une convergence entre les différents pays.

- Une certaine uniformisation entre les politiques économiques menées par les différents pays au niveau mondial.

1. **Mondialisation et sous-développement**
   1. **La crise de la dette**

On va se retrouver devant une crise financière mondiale en 1982, et qui risque de freiner très fortement la croissance et le développement, d’où un certain nombre de mesures qui ont été imposés aux pays sous développés, pour sortir de cette crise, mais qui entrainera plus de 10 ans de faible croissance.

* + 1. **La justification de la dette**

Au niveau d’une économie nationale, on peut justifier la nécessité de l’endettement. **En effet, l’endettement permet de compenser l’insuffisance de l’épargne intérieure, pour financer le développement,** ce qui veut dire que tous les pays ont été un moment donné endetté, lorsque commençait le processus de développement.

Cet endettement doit permettre de financer l’investissement qui va être source d’accroissement des revenus. Ce sont ces revenues supplémentaires qui vont être utilisés pour une partie :

- Financer le développement de l’activité

- Rembourser la dette.

**Il y a bien un enchainement vertueux de l’endettement :**

Endettement des pays du tiers monde >>>> Emprunt >>>> Modernisation de l’industrie et de l’agriculture d’exportation >>>> Hausse des revenus d’exportation >>>> Remboursement de la dette >>>> Hausse de l’épargne intérieure des pays du tiers monde.

**Ce qui s’est réellement passé :**

Endettement des pays du tiers monde >>>> Hausse des exportations des matières 1ères des pays du tiers mondes >>>> Chute des cours des matières 1ères sur le marché mondial >>>> Baisse des recettes des exportations >>>> Surendettement et la crise de la dette.

Analyse de la Banque Mondiale.

* + 1. **Les principales notions pour comprendre la crise de la dette**

La distinction entre la dette publique et la dette privée :

**- En effet, la dette publique** est la dette contractée par des emprunteurs publics, mais aussi des entreprises nationales.

- **La dette privée** : dette contractée par les agents économiques privés qui sont principalement les entreprises mais aussi le système bancaire.

On va retrouver la même distinction entre les flux de capitaux, privés et publics :

- **flux privés**, principalement constitués par les IDE, et l’aide privée fournit par les ONG. En principe, des flux privés ne sont pas source d’endettement. De plus ces IDE prennent parfois la forme d’émission d’obligation ou de prêts bancaires, qui vont alourdir la dette.

- **Flux publics** : proviennent d’organismes publics de pays développés, ou d’organismes internationaux :

- On compte l’aide publique au développement : APD, qui n’est pas seulement financière, mais englobe l’assistance techniques et l’envoi d’enseignant.

- Cette aide reste faible malgré les engagements des pays développés.

**La notion qui permet de mesurer le poids de la dette d’un pays** :

- Le service de la dette qui est égale aux intérêts remboursés + l’amortissement du capital emprunté.

- On mesure le ratio du service de la dette : le rapport entre le service de la dette et les recettes d’exportations du pays.

* + 1. **La Crise**

Depuis plusieurs années, certains signes pouvaient permettre d’affirmer que cette crise était prévisible, car à partir de la fin des années 1960, et surtout à la suite du 1er choc pétrolier : 1973, un double laxisme se développe :

- **Laxisme du côté des créanciers** : ceux qui prêtent. Or ceux-ci vont avoir comme objectifs de recycler les Eurodollars : C’est un $ qui est détenu dans une banque hors des USA, y compris les filiales des banques US. C’est un mécanisme qui se met en place à partir des années 1950 et qui voit gonfler les dépôts, dans des banques ou des établissements américains résidents sur le territoire européen.

**Pourquoi cette crise ?**

- A l’époque est mise en place aux USA une règlementation visant à limiter les prêts en dollar, par les banques résidents aux USA : **Donc on contourne cette règlementation en créant des dépôts en dehors des USA**.

Donc dépôts en $ = prêts en $.

**Ce phénomène de multiplication des $ va être aggravé par la crise pétrolière**. En effet, la crise pétrolière a comme principal effet d’accroitre les ressources des pays exportateurs de pétrole. Ces réserves (Pétrodollar) vont être déposées par les pays exportateurs dans les grandes banques mondiales.

**Les grandes banques vont octroyer de nouveaux prêts aux pays du tiers monde pour financer leurs développements**. Or, nous somme dans un marché interbancaire très concurrentiel et très peu règlementé. Cela va inciter les banques à encourager les PED à emprunter pour rémunérer les placements des pays exportateurs de pétrole.

**De plus, on considérait que les PED ne pouvaient être défaillant, ne pas rembourser leur dette.**

- **Mais du côté des PED, les crédits obtenus n’ont pas été utilisés de manière rationnelle.** En effet, au lieu de financer des investissements productifs, les pays débiteurs se sont lancés soit : Dans des programmes d’investissements peu rentables ou peu adapté aux emplois locaux.

**De plus avec ces pays peu structurés, et véreux, cette dette a été en partie détournée pour l’enrichissement des élites locales**.

Ce qui fait que des PED doivent rembourser des crédits utilisés à des fins privées.

**Autre phénomène :**

- Le changement des politiques économiques au début des années 80 avec Reagan : **De faire la lutte contre l’inflation de la politique économique**. **Donc on va augmenter les taux d’intérêts. Donc augmentation du service de la dette.**

A partir d’un certain moment où on ne peut plus rembourser la dette, les pays vont à nouveau s’endetter pour pouvoir rembourser la dette. On arrive dans une forme perverse de l’endettement, puisque la dette ne peut plus être utilisé pour investir.

* 1. **La gestion de la crise de la dette**

Gérer la crise de la dette c’est trouver des solutions permettant d’éviter des défauts de paiement :

- **Rééchelonner la dette** : Allonger le temps de remboursement, ce qui permet de baisser annuellement l’amortissement du capital et donc de baisser le service de la dette. L’inconvénient c’est que le remboursement de la dette est plus élevé.

- **L’octroi des crédits :**

- Une partie pour rembourser la dette

- L’autre partie à financer des investissements productifs.

Le risque est le cercle vicieux de l’endettement ou les nouveaux crédits ne concernent qu’à rembourser la dette.

Peut-on contrôler l’utilisation de la dette ? Or pour beaucoup, ce contrôle constitue une ingérence dans les affaires intérieures.

- **Supprimer la dette :**

- Cette suppression de la dette peut être compensée **par des ressources des pays développés**

- **Baisse des ressources des grandes banques internationales**, ce qui remet en cause les circuits de financement de l’économie mondiale.

- Encourager le vice, recourir à la dette

- **Intervention du FMI** qui pouvait encourager l’octroi par les banques privées, de nouveaux crédits, mais en imposant des politiques économiques aux pays qui s’endettaient, permettant le remboursement de ces nouveaux crédits : PAS place d’ajustement structurel.

- **Mettre en place des plans** pour restructurer la dette :

- Becker en 1985

- Brady en 1989

1) **Les acteurs de la gestion de la crise**

1. Le Club de Paris

C’est un groupe crée en 195… pour renégocier la dette de l’argentine, et réactivé dans les années 1980, avec la crise de la dette.

Ce club va gérer la crise de la dette en renégociant la dette publique notamment par deux voies :

**- Le refinancement,** c'est-à-dire qui consiste à accorder de nouveaux prêts à moyens termes afin de permettre de rembourser la dette. Nouvelle dette.

**- Le rééchelonnement**, qui consiste à redéfinir le calendrier des échéances.

Ces deux voies font l’objet de négociations, et vont reposer sur deux principes fondamentaux :

- le débiteur doit pour bénéficier de la renégociation de sa dette, d’un accord du FMI se traduisant par un crédit accordé par le FMI

- Les pays débiteurs ont été dans le club de Paris, contraint de négocier 1 par 1, alors qu’à l’inverse les créanciers (OCDE), constituent pour chaque pays, un interlocuteur unique.

1. Le Club de Londres

Ce club réunit les banques privées, créancières, et c’est au sain de ce club de Londres que sera renégociée la dette privée.

**Les conditions de négociation sont identiques à celle de Paris** :

- Accord du FMI et ouverture du crédit par celui-ci

- Les plus grandes banques créancières sont solidairement présentes devant chaque pays.

1. **La stratégie internationale de la dette depuis 1962 : les plans d’ajustement structurel.**

La notion de PAS trouve son origine dans la stratégie des créanciers qui ont crées un véritable front uni pour imposer aux pays débiteurs un PAS **qui a comme objectif de dégager les ressources nécessaires au remboursement de la dette de ces pays.** A la tête de ce front uni, on va retrouver la Banque mondiale et le FMI qui vont agir comme des protecteurs des intérêts des banques privées, et des Etats créanciers des pays développés.

Dans la réalité, la banque mondiale et le FMI vont se partager les tâches

- Le FMI va prendre en charge **la mise en œuvre d’une politique structurelle** destinée à régler les problèmes de déficit budgétaire et de taux de change, des pays endettés.

- Quant à la Banque Mondiale, elle **va imposer des réformes** en matière d’agriculture, de santé, d’éducation, de transports etc.

**L’ensemble des mesures préconisées par le FMI et la Banque Mondiale vont être appelé PAS, qui va comprendre deux volets :**

- Un volet stabilisateur à court terme

- Des reformes structurelles de long terme.

1. Les mesures à court terme

**- Des politiques d’austérité budgétaires** : Limiter les dépenses budgétaires. Or, cela va concerner principalement les dépenses sociales, sur les conditions de vies.

- **Suppression des subventions sur les produits de 1ère nécessitée** c'est-à-dire sur les aliments de base : Maintenir le prix des produits à niveaux bas.

- **Dévaluation des monnaies locales :** Baisse des importations et donc, réduction du déficit extérieur.

**Augmentation des taux d’intérêts** : Attirer les IDE qui sont une source de financement. Cela augmente la charge de la dette de l’Etat.

- **Désindexation des salaires**, afin de limiter la hausse des salaires.

Les effets :

- Dégradation des conditions de vie des populations

- Appauvrissement de ces populations

1. Les réformes structurelles

Elles vont agir sur les structures économiques :

- **Privatisation des entreprises publiques** qui sont déficitaires : Favorise l’entrée des capitaux étrangers.

**- Libéralisation du système bancaire**, avec la privatisation des banques publiques et la perte de contrôle de la banque centrale sur les activités des banques privées.

- **Libéralisation du commerce,** avec la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires sur les importations.

- **Privatisation des terres**, ce qui va se faire au détriment des petits paysans, et ce qui va accélérer l’exode rural.

**L’ensemble de ces mesures sont inspirées sont de nature libérale, et le consensus, qui réunit à la fois les Etats des pays développés, les grands organismes internationaux : FMI, BM, c’est ce qu’on appelle le consensus de Washington, puisque un certain nombre d’économistes accusent ce consensus d’avoir appauvri les populations des pays endettés.**

Cependant, à partir des années 1990, on va prendre en compte les intérêts des pays pauvres très endettés.

1. L’initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Cette initiative a été prise sous la pression des sociétés civiles, des pays endettés, mais aussi des pays créanciers.

Cette initiative date de 1996, année où les pays du G7, décident d’intervenir en faveur de 41 pays, considérés comme des pays pauvres très endettés.

- Pour les Banques internationales, la question de la gestion de la dette concernait surtout les pays les plus engagés, **les plus endettés auprès de ces banques**. Or, pour les pays pauvres, ces pays représentaient une dette peu importante pour les banques.

**Définir un plan d’allègement de la dette**, c'est-à-dire que pour ces 40 pays, a été prévu une réduction totale de la dette, de 100 milliards de $.

Pour les pays très pauvres, **cet allègement a permis de réduire en grande partie les prélèvements sur les revenus de ces pays, pour rembourser la dette**, et donc de consacrer une plus grande partie de ces revenus pour les besoin des populations locales. Alors que l’effort consenti par les banques créancières était relativement faible.

1. **Les effets de la gestion de la crise de la dette.**

Les effets ont été plus tôt négatifs.

* 1. Le Consensus de Washington, n’a pas réglé les problèmes d’endettement.

En effet, si dès le début des années 80, un certain nombre de mesures sont prises, pour régler le problème de la dette des pays du tiers monde. **Ceux ci ont continué à s’endetter au cours de cette décennie**. C'est-à-dire que malgré les remboursements effectués, la dette des PED a doublé au cours des années 80.

De plus, dans le cadre de la libéralisation des mouvements de capitaux, la liberté de circulation des capitaux a accru l’instabilité financière, **ce qui a favorisé la répétition de crises financières au cours des années 90**, qui ont touché principalement, les PED, même ceux qui paraissaient avoir la situation financière la plus saine comme les NPI. Or, à l’origine de ces crises, on retrouve des mouvements de capitaux privés, qui sont sorti de ces pays, réduisant ainsi leur capacité de financement.

**Donc, octroi de nouveaux prêts aux pays touché par la crise financière, entrainant une hausse de la dette de ces pays.**

L’application du consensus de Washington **est loin de résoudre la crise de l’endettement des années 80**, mais a favorisé le développement de nouvelles crises financières, **liées à la montée de l’endettement de pays surendettés, et de la volatilité des capitaux, qui est la conséquence des PAS.**

De plus, les pays les plus pauvres ont toujours autant de difficultés à accéder aux marchés financiers internationaux.

**Face à cet échec, les Institutions financières internationales commencent à intégrer l’idée qu’une annulation de la dette serait nécessaire.**

* 1. Le Consensus de Washington a accru les inégalités et la pauvreté.

Les mesures qui ont été imposées par les PAS **ont eu des effets très négatifs** sur la situation économique des PED :

- L’austérité budgétaire se traduit par une forte réduction des dépenses sociales.

- Les licenciements liés aux privatisations, la baisse du nombre de fonctionnaires, ainsi que le gel des salaires, **a fait baisser le pouvoir d’achat** de ces populations.

- La politique fiscale menée a **favorisé les catégories les plus aidées,** afin de dégager une capacité d’épargne.

Ces différentes mesures ont **donc accru les inégalités** et pour les paysans, ces mesures ont favorisé une plus grande pauvreté.

De plus, l’ouverture totale des marchés des PED **aggrave leurs problèmes** pour deux raisons :

- Cela n’a pas favorisé une réelle baisse des prix, donc pas régler le pouvoir d’achat.

- Cette ouverture a favorisé l’accroissement des parts de marché, occupées par les FMN, au détriment des entreprises locales.

**Enfin, l’ouverture s’est accompagnée d’un effort d’accroissement des exportations des PED**, ce qui s’est fait au détriment de la production destinée à la consommation locale :

- En agriculture, tournée vers l’exportation, alors que le pays est obligé d’importer pour satisfaire les besoins alimentaires de la population.

Cela donne lieu à une réflexion sur l’intervention des pays développés et sur le rôle des organisations financières internationales.

**CHAPITRE 8 : LA POLITIQUE ECONOMIQUE**

Introduction : Qu’est-ce qu’une politique économique ?

- **C’est l’ensemble des décisions cohérentes prises par les pouvoirs publics, visant à l’aide de divers instruments, à réguler l’économie d’un pays.**

- En effet, l’Etat apparait, à priori, étranger à la régulation des échanges marchands, car il existe un mécanisme de prix, qui permet d’équilibrer l’offre et la demande, et donc d’avoir selon l’analyse libérale, un équilibre optimal, c'est-à-dire un équilibre qui permet d’utiliser les ressources productives de la manière la plus efficace possible.

- Or, l’analyse économique reconnait la nécessité de l’intervention de l’Etat, du fait des imperfections du marché. **L’Etat donc un auxiliaire favorisant la régulation de l’économie.**

- Pour autant, **l’action publique n’est pas exempte de critiques,** notamment en ce qui concerne sa capacité à favoriser l’utilisation optimale des ressources productives, et dans sa capacité à répondre à l’intérêt général.

- Cela ne veut pas dire que l’Etat va remplacer les décisions des agents économiques, mais plutôt à les orienter, notamment avec comme volonté de permettre la satisfaction de l’intérêt collectif.

**L’intervention de l’Etat doit recouvrir une cohérence :**

- Interne à l’action des pouvoirs publics, sans contradictions.

- Externe, cohérence avec le marché, sans se substituer.

**Pouvoir publics :**

- Une administration centrale : L’Etat

- Des administrations territoriales, locales, qui ont de plus en plus d’autonomie (décentralisation).

Or l’action de ces collectivités territoriales, tend à être de plus en plus importante, dans le cadre de la politique économique, mais des risques d’incohérence, notamment entre ce qu’impose le pouvoir central aux collectivités, et les ressources financières de ces collectivités.

Il y a deux instruments principaux :

- Le budget : politique budgétaire

- La monnaie : politique monétaire

Or, il y a une difficulté d’articuler l’utilisation de ces deux instruments, puisque la politique budgétaire s’inscrit dans un cadre national, alors que la monétaire, dans un cadre européen.

**La politique économique ne doit pas se confondre avec l’économie publique** (concerne les activités économiques de l’Etat, qu’il entreprend sous sa propre responsabilité pour son propre compte, et l’économique publique regroupe l’économie du secteur public).

Cependant, cette économie publique à des effets sur l’activité économique, et donc l’action de l’Etat dans le cadre de l’économie publique, peut modifier les équilibres économiques.

1. **Les fondements de la politique économique**
   1. **Les fondements théoriques de la politique économique**

Le marché joue un rôle de plus en plus important dans l’activité économique. Cependant les Etats sont toujours là, même si ils changent de nature d’un point de vue économique. Et l’action de l’Etat est de plus en plus influencée par un cadre économique de plus en plus internationalisé (mondialisation). C’est pour cette raison, que nos systèmes économiques sont à la fois des économies de marchés, mais aussi des économies mixtes.

* + 1. **Economie de marché et économie mixte**

**Une économie de marché est principalement régulée par le marché**. Ce qui veut dire que toute l’activité économique n’est pas régulée par le marché. Ils ne sont donc pas tout :

- Le marché public.

- Les risques sociaux sont assurés par le biais d’instances publiques ou parapubliques.

- Les Etat restent maitre de la règlementation dans le cadre du pouvoir législatif, et donc les Etats peuvent influencer les conditions de fonctionnement du marché.

Il n’existe donc pas d’économie de marché pur. Toutes les économies de marchés, articulent régulation par le marché et action des pouvoirs publics. C’est cette articulation qui va nous permettre de parler d’économie mixte.

**Economie mixte : Economie de marché dans lesquelles l’intervention des pouvoirs publics est multiple, constante, et surtout systématique.**

Le problème d’une économie mixte est cette articulation :

- **D’un côté le marché, la régulation se faisant par les prix**, le marché ayant pour fonction de permettre la fixation d’un système de prix équilibrant l’offre et la demande. Dans une économie sans marché, la régulation se fait par des décisions politiques, sans références à un système de prix (Soviétique,

**- De l’autre, l’intervention publique.**

Il y donc possibilité de conflit, entre la sphère de marché et celle de l’intervention publique.

* + 1. **Les justifications de l’intervention publique**

Le marché ne peut pas réguler toutes les activités économiques, seul.

* + - 1. Les externalités

Cela fait référence à l’idée que toutes les relations économiques entre les agents économiques ne font pas l’objet d’un échange marchand**, et donc ne sont pas régulés par un prix.** Elles ne peuvent pas être gérées par le marché, et donc nécessite l’intervention publique.

* + - 1. La rigidité des prix

**Dans une économie libérale pure, c’est la flexibilité des prix qui permet le retour à l’équilibré économique.**

Or les conditions pour que ces prix puissent permettre le retour à un équilibre économique optimal, ne sont pas présent sur tous les marchés**, expliquant un dysfonctionnement de l’économie de marché :**

- Chômage massif

- Des fluctuations cycliques importantes de l’activité économique.

- Des crises monétaires et financières.

On peut expliquer ces dysfonctionnements par la rigidité des prix : Cela veut dire l’impossibilité pour un prix, d’atteindre un niveau permettant l’équilibre de marché.

**Sur le marché du travail**, le prix, c’est le salaire**, or il n’est pas possible** d’avoir des salaires totalement flexibles permettant l’équilibre entre l’offre et la demande de travail, c'est-à-dire le plein emploi :

- En cas de ralentissement de l’activité économique, qui entraine des destructions d’emplois, la régulation par le marché devrait avoir pour conséquence la baisse des salaires. **Or comme les Keynésiens l’ont montré**, cette baisse des salaires pourrait être incohérente parce qu’elle encouragerait la récession, donc un ralentissement encore plus important de l’activité économique, **ce qui veut dire que cette rigidité ouvre l’action publique visant à compenser la rigidité des prix sur le marché : C’est ce qu’on appelle la politique économique.**

* + - 1. La nécessité d’un cadre règlementaire pour tout échange.

**Il n’existe pas de marchés qui s’organisent d’une manière spontanée et qui évolue spontanément vers une situation permettant un équilibre optimal (pour lequel l’utilisation des ressources productives est la plus efficace possible).**

Pourquoi ?

- Car le marché suppose l’action d’individus qui ont des droits de propriétés sur les marchandises**. Il faut donc garantir le droit de propriété**, et cela suppose une règlementation.

- D’autre part, la transaction marchande **repose sur un contrat**, qui signifie deux choses :

- Liberté des contractants

- Les contractants sont égaux.

**Les marchés ne peuvent donc pas fonctionner sans règles**. Cela suppose l’intervention d’une autorité qui va définir ces règles, dans l’intérêt général.

- **Donc seuls les pouvoirs publics, représentants de l’intérêt collectif, peuvent définir les règles**, nécessaire pour un bon fonctionnement du marché.

- Cela signifie que ces règles vont pouvoir orienter l’activité économique d’une société.

Les ultras libéraux vont considérer que le marché n’a pas besoin de règles : Hayek. Cela veut dire que la société est capable de s’auto organiser. On peut avoir un ordre spontané, ce qui rend inutile l’intervention des pouvoirs publics. La manière de gérer les dysfonctionnements, sont de laisser les agents libres et responsables.

* + 1. **Les objectifs de l’intervention publique**

Les pouvoirs publics sont les représentants de l’intérêt collectif de la société. L’Etat va avoir deux objectifs principaux :

- L’allocation des ressources.

- Redistribution des richesses.

1. L’allocation des ressources

**Le souci de l’intérêt général a deux sens :**

- La puissance publique doit assurer **la meilleure allocation possible des ressources** pour la collectivité. **Les ressources doivent être utilisées de manière efficiente, notamment pour la production de biens non marchands, et la gestion des externalités.** Or cette intervention suppose des investissements qui sont des investissements destinés à assurer le bien être présent, mais également futur. **C’est pour cette raison que l’ont dit que seul les pouvoirs publics peuvent penser l’utilisation des ressources d’une manière inter temporelle**. Alors que l’allocation des ressources par le marché est de court terme, elle n’a pas de vision du futur.

- Une gestion inter temporelle, **nécessite une action sur les fluctuations économique que produit le marché,** et donc doit permettre l’utilisation des ressources productives non seulement à court mais aussi à long terme :

- Une récession peut nuire à une bonne affectation des ressources, et donc entraine l’action des pouvoirs publics.

- Idem pour l’expansion.

1. La redistribution

Les pouvoirs publics représentent l’intérêt général, c’est assurer la cohésion sociale. Donc, ils sont solidaires les uns des autres, ce qui implique un partage des charges et des risques**. Donc les pouvoirs publics peuvent intervenir en redistribuant les richesses crées,** c'est-à-dire en intervenant sur la répartition spontanée des richesses réalisées par le marché (répartition primaire).   
- Mais les risques encourus peuvent également être gérés par le marché, c’est par exemple **le rôle des compagnies privés d’assurance**.

- **Mais en raison des défaillances des marchés,** la seule gestion privée des risques est insuffisante, ce qui veut dire que dans les sociétés développées, la redistribution est publique, qui organisera le transfert de richesses entre catégories sociales, générations, secteurs économiques.

1. Deux objectifs contradictoires

Est-ce que la redistribution des richesses est efficace d’un point de vue économique ? Est-ce qu’elle ne risque pas de limiter la création de richesses ?

- La recherche d’une utilisation efficace des ressources productives, peut se faire au détriment d’agents économiques et donc nuire à la cohésion sociale.

- A l’inverse, la volonté de protéger certains agents, au nom de la cohésion sociale, peut se faire au détriment de l’efficacité économique :

- Il faut financer cette redistribution, ce qui peut entrainer des taxes trop lourdes pour les producteurs.

**Cela signifie qu’il existe un dilemme dans nos sociétés, entre l’efficacité économique et l’équité sociale. Ce dilemme, dans les sociétés démocratiques, ne peut pas être résolu, il est de l’ordre du politique.**

* + 1. **Les remises en cause de la vision traditionnelle de l’intervention des pouvoirs publics.**
       1. Un Etat informé ?

L’une des défaillance du marché, **provient de l’insuffisance des informations donné par le marché (le prix),** ce qui entraine la remise en cause de la capacité des agents économiques, à traiter ces informations, et donc à orienter leurs activités d’une manière optimale.

**Le problème est de savoir si la puissance publique ne souffre pas de la même défaillance ?**

- L’analyse libérale tend à infirmer que l’Etat souffre encore + de l’insuffisance d’informations. L’idée repose que sans le recours au prix, comment l’Etat peut savoir ce qui est efficace :

- Comment les Pouvoirs publics peuvent investir dans un aéroport, alors que les conditions de transport peuvent changer très rapidement.

L’Etat doit obtenir des informations fiables, nombreuses et actualisables. **Or il est quasiment impossible de montrer que l’information disponible pour l’Etat abouti à une situation meilleure que celle qu’aurait présenté le marché.**

* + - 1. Un Etat efficace ?

Cette critique porte sur les procédures de décision et de gestion publique. On peut considérer que l’appareil d’Etat et le secteur public en général ont des défauts structurels, qui rendent impossible la fonction de régulation par les pouvoirs publics.

L’inefficacité trouve son origine **dans la diversité des responsabilités qui incombent à la puissance publique :**

**- Banques**

**- Maladies,**

**- Etat Civil**

**Certaines responsabilités sont purement administratives et d’autres impliquent une concertation avec des agents privés**, ce qui correspond à une logique de décision très proche de ce qui se passe dans le secteur privé.

Or ce que l’ont constate, c’est que dans la prise de décisions des pouvoirs publics, c’est la logique administrative qui tend à l’emporter, ce qui provoque des dysfonctionnements :

- Un processus de décision public, lent, long, et donc faible réactivité.

La norme est l’irresponsabilité de ceux qui prennent des décisions, ce qui signifie que l’Etat est imparfait.

Même si il existe des défaillances du marché, il existe également des défaillances de l’Etat.

- Ce sont des défauts institutionnels. **Mais l’Etat parait aussi divisé. Il y a une grande diversité d’institutions politico administratives, n’ayant pas les même logiques, ni les même procédures de décision. Or, il n’existe pas une coordination entre ces institutions qui permettraient une plus grande efficacité de l’Etat.**

- L’efficacité de l’Etat **est également remise en cause par une évolution structurelle de l’activité économique,** puisque celle-ci s’inscrit dans un cadre international, alors que l’action de l’Etat s’applique seulement au cadre national.

**- Quelle est l’efficacité d’une politique économique, qui vise à orienter l’action des agents économiques, alors que ces actions dépendent de ce qui se passe dans d’autres économies nationale ?**

* + - 1. Un Etat crédible ?

La question de crédibilité est essentielle. L’action des pouvoirs publics consiste à orienter les comportements économiques individuels. Mais pour que les agents économiques modifient leur comportement, **il faut qu’ils considèrent que les décisions prises par les pouvoirs publics, soient à la fois rationnelles et cohérentes.**

De plus, la question de la crédibilité pour les agents économiques, **c’est est-ce que l’Etat est capable de mettre en œuvre véritablement les moyens annoncés** en fonction des objectifs déterminés par l’action des pouvoirs publics :

- **Les PB annoncent qu’ils vont lutter contre l’inflation**. Cette lutte suppose l’utilisation d’instruments (taux d’intérêt). Pour lutter, hausse des taux = effet sur l’investissement ce qui entraine un ralentissement de l’activité économique et une montée du chômage. Or, le succès de cette politique est en parti déterminée par l’action des agents économiques :

- Soit les AE pensent que l’Etat va tout mettre en œuvre pour lutter contre l’inflation et donc ce sera un succès. Ou bien les agents économiques vont anticiper une baisse de l’inflation.

- Si ils pensent le contraire = hausse de l’inflation, donc une baisse de leur PA, ce qui va entrainer la constitution d’une épargne de précaution, qui risque d’accentuer la récession économique.

- **Les Plan de relance actuel supposent d’importantes dépenses**, et donc un déficit public élevé, et donc un endettement des économies nationales. Est-ce que l’importance de ce déficit public, ne va pas entrainer une hausse des impôts ? Donc quelle est la crédibilité de l’Etat ?

* + - 1. Un Etat impartial ?

**C’est la critique la plus forte, car c’est une remise en cause selon laquelle la puissance publique se préoccupe avant tout de l’intérêt général.**

- Un certain nombre d’économistes, américains, qui ont constitué l’école du « Public Choice » en 70 ont pensé que **les responsables politiques**, quelque soit leur niveau d’intervention, ne poursuivent pas des objectifs répondant à l’intérêt général, **mais poursuivent des objectifs individuels, propres :**

**-** Leur réélection

- Des objectifs bureaucratiques

Or qu’ils soient politiques ou bureaucratiques, ces objectifs ne répondent pas à l’intérêt de la collectivité d’un point de vue économique.

- D’autre part, la question de l’impartialité de l’Etat peut être vue dans l’optique de l’action des agents économiques sur les décisions politiques. Or, les agents économiques, lorsqu’ils s’organisent en groupes de pressions, n’ont pas les mémés capacités d’intervention, ce qui peut entrainer des décisions **répondants non pas à l’intérêt collectif, mais à l’intérêt individuel d’un groupe de pression,** ce qui nuit à l’utilisation optimale des ressources productives :

- Peuvent il imposer aux médecins des lieux de pratiques ?

* 1. **Les enjeux de la politique économique**

Ce sont des enjeux macro économique. Donc, l’action des pouvoirs publics vise à intervenir sur certaines variables macro économique, favorisant le bien être économique et social.

Ces variables pour les politiques économiques, constituent des cibles, pour corriger le fonctionnement spontané du marché.

1. **Les cibles de la politique économique**

Il y a 5 variables économiques, qui se sont imposées comme les principales cibles de la politique économique.

Pourquoi ces cibles ? Parce que le fait que **ces cibles ne permettent pas un fonctionnement satisfaisant de l’économie de la société,** entraine des couts pour la société mais aussi parce que le niveau de ces variables a des effets sur l’évolution de l’économie.

1. La croissance et le plein emploi

**Nous sommes dans le cadre de politique conjoncturelle**. Or, l’économie de marché spontanément fonctionne suivant un processus cyclique qui alterne des situations d’expansion (l’accélération de la croissance économique), et des situations de récession, et même de dépression (croissance négative). Or ces fluctuations ont des effets sur le niveau de l’emploi.

Ainsi, si la croissance économique est faible, cela entrainera une contraction du PA des agents économiques, **ce qui aggravera la stagnation de l’activité et favorisera l’inflation (stagflation).**

**Dans un sens inverse, une trop forte croissance va avoir des effets sur l’inflation, et là c’est l’inflation par la demande,** et peut remettre en cause également les capacités de renouvellement de l’environnement « ressource économique ». C’est la question du développement durable.

**La cible de la politique économique est d’éviter des fluctuations trop importantes, ce qu’on appelle le lissage du cycle.**

Aujourd’hui cette cible est remise en cause car **il semble que la croissance économique (du PIB), ne suffit plus à garantie la société contre le risque de chômage**. Ce qui veut dire que la croissance est une condition nécessaire pour avoir le plein emploi, mais c’est de moins en moins une condition suffisante :

- Tout simplement parce que le contenu en emploi de la croissance, diminue, et qu’à un taux de croissance donné, **correspond une création d’emplois moins importante qu’auparavant :**

- La recherche des gains de productivité, car la concurrence est de plus en plus internationale.

- Le travail représente un cout fixe, cad que le prix du travail ne dépend pas ou peu des évolutions du marché du travail. Ce cout a été alourdi par le financement de la protection sociale.

Si il y a toujours une relation croissance – emploi, elle est plus faible qu’autrefois, ce qui fait que l’objectif de croissance du PIB, n’est pas suffisant comme cible, ce qui explique pourquoi il lui a été adjoint l’objectif de l’emploi.

1. La stabilité des prix et des taux de change

**- L’inflation constitue une cible traditionnelle de la politique économique**, depuis le 19ème siècle. Mais, aujourd’hui c’est un objectif d’autant plus important, que les économies nationales sont de plus en plus des économies ouvertes sur l’extérieur, ce qui fait de la compétitivité prix, un facteur essentiel de la croissance économique.

De plus**, l’absence d’inflation (stabilité des prix), est le seul moyen de donner une information économique cohérente** afin de permettre aux agents de l’économie de procéder à des choix d’investissements les plus optimaux possibles. En effet, du prix dépend la rentabilité de ces investissements. Donc, si les agents économiques ne peuvent pas évaluer la rentabilité de l’investissement, **ils risquent de ne pas investir ou faire de mauvais choix.**

- Pendant longtemps, on a considéré que la dévaluation ou la dépréciation était un instrument de politique économique, **afin de favoriser la compétitivité des exportations, et de protéger le marché intérieur**, contre la concurrence extérieure. Or, cette idée est remise en cause pour deux raisons :

**- Le cout** d’une dévaluation (taux de change fixe) ou d’une dépréciation (taux de change flottant) **est de plus en plus élevé**, car toutes les économies nationales **ont un certain niveau d’importation incompressible**, notamment en Produits intermédiaires, et donc une dépréciation va avoir des effets inflationnistes (inflation importée).

- **Les pratiques au niveau international** rendent de plus en plus difficiles les politiques de dépréciation compétitive, du fait des pressions qui peuvent s’exercer sur les monnaies nationales. **Ainsi, la stabilité du taux de change est une cible complémentaire de la stabilité de l’inflation**.

1. L’équilibre extérieur

L’équilibre de la balance du commerce extérieur est un objectif parce **qu’un déficit extérieur conduit à accroitre l’endettement des économies nationales.**

Or**, la montée de l’endettement** implique un accroissement des ressources publiques, destinées à rembourser la dette. Cela a comme principal effet de réduire la demande interne, et de réduire les marges d’utilisation des ressources publiques.

**Donc pour accroitre l’efficacité de la politique économique, le retour à l’équilibre extérieur est devenu un objectif essentiel des politiques économiques.**

1. **La Hiérarchisation des cibles.**

Cela signifie définir des priorités dans la politique économique. Or pour définir des priorités, **il faut en même temps définir des indicateurs**, qui permettent de synthétiser les objectifs des pouvoirs publics.

**Plusieurs indicateurs :**

- **L’indice d’appauvrissement** : La politique économique va consister à minimiser cet indice. **C’est la somme des taux d’inflation et de chômage**. Il a été conçu aux USA par l’Administration Républicaine. **Le problème est le poids des deux indicateurs dans l’indice :**

- Une variation du taux d’inflation = à une variation du taux de chômage ?

- Ou est-ce qu’on doit pondérer ?

Il n’y a pas de réponse absolue, la réponse dépend des conditions de l’environnement économique et social à un moment donné :

- Un niveau de chômage qui peut entrainer une crise sociale et politique implique que l’indice va donner un poids plus élevé au taux de chômage.

- **L’indice d’impopularité :** **C’est la différence entre le taux d’inflation et le taux de croissance**. Il est nécessaire pour ceux qui gouvernent de minimiser cet indice, sinon leur impopularité va croitre, ce qui diminue leurs chances d’être réélu.

- **L’indice qui consiste à laisser constant le taux de croissance du produit nominal**. Or, la croissance du produit nominal est = à la somme de la croissance des quantités produits et du taux d’inflation.

STOP

Donc la prise en compte de ces différents indices va déterminer la hiérarchie des cibles poursuivis par les pouvoirs publics.

1. **Les programmes de la politique économique**

Ils tendent à répondre à 3 grandes questions :

- L’économie conduit-elle spontanément vers un équilibre satisfaisant ?

- Si la réponse est négative, quelles doivent être les mesures pour revenir à un équilibre satisfaisant ?

- Quels sont les effets de l’intervention des pouvoirs publics ?

Il existe différents programmes, ce qui signifie que les réponses, selon les économistes ne sont pas les mêmes.

On va pouvoir distinguer 2 grands programmes :

- Keynésien

- Néoclassique

1. Le programme Keynésien

Keynes remet en cause toute dominante au 20ème= Justification de l’intervention de l’Etat dans les domaines conjoncturels.

**Keynes remet en cause l’idée qu’avait énoncé SAY** (loi des débouchés : offre créer sa propre demande : L’offre abouti à une distribution de revenu, et que ces revenus sont totalement dépensés, soit sous formes de consommation, soit d’investissement)

**La monnaie n’est pas qu’un voile, n’est pas neutre, elle joue un rôle actif dans l’économie.** Il y a une utilisation de monnaie pour un motif de **thésaurisation (épargne),** qui explique pourquoi dans l’économie, tous les revenus ne sont pas dépensés. Il y a donc des fuites dans le circuit économique, et ce sont ces fuites, qui vont expliquer pourquoi l’équilibre de marché, peut être un équilibre de sous emploi.

**De plus, les comportements économiques dépendent d’anticipations**. Il faut prendre le temps comme variable d’analyse économique (pour les néoclassique, le temps n’existe pas).

**Ce sont ces anticipations sur la demande, que Keynes va appeler « demande effective ». Il renverse donc la proposition de Say : C’est la demande qui créer l’offre.**

**Il explique ainsi l’existence d’un équilibre de sous emploi (chômage), par insuffisance de la demande effective.**

**Dans l’économie tout conduit à l’insuffisance de la demande :**

**- La loi psychologique fondamentale de la consommation** : Les comportements de consommation sont mesurés par la propension à consommer :

- La propension moyenne à consommer (part de la consommation dans le revenu).

- La propension marginale à consommer (rapport entre la variation de la consommation).

Lorsque les revenus augmentent, la propension à consommer tend à baisser, la part consacrée à l’épargne augmente.

Les revenus augmentent, la part consacré à la consommation baisse. La consommation croit moins rapidement que les revenus. Ce qui implique que la demande effective va tendre à baisser, favorisant l’équilibre de sous emploi.

- **La baisse de l’efficacité marginale du capital** : taux d’actualisation. (Rentabilité supplémentaire du capital entrainé par un investissement). Or, cette efficacité tend à baisser pour deux raisons :

- Vieillissement de la population.

- L’accumulation du capital, lorsqu’il s’accumule, les rendements du capital sont moins élevés.

- **La trappe pour la liquidité** : Fait appel à la théorie monétaire de Keynes. Pour Keynes, la demande de monnaie par les agents économiques, dépend du taux d’intérêt. Il distingue deux grandes causes :

- Réaliser des échanges, soit présents, soit à venir, par motif de précaution.

- Motif de spéculation : On demande de la monnaie pour spéculer dans des placements. C’est encore fondé sur des anticipations. Les agents anticipent l’évolution des taux d’intérêts. Lorsque les taux d’intérêts seront bas, les agents économiques anticiperont leurs hausses. Donc, ils vont demander de la monnaie, pour la placer sur le marché financier, lorsque les taux d’intérêts vont augmenter.

Détenir de la monnaie lorsque les taux sont bas, la demande est faible.

Mais il y a un taux d’intérêt si bas, que pour ce taux d’intérêt, la demande de monnaie selon Keynes, sera infini, et c’est ce taux d’intérêt, qu’on qualifie de **trappe à la liquidité : Le taux d’intérêt ne peux plus baisser, c’est le niveau minimum du taux d’intérêt.**

L’investissement qui est l’autre élément de la demande, dépend du taux d’intérêt. Or, la trappe à la liquidité indique le niveau d’intérêt minimum, et l’existence de ce minimum peut empêcher le taux d’intérêt de diminuer suffisamment, pour encourager l’investissement.

**La demande effective ne permet pas un marché de plein emploi.**

**D’où Keynes, va avancer 3 types de propositions de programme :**

- **L’épargne doit être découragée**, car le motif de spéculation fait que l’épargne n’est pas obligatoirement la contrepartie d’un investissement. Il faut donc décourager l’épargne pour relancer la consommation.

- **Il faut mener une politique économique, anti cyclique** (aller à l’encontre du cycle économique), fondée sur la dépense.

Une politique de relance dans une phase d’expansion est une politique pro cyclique qui favorise l’inflation :

Toute incitation à accélérer la croissance n’aura quasiment pas d’effet sur l’emploi (en situation de plein emploi), elle ne fera que favoriser l’inflation.

Lorsque la demande fléchit, l’Etat doit compenser ce fléchissement par une hausse des dépenses budgétaires : politique de relance.

- **Il faut que les économies nationales s’affranchissent de la contrainte extérieure :** A l’époque les économies sont peu ouvertes, donc Keynes s’est peu penché sur ce problème, et donc la contrainte extérieure est peu importante.

L’ouverture des économies en 70 à contraint les Keynésiens à se pencher sur ce problème. C’est pour raison que la pensée Keynésienne n’abandonnent pas l’idée d’une politique de relance**, mais dans un cadre international**.

1. Le programme Néo-classique

On est dans le domaine de la régulation par le marché. Les politiques économiques sont inefficaces, **car le marché tend spontanément vers un équilibre de plein emploi, donc laissons faire le marché.**

**Il y a un certain nombre de tendances :**

**- Certains vont montrer qu’à court terme**, des mesures de politiques économiques peuvent être efficaces. Mais, elles ne le sont pas sur le long terme. Et surtout le bilan des politiques économiques est toujours négatif pour la collectivité :

- On a une relance de la demande, qui est due à une augmentation de la quantité de monnaie dans l’économie. Donc, il y aura une tendance à la hausse des prix (+ de monnaie), mais également une hausse des salaires nominaux. A partir de là, les agents économiques vont réagir :

- Les travailleurs vont anticiper un taux d’inflation identiques à celui du passé, et donc vont considérer que la hausse de leurs salaires constitue une hausse de leur pouvoir d’achat. Donc, sur le marché du travail ils vont avoir tendance à offrir + de travail.

- Sur la base des mêmes anticipations, les entreprises, vont considérer que leurs prix vont augmenter plus vite que ceux des autres produits, et anticiper une baisse des salaires réels. Donc, ils vont demande + de travail.

- Donc moins de chômage et inflation. Or ce que démontre les Néoclassiques, c’est que dans les anticipations, les agents économiques sont victimes d’une illusion monétaire.

- Et donc, au bout d’un certain temps, ces agents économiques vont réaliser que les salaires réels et les profits n’ont pas augmenté comme il était attendu, anticipé. Cela entraine une modification des anticipations des agents économiques. Ils ne sont plus victimes de ce que Friedman appelait l’illusion monétaire.

- Donc les travailleurs moins offrir leur travail, donc de plus de plus de chômeurs volontaires.

- En termes d’emplois, on revient au point de départ, le taux de chômage est le même au même niveau que lorsque la politique de relance ou de lutte contre le chômage a été mise en œuvre, mais on a plus d’inflation.

- A partir de là, une politique économique ne peut qu’aggraver les déséquilibres sur le marché du travail. Dans le programme néoclassique, une seule manière de réduire le chômage : agir sur le chômage naturel, donc le niveau dépend des rigidités sur le marché du travail.

- C’est une politique structurelle : Améliorer le fonctionnement du marché du travail, en le rendant plus flexibles : théorie des anticipations adaptatives.

**- D’autres vont remettre en cause l’efficacité à court terme des politiques économiques** : La théorie des anticipations rationnelles. En effet, cette analyse considère que les agents économiques sont rationnels, parce qu’ils sont informés. Donc, ces agents économiques ne peuvent pas être victimes de l’illusion monétaire. Ils savent ce qu’il va arriver.

- C'est-à-dire que les entreprises savent que les salaires vont augmenter, et que leurs profits ne vont pas augmenter, donc les entreprises ne créeront d’emplois.

- les travailleurs savent que leur PA n’augmentera pas, et n’offriront pas + de travail.

**Une politique économique n’arrive pas à résorber le chômage. La seule conséquence est de favoriser l’inflation.**

**Les deux programmes s’opposent point par points :**

**- Pour Keynes, mener une politique conjoncturelle, mais à condition que cette politique aille à l’encontre du cycle.**

**- Pour Les Néoclassiques, pensent que la politique économique est toujours inefficace, néfaste pour la collectivité, et donc lorsqu’il y a une crise, la proposition est de ne rien faire.**

* 1. **Les politiques économiques en France.**
     1. **Les politiques conjoncturelles depuis 1945.**

Ce sont des politiques qui agissent sur les accélérations et ralentissement de la croissance économique.

Depuis 45, il y a eu des politiques structurelles, qui ont donné lieu à la mise en place du PLAN jusqu’en 60.

Après 1945, les théories keynésiennes vont jouer un rôle important dans les politiques conjoncturelles. Mais la principale caractéristiques des politiques conjoncturelles est leur pragmatisme, **c'est-à-dire qu’elles vont viser d’une manière alternative à contenir l’inflation et les déficits publics, ou soutenir la croissance économique, à** une époque où les finances publiques sont fortement affectées par des évènements politiques (guerres d’Indochine, et Algérie).

D’autre part, l’économie s’inscrit dans un contexte de taux de change fixe, ce qui va conduire les gouvernements à dévaluer relativement souvent, car il y a une inflation rampante, qui va nuire à la compétitivité de l’économie française. Or les dévaluations seront un moyen pour restaurer cette compétitivité.

De plus, ces politiques économiques s’inscrivent dans une période marquée par la reconstruction, la modernisation de l’économie, et donc des phases de fortes croissances. **Donc nous sommes dans des phases d’expansion qu’il s’agit de freiner,** pour éviter que l’inflation (2-5%), ne se transforme en inflation ouverte (+5%), et pour éviter un déficit commercial trop important qui poserait le problème de son financement.

1. Les politiques de stop and go

Cela veut dire une succession de politiques économiques en fonction de la situation de la conjoncture. **Cela veut dire qu’on veut freiner les pressions inflationnistes, donc on prendra des mesures déflationnistes, alors que les politiques de go visent à relancer l’activité par des politiques de relance.**

La conjoncture économique en France, au moment de la fin de la guerre, est caractérisée par une très forte inflation. En effet, nous somme dans une situation de pénurie, **Donc, les 1ères mesures vont être de contenir cette inflation, par une politique visant à bloquer les prix et à contrôler la circulation et la création monétaire.**

Malgré tout, cette hausse des prix, qui est supérieur à l’augmentation des salaires, va contribuer à financer la croissance, en opérant des transferts de revenus, des consommateurs vers les producteurs. Ces transferts de revenus vont permettre de relancer l’économie.

**C’est surtout au cours des années 50 et 60 que vont être menées des politiques de réglage fin** de la conjoncture **: Cela consiste à être au plus près des nécessités de la conjoncture économique**, donc en alternant les politiques de rigueur, ou politiques de stabilisation, et politiques de relances. Cependant, c’est une période de fortes croissances économiques, et les politiques de stabilisation vont être plus courantes, que les politiques de relance. Enfaite, les politiques de relance, sont liées à **des courtes périodes de ralentissement économique, provoquées par les politiques de stabilisation** :

- 1952 de Pinay

- 1963-1969 : VGE (forte pression inflationniste)

En même temps, **politiques de relances économiques**, destinées à favoriser l’investissement privé:

- 1955

- 1960

Ces politiques ont réussi à atteindre leurs objectifs, et ont accompagné la forte croissance des années 50 et 60.

1. Essoufflement et remise en cause des politiques conjoncturelles

**La date charnière : 15 aout 1971 : Effondrement du SMI de Bretton Woods, et suspension de la convertibilité du $ en Or par Nixon.**

**Ce qui va aboutir à la fin du régime des changes fixes**, à partir de 1973, officialisé en 1976.

En plus du choc pétrolier de 73, cela va bouleverser la conjoncture économique et vont conduire à une brutale remise en cause des politiques économiques traditionnelles, pour faire face aux fluctuations cycliques de l’activité.

Et surtout, la fin des années 70, et les années 80, **vont illustrer l’incapacité des politiques économiques à lutter contre le chômage, car celui-ci continue à s’accroitre.**

On va donc mettre en œuvre des politiques traditionnelles, de relance, **mais vont échouer et se heurter à la contrainte extérieure. Ce qui veut dire que le programme Keynésien ne fonctionne plus dans un cadre national.**

**Principal changement : ouverture de plus en plus grande sur l’extérieur des économies nationales**. Cela signifie que l’activité dans les économies nationales est de plus en plus interdépendante, elles dépendent de plus en plus les unes des autres. **On va la qualifier de contrainte extérieure.**

**C’est pour cette raison que les politiques économiques vont avoir un caractère pro cyclique, dans le même sens que le cycle économique.**

- 73-74 : Choc pétrolier, va frapper une économie française à forte croissance (6%).

- Ce choc va provoquer une forte hausse des prix

- Pompidou meurt et VGE élu en 74, et son ministre de l’éco, Fourcade, va mener une politique de stabilisation, refroidissement.

- Cette politique va entrainer une brusque montée du chômage (1 million en 75).

- Chirac en 75, décide de changer de politique, pour une politique de relance. L’idée est de soutenir la consommation des ménages et l’investissement des entreprises, en augmentant le PA.

- Cependant cette politique va échouer, parce que si elle permet une relance de la croissance, il y accélération de l’inflation, et le chômage reste à un niveau élevé. De plus, le déficit extérieur tend à se creuser.

- Politique abandonnée en 76.

La politique de relance est généralisée dans les pays industrialisés, avec une hausse des dépenses publiques.

Le second choc pétrolier en 79, va amener une réponse inverse des pays industrialisés, avec une politique monétaire rigoureuse et budgétaire restrictive.

**Le bilan n’est pas très brillant. Les politiques conjoncturelles n’ont pas pu répondre à la crise économique, et n’ont pas su relancer l’activité économique.**

**Au contraire on voit se conjuguer l’inflation et le chômage : stagflation.**

**Plusieurs conséquences :**

- **L’abandon de l’objectif purement conjoncturel** de l’action des gouvernements. Il ne s’agit pu d’agir à court terme, mais à moyen terme. **C’est Barre, qui succède à Chirac en 76.** Il a un discours très clair : «Crise structurelle, et les moyens utilisés jusqu'à maintenant sont inefficaces ». **Il propose une politique de redressement de l’économie nationale**, à moyen terme, au risque de maintenir un niveau élevé de chômage.

Barre souhaite restaurer la compétitivité des entreprises françaises. Il s’inscrit dans l’idée que le manque de compétitivité accroit le poids de la contrainte extérieur.

Cela signifie que la politique économique devient dépendante des nécessités de la construction européenne.

Après Barre, aucun gouvernement ne remettre en cause cette idée.

- **C’est une rupture avec la politique keynésienne**, car politique centrée sur l’offre et non plus sur la demande.

* + 1. **La soumission à la contrainte extérieure**
       1. L’abandon des principes keynésiens.

Entre 76 et 81, le gouvernement de Barre va prononcer des plans qui marquent un retournement dans l’orientation des politiques économiques. **En effet, au lieu de privilégier le plein emploi et la croissance, on privilégie la lutte contre l’inflation.** L’objectif de la politique économique sera de maitriser l’inflation ouverte (14-15%).

On relance ainsi l’investissement et donc de créer des emplois. De plus, cette politique doit permettre de stimuler les exportations.

Pour mener cette politique de l’offre on veut favoriser la compétitivité prix des entreprises, mais aussi la compétitivité hors prix. A l’époque, on analyse le déficit extérieur comme l’effet d’une mauvaise spécialisation du système productif français. Ce système productif est spécialisé dans des produits pour lesquels la croissance de la demande est faible. Pour ces produits, le prix est le principal moyen pour être compétitif, d’où l’idée de restaurer la compétitivité prix.

Pour les marchés où la compétitivité est élevée, il y a une absence des entreprises françaises. Il s’agit aussi de modifier la spécialisation des entreprises françaises : donc politique structurelle.

**Priorité donnée à la rigueur monétaire**, par l’encadrement du crédit, par les blocages des prix.

**Mais aussi rigueur budgétaire**, en freinant la hausse des dépenses publiques.

Dans le cadre européen, est mise en place le SME, qui restaure un système de change semi-fixe (car il y a des marges de 2,5), **mais ce SME créer une nouvelle contrainte pour l’économie française,** car il faut éviter les dévaluations, et donc défendre la parité de la monnaie dans ce SME :

- Donc rétablissement de l’équilibre extérieur

- Rétablissement de l’équilibre budgétaire des finances publiques.

A court terme, les résultats de cette politique sont décevants :

- Cette politique va permettre une diminution de l’inflation

- Un rétablissement du profit des entreprises.

- malgré tout**, il n’y a pas de véritables relances de la croissance**

- **Le chômage ne baisse pas.**

**- Mitterrand est élu en 1981, à la fois sur un programme structurel (nationalisation), et sur un programme keynésien (politique conjoncturelle).**

**Le Gouvernement Mauroy mène une politique de relance économique, l’objectif étant de réduire le chômage**. Cette politique de relance économique va se faire à contre temps par rapport aux autres économies nationales :

- USA et GB : politique de rigueur.

Cette politique va échouer du fait de l’aggravation du déficit public et du déficit extérieur. **Cette politique va profiter aux partenaires étrangers : création d’emplois en Allemagne, car la hausse des revenus = forte hausse des importations**, alors que les exportations stagnent, parce que la demande dans les autres pays est faible, or les exportations répondent à la demande extérieure.

L’aggravation du déficit pose le problème de la poursuite de cette politique économique.

- Dès 1982, Le ministre de l’économie, **Delors, propose de faire une pause dans cette politique de relance,** ce qui va amener un changement complet, à partir de 83 :

La France était dans le cadre de la construction européenne et donc terminer la construction par la mise en place d’une monnaie unique. Or la condition même du passage à la monnaie unique, était le succès du SME. Or ce succès, dépendait de la capacité des économies nationales à défendre leur parité dans le cadre de ce SME. **Or la France, en quelques mois, va dévaluer 4 fois. Donc, le pouvoir à l’époque est placé devant l’alternative suivante :**

- **Soit on continue à mener une politique de relance,** mais il faut sortir du SME, car on ne sera plus capable de défendre la parité.

- **Soit on reste dans le SME**, mais alors il fallait se donner les moyens de défendre la parité, ce qui imposait un changement de politique économique.

* + - 1. La politique de désinflation compétitive (politique de franc fort).

Politique initiée par Mauroy en 83. Poursuivie en 84 par Fabius. **Bérégovoy incarne cette politique par la suite, en tant que ministre de l’économie entre 84 et 86.**

Cependant, cette politique ne sera pas remise en cause, quelque soit les gouvernements, jusqu’au passage à la monnaie unique en 99.

Cette politique est fondée sur le choix assumé de l’ouverture de l’économie française, face à la concurrence internationale. C’est une révolution dans la pensée économique et politique française.

Depuis 1800, la France est plus connue pour les choix protectionnistes. C’est ce choix qui va conduire à l’adoption de mesures, **dont le principal objectif est de casser l’inflation.**

**- Dès 1983, désindexation des salaires sur les prix.** En effet, à l’époque on analyse l’inflation comme la conséquence d’une spirale, dans laquelle la hausse des prix est toujours la conséquence de la hausse des salaires.

Après la crise pétrolière de 73, les salaires continuent à augmenter et donc entrainent une accélération de l’inflation.

En France, il y a un mode de fixation des salaires, fondés sur les conventions collectives, qui sont le plus souvent des conventions de branches, et qui vont être étendue à l’ensemble, par décision des gouvernements. Le problème posé est que cette hausse des salaires est le résultat de négociations collective, et même si les syndicats.

Or les syndicats sont les mieux implantés, dans les entreprises où la productivité est la plus élevée. Les hausses des salaires s’alignent sur les hausses que peuvent supporter les grandes entreprises. Ces hausses de salaires, entrainent pour les PME des hausses de salaires + élevées que leur productivité. L’effet est un accroissement du cout de production qui dans les années 70 jusqu’en 85, hausse des salaires, et hausse de l’inflation etc. (spirale).

**- Delors va donc rompre avec cette logique d’indexation dès 1983, ce qui va entrainer une évolution de la répartition de la VA, en faveur des profits, et en défaveur des salaires.**

En désindexant les salaires **on rétablit les marges des entreprises**, afin de relancer l’investissement, car à l’époque l’investissement des entreprises est freiné, par un niveau d’endettement élevé, donc le cout s’accroit du fait de la hausse des taux d’intérêts.

**De plus, les taux d’intérêts sont élevés pour limiter la création monétaire**, mais aussi pour garantir la valeur du franc, par rapport au Mark, donc conserver une stabilité.

**La parité est également d’inciter les entreprises à faire des efforts de compétitivité,** parce qu’on les prive d’un moyen, pour leur rendre leur compétitivité : dévaluation du Franc.

**Franc fort = agir sur les entreprises afin d’améliorer leur compétitivité prix ou hors prix.**

**Donc l’objectif est bien la désinflation afin d’améliorer la compétitivité de l’économie nationale, ce qui devrait permettre de desserrer la contrainte extérieure.**

Donc, si on veut éviter une fuite des capitaux vers l’Allemagne, parce que l’épargne y est mieux rémunérée, **il faut non seulement avoir des taux d’intérêts au moins aussi élevée qu’en Allemagne, mais même plus élevés**, car les épargnants ont plus confiance dans la BC allemande, que la BDF à lutter contre l’inflation.

Bérégovoy a été la garant de cette politique de désinflation et donc on été sur que cette politique a été maintenue.

**- En 1993, avec Balladur, beaucoup moins confiance pour mener cette politique : Spéculation contre le Franc, qui remet en cause la mise en place de la monnaie unique.**

**Cette politique marque la fin du programme keynésien en France, et marque l’abandon de l’usage de la politique budgétaire, comme moyen pour lutter contre la récession,** car on est dans un cadre où la politique budgétaire est de plus en plus contrainte. Les déficits publics ont provoqué une hausse de l’endettement public.

Les taux d’intérêt deviennent élevés, et les couts de remboursement de la dette publique, devient de plus important, et la part consacré au remboursement, devient de plus importante, **réduisant la marge de manœuvre pour les dépenses publiques.**

**Les effets de cette politique : Connu un succès relatif :**

**-** Permet aux entreprises de restaurer leurs marges, ainsi que leur désendettement.

- Effet positif sur l’inflation, car net ralentissement, favorisé par le contre choc pétrolier en 1986 (baisse).

- la balance des échanges extérieurs va redevenir excédentaire à partir de 1993.

- Le prix à payer : Forte progression du chômage.

Cette politique a été une des conditions du passage à la monnaie unique, et donc la mise en place de l’union économique et monétaire.

**A la fin des années 90, on assiste à une reprise de la croissance**, ce qui va amener un desserrement et une plus grande liberté de manœuvre pour la politique budgétaire. Même si ce desserrement est contraint par le PSC et qui limite le déficit budgétaire à 3% du PIB.

Il était prévu au sein de l’UE, de rétablir l’équilibre budgétaire : Lors des périodes d’accélération de la croissance, l’Etat doit dégager des ressources qui permettent un excédent budgétaire. Et cet excédent pourrait être utilisés lors des périodes de récession afin de relance l’activité.

1. **Les instruments de la politique conjoncturelle**

Policie mixte : combinaison politique monétaire et politique budgétaire

* 1. **Les politiques économiques à l’heure de l’euro**
     1. **Les implications de l’UEM**

**L’abandon de la politique monétaire pour les pays de la zone euro, induit de repenser totalement la politique économique**. En effet, en principe, lorsqu’on peut utiliser en même temps, les deux types d’instrument, l’un vise à corriger l’autre :

* **Une politique budgétaire expansive, afin de relancer la demande, qui se traduit par une augmentation des dépenses**, pouvait avoir des effets inflationnistes compensés par une politique monétaire restrictive, afin de freiner ces tensions inflationnistes.

Or ici, la politique monétaire et budgétaire sont déconnectées, ce qui peut se traduire par des déséquilibres pour certains pays, et donc empêcher la politique économique d’être efficace, surtout dans un cadre où les politiques budgétaires ne donnaient pas lieu à une coordination entre les pays :

* Si quelques pays de la zone euro décident d’accroître leurs dépenses budgétaires, ceci peut réveiller au sain de la zone euro des tensions inflationnistes. Donc la BCE va mener une politique monétaire restrictive qui va concerner tous les pays de la zone €, et qui risque de freiner la croissance économique à l’intérieur de l’ensemble de la zone €. **Cet effet, est la conséquence d’une dissymétrie des politiques budgétaire (manque de coordination).**

Un autre aspect important est lié au déséquilibre dans le processus de décision en ce qui concerne la politique monétaire et budgétaire**. Il n’y a pas au sein de l’UE, d’instances politiques capable de jouer un rôle d’interlocuteur en face de la BCE.** Cela entraîne une indépendance totale de la BCE dans sa façon de mener la politique monétaire.

**Il y a un danger pour que les choix de la BCE s’imposent aux choix de politiques budgétaire de chaque gouvernement de la zone €.** Or, les objectifs de la BCE sont purement monétaires et financiers.

* + 1. **La Réponse au chocs économiques : chocs symétriques, et chocs asymétriques.**

Une politique économique conjoncturelle est une réponse à l’évolution de la conjoncture sur le marché. EN principe, une économie nationale mène une politique économique visant à répondre à des effets liés à l’évolution de certaines variables économiques à un moment donné :

* Si hausse du prix du pétrole, choc économique, dans le sens où elle **entraîne un accroissement des coûts** de production.
* Cet accroissement des coûts s’est traduit par **un ralentissement de la croissance économique.**
* La politique économique va viser à répondre à ce choc : comment relancer l’activité.
* Toutes les économies nationales, n’éprouvent pas de la même manière, les chocs économiques, ce qui est le cas pour les pays de la zone €.

C’est pour cette raison qu’on va distinguer **les chocs symétrique** (choc économique va qui va toucher tous les pays de la zone euro, avec la même intensité), des chocs **asymétriques** (toutes les économies nationales ne sont pas touchées de la même manière par ce choc).

**Cette distinction n’est pas toujours évidente** :

* La réunification allemande en 1990 : En principe asymétrique, puisque seule l’Allemagne est concernée, mais du fait du poids de l’Allemagne, mais aussi du fait de l’importance du Mark dans le SME, ce choc asymétrique a touché toutes les économies européennes, et donc devenu symétrique.
* La crise financière de 1997 a touché tous les pays européens. Mais, cette crise financière, a entraîné une baisse des exportations vers ces pays. **Donc les pays qui ont été les plus touché sont les pays qui exportaient le +. Donc choc asymétrique au lieu de symétrique.** 
  + 1. **Les instances de la conduite de la politique économique européenne.**

**La BCE, créer en 1999, est responsable de la politique monétaire**. Mais elle est aussi responsable de la conduite des opérations de change, et de la surveillance du système bancaire européen.

Les politiques budgétaires restent sous la responsabilité des Etats, donc définit au niveau national. Mais, ces politiques budgétaires, connaissent des contraintes définies, dont les règles ont été définit par le traité d’Amsterdam :

* Le déficit budgétaire ne doit pas être supérieur à 3% du PIB
* L’endettement ne doit pas dépasser 60% du PIB.
* Sur le moyen terme, le budget de l’Etat public devait aussi être équilibré

**L’autre instance plus politique est l’EURO GROUPE qui est une instance qui réunit les ministre des finances de la zone euro**:

- On y retrouve aussi le commissaire européen chargé des questions économiques

* 1. **Les politiques monétaires et la politique de change**
     1. **Les objectifs de la politique monétaire**

La politique monétaire a joué un rôle secondaire pendant longtemps. Mais depuis les années 1980, la politique monétaire constitue le principal instrument de la politique économique conjoncturelle.

**Cette politique monétaire consiste à agir sur les comportements des agents économiques, en intervenant sur les variables de quantités et de coûts monétaires :**

* **Le niveau de liquidité d’une économie (montant de monnaie)**
* **Le taux d’intérêt**
* **Le taux de change**

En principe, la quantité de monnaie en circulation ne doit être ni trop faible, parce que cela limite les échanges et donc l’activité économique, ni trop abondante car cela provoquent de l’inflation.

Quel objectif va ton privilégié ?

* Stabilité des prix = lutte contre l’inflation
* La croissance économique et le plein emploi

**Ceci est affaire de choix politiques :**

- Selon la conception libérale de l’économie**, il faut privilégier la stabilité des prix,** car le prix est le seul moyen sur le marché pour coordonner l’ensemble des décisions prises par les agents économiques.

- L’analyse Keynésienne, **va privilégier l’analyse du plein emploi**. Jusqu’à ces derniers mois, il y a eu un consensus pour faire de la politique monétaire le principal instrument de la politique économique afin de lutter contre l’inflation.

On a privilégié le rôle des banques centrales, indépendantes du pouvoir politique.

**Pour ce qui concerne la BCE, le traité de Maastricht a choisi un seul objectif : la stabilité des prix :** la hausse des prix ne dépasse pas 2% sur un an.

* + 1. **Les techniques d’interventions des Banques centrales**

Aujourd’hui, la très grande majorité des **banques centrales interviennent en utilisant les taux d’intérêts à courts termes.**

Donc, pour fixer les taux d’intérêt, les BC vont adopter un certain nombre de techniques :

* **La technique du réescompte** : lorsque une banque commerciale veut obtenir de la monnaie de la part de la BC, elle cède des titres financiers qui acceptent de les prendre en pension. EN contrepartie, la BC perçoit un intérêt qui est fixé par la BC, et c’est le taux de réescompte. Donc, si la BC veut limiter la création monétaire, elle fixe un taux de réescompte plus élevée, ce qui veut dire que la monnaie a un coût plus élevé pour les banques, ce qui va se traduire par un taux d’intérêt plus élevé pour les crédits.
* **La BC intervient sur le marché monétaire, en achetant ou en vendent des bons du trésor. Ce sont des opérations d’OPEN MARKET :** La BC veut limiter la création monétaire, donc augmenter les taux d’intérêts. SI la BC veut faire baisser les taux d’intérêt, elle achètera des Bons du trésor.
  + 1. **Les caractéristiques de la politique monétaire depuis 1990.**

L’objectif depuis les années 80 est de lutter contre l’inflation. Mais, cet objectif qui s’inscrit dans les missions confiées au BC, peut s’accompagner d’autres objectifs.

**La tendance de la BCE est de mener une politique de taux d’intérêt plutôt élevé, pour limiter les tensions inflationnistes**. Cette tendance est renforcé par la volonté de faire de l’€, une monnaie forte.

Pour la BC Américaine c’est différent, car dans les statuts de la FED, **il y a objectif de lutte contre l’inflation, et objectif de croissance économique.** Ce qui veut dire que fin 90, afin de relancer l’activité, la politique monétaire menée par Greenspan était une politique monétaire plutôt faible. L’objectif était aussi les taux de change**, puisque les taux d’intérêt faible déprécient les taux de change. Donc les USA attendaient de cette dépréciation du $, une baisse de son déficit extérieur.**

* 1. **La Politique budgétaire**
     + 1. **Définition**

**C’est l’action des pouvoirs publics exercés par le biais du budget dans le but d’orienter la conjoncture économique**. On estime que le budget peut avoir une action régulatrice sur l’activité économique. Mais cette idée est relativement nouvelle, puisqu’on la doit à Keynes, qui l’a théorisé au cours des années 30.

Et le budget est véritablement utilisé comme moyen de la politique économique, qu’après la seconde guerre mondiale.

**Un budget est composé de dépenses et de recettes :**

* On peut agir sur les dépenses, notamment dans le cadre d’une politique de relance, **on considère que la hausse des dépenses publiques a un effet multiplicateur sur la croissance économique**. Cet effet multiplicateur a été démontré par Keynes.

Dépenses publiques = +100 >>>> Hausse des revenus de + 100>>>> Augmentation de la consommation

Mais en économique ouverte, le coefficient X est plus faible, ce qui explique l’échec des politiques de relance après la crise de 1973, car on avait des économies très ouvertes.

* **Sur les recettes : Une baisse des impôts est moins efficace qu’une hausse des dépenses.** Car le plus souvent, les impôts sont progressifs, donc ce sont les agents économiques qui ont les revenus les plus élevés, qui vont le plus bénéficier de la baisse des impôts. Or, ce sont les agents économiques qui ont la plus faible propension à consommer. **Cela signifie qu’une partie de la baisse des impôts se traduisent par une hausse de l’épargne, ce qui freine la relance de l’activité**.
  + - 1. **L’action sur la conjoncture**

**C’est Keynes qui fait de la politique budgétaire l’instrument privilégié de relance de l’activité économique.**

**La politique budgétaire,** principalement à travers la hausse des dépenses publiques, grâce à l’effet multiplicateur, **permet l’accélération de la croissance économique.**

Mais, l’efficacité de cette politique budgétaire, va dépendre de la propension à consommer au niveau national. Donc la propension à consommer est une variable macro économique.

**D’autre part, la politique budgétaire est efficace sur le déficit public si elle n’est pas financée par une augmentation des impôts**. En effet, les économiques ont démontré qu’une hausse des dépenses publiques, si elle est financée par une hausse des impôts n’avait aucun effet multiplicateur. **La relance est donc permise que si il y a un déficit budgétaire.** En principe, ce déficit budgétaire va être compensé par une hausse des recettes publiques qui est liée à l’accélération de la croissance économique. **En effet, l’accélération de la croissance économique va entraîner une hausse des revenus, et donc une hausse des recettes de l’Etat qui sont à peu près proportionnels aux revenus.**

**L’endettement est aussi un instrument de la politique budgétaire.**

Cependant, cette politique de relance est efficace qu’en situation de sous emploi des facteurs de production. Si il y a plein emploi des facteurs de production, la seule conséquence d’une hausse des dépenses publiques est l’accroissement des tensions inflationnistes.

**Le deuxième effet, est un effet contracyclique**:

* Une politique de hausse des dépenses ne peut être menée qu’en période de ralentissement de l’activité économique. Or cette période de ralentissement peut être assimilée à une phase de cycle économique.
* Cela va donc à l’encontre de l’évolution du cycle économique. Si une politique budgétaire est pro cyclique (accélération de la croissance), le risque principal est da favoriser la hausse des prix.
* **Mais une politique budgétaire atténue les cycles économiques.**

**-** En période de récession, les recettes diminuent, mais les dépenses sociales vont augmenter. Les dépenses sociales vont baisser la demande, **et donc freiner la récession.**

- Inversement, lorsqu’il y a accélération de la croissance économique, les recettes de l’Etat augmentent et les impôts vont diminuer, donc ralentissement de la croissance de la demande, **ce qui freine l’expansion**. Ceci veut dire que le budget des dépenses budgétaires ont un effet stabilisateur sur le cycle économique, et cet effet s’opère d’une manière automatique.

* + - 1. **L’efficacité de la politique budgétaire**

**Facteur d’inefficacité : Cet effet d’éviction est lié a deux phénomènes :**

* **La hausse des dépenses publiques contribue à l’apparition de tensions inflationnistes**. Or ces tensions inflationnistes ont comme effet de baisser le pouvoir d’achat des agents économiques, et qui entraîne une baisse de leurs dépenses.
* **Ce financement est principalement l’emprunt**, ce qui veut dire que l’Etat émet des titres financiers, qui sont vendus sur le marché. Or la rémunération et le remboursement de ces titres sont moins risqués. L’achat de ces titres publics va se substituer à l’achat des titres privés.

De plus, l’émission de Bons du Trésor entraîne une augmentation de la demande de capitaux qui se traduit par une hausse des taux d’intérêts, ce qui va entraîner une baisse de l’investissement privé.

Cet effet d’éviction rend inefficace une politique budgétaire fondé sur la hausse des dépenses publiques.

* **La contrainte extérieure :**
* C’est le résultat de l’ouverture grandissante des économies nationales. Donc, la demande supplémentaire créée par la hausse des dépenses publiques va se traduire par une hausse des importations. L’effet multiplicateur se retrouve amoindri.

**La politique budgétaire va entraîner l’apparition de déficits jumeaux** :

* Existence d’un déficit public et d’un déficit extérieur.

Ceci va se traduire par une hausse des taux d’intérêt, qui va entraîner une entrée de capitaux. Cet afflux de capitaux implique une appréciation du taux de change, qui rend moins compétitif les produits nationaux.

Donc, en économie ouverte, une politique budgétaire active, lorsque les taux de change sont flexibles **profitent + aux partenaires économiques, qu’à l’économie nationale.** C’est une des raison de la création de l’€ = **Les politiques budgétaires doivent êtres coordonnées.**

* **La critique monétaire de la politique monétariste :**
* Pour les monétaristes, en cas de relance de l’activité par une hausse des dépenses budgétaires**, les agents économiques vont anticiper une hausse des impôts**. Donc si les revenus augmentent, ces agents économiques vont constituer une épargne de précaution pour faire face à cette hausse d’impôt. La politique budgétaire n’a donc pas d’effet sur les revenus, ni sur les dépenses.
* **Mais les agents vont anticiper aussi une hausse de l’inflation**, donc même si leurs revenus augmentent, ils vont anticiper une stagnation voir une baisse de leurs revenus réels.
  + - 1. **Les contraintes sur la politique budgétaire**
* **Les contraintes institutionnelles :**

Ce sont des contraintes imposées d’une manière règlementaire à un Etat ou à un groupe d’Etat :

* **L’obligation d’avoir un budget équilibré à moyen terme**. Implique de dégager un excédent budgétaire en période d’expansion, qui peut entraîner l’apparition d’un déficit en période de forte récession. C’est une contrainte imposée par l’UE
* **Limiter le déficit budgétaire et l’endettement public**: Cette limitation est comprise dans le PSC.

Ces contraintes visent à donner une plus grande efficacité à la politique de dépense publique, et une plus grande autonomie dans l’utilisation de ces dépenses :

* 3% car, lorsque le déficit public est supérieur à 3%, le niveau d’endettement de l’économie nationale augmente d’une manière mécanique. Or le remboursement de la dette, constitue une dépense obligatoire. Donc cela diminuera la capacité d’un Etat à mener une politique budgétaire discrétionnaire (qui consiste à définir des dépenses en fonction d’objectifs).
* **Les contraintes économiques :**

Cela signifie que le temps économique n’est pas identique au temps politique. **Une politique budgétaire suit une procédure qui dans le temps, est relativement longue :**

* On détermine des objectifs, en fonction de la situation du cycle économique.
* On détermine la politique budgétaire
* Procédure légale d’adoption du budget
* La conjoncture économique peut évoluer, si bien, que lorsque la politique budgétaire est appliquée, la situation du cycle économique peut être différente de la situation de départ.

**Une situation contra cyclique, peut devenir pro cyclique :**

* Objectif 2009 : lutter contre la dépression, donc dépenses publiques
* Octobre 2009 : LFI : budget à viser contre une récession
* Reprise en février 2010 donc voilou ça devient pro cyclique.

**CONCLUSION : LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET LA CRISE ECONOMIQUE DE 2008**

Lorsque la crise financière de 2008 survient, les gouvernants ont à l’esprit la crise de 29. Donc, la politique économique a été définie en fonction de 1929.

On a définit 3 priorités :

* Empêcher le système bancaire de s’effondrer
* Venir au secours de l’économie réelle (production, emploi)
* Une politique économique coordonnée au niveau international

1. **Le sauvetage des banques**

**Les BC sont intervenues pour prêter des milliards aux banques**. De plus, vient s’ajouter à l’action des BC, **l’action des Etats, qui ont mobilisé des ressources publiques** pour garantir les prêts entre les banques, devenues insolvables, qui ont nationalisé : 360 milliards d’€ en France.

**Cependant, on voit le dilemme de la BC :**

* Préserver la stabilité du système bancaire
* Sanctionner les acteurs qui ont pris des risques excessifs : aléa moral

1. **Venir au secours de l’économie réelle**

Pour la plupart des économistes, cette crise réelle est une crise de la demande, qui a deux causes :

* **Les banques ne prêtent plus.**
* **La montée de l’épargne**

**Le principal problème est le déficit public :**

- Si la récession s’accentue, les déficits publics seront plus importants :

- La dette publique ne pose pas de problème car c’est un moyen de recycler le surplus d’épargne des agents privés.

**Le plan de relance doit être suffisamment importante pour compenser la demande privée :**

- 780 milliards de $ aux USA, ce qui représente 5,5% du PIB en 2008. Or, cela correspond à l’ampleur de la récession.

- 26 milliards d’€ en France, ce qui correspond à 0,7 %. Il semble faible

Doit on privilégier la consommation ?

- Effet à courts termes plus importants.

Ou l’investissement ?

* Effets plus longs, mais accélère la reprise.

1. **Problème de la coordination**

Au niveau européen on perçoit toutes les faiblesses de l’UE, car il n’y a pas de budget européen, donc pas de coordination**. Donc pas d’action contra cyclique, si bien que les politiques de relances sont nationales.**

Au niveau mondial : Le G20 a abouti à un accord, et il semble qu’il y ai une certaine relance de la coopération internationale.

* Programme de 1100 milliards soutenant la crédit la croissance et l’emploi, dont 750 milliards affectés au FMI.
* Résister au protectionnisme